



Troisième trimestre de 2013 • Rapport aux actionnaires • Trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013

Le Groupe Banque TD présente les résultats du troisième trimestre de 2013

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU TROISIÈME TRIMESTRE en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,58 \$, par rapport à 1,78 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,65 \$, par rapport à 1,91 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 527 millions de dollars, par rapport à 1 703 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 1 588 millions de dollars, par rapport à 1 820 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de neuf mois close le 31 juillet 2013 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 5,23 \$, par rapport à 5,11 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 5,55 \$, par rapport à 5,59 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 5 040 millions de dollars, par rapport à 4 874 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 5 337 millions de dollars, par rapport à 5 318 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le troisième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 59 millions de dollars après impôt (6 cents l'action), comparativement à 59 millions de dollars après impôt (6 cents l'action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Profit de 70 millions de dollars (7 cents l'action) découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente.
- Frais d'intégration et coûts de transaction directs de 24 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, comparativement à 25 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) au troisième trimestre de l'exercice précédent.
- Perte de 48 millions de dollars après impôt (5 cents l'action) en raison de l'incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts.

TORONTO, le 29 août 2013 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour son troisième trimestre qui s'est clos le 31 juillet 2013. Les résultats pour le trimestre reflètent la solide contribution des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, ainsi que du secteur Gestion de patrimoine de la TD.

«Le résultat net rajusté de la TD a atteint 1,6 milliard de dollars pour le troisième trimestre, soit une baisse de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats pour notre troisième trimestre reflètent les rendements très solides dégagés par nos services bancaires canadiens, Gestion de patrimoine et nos services bancaires aux États-Unis, qui sont contrebalancés par les pertes, annoncées précédemment, subies par notre secteur Assurance attribuables à la fois à l'incidence d'événements météorologiques violents et à la hausse des demandes d'indemnisation d'assurances générales, a déclaré Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction. Aujourd'hui, nous avons également annoncé une augmentation du dividende de 4 cents l'action ordinaire, ce qui constitue notre deuxième hausse du dividende cette année et correspond à notre objectif déclaré d'augmenter le ratio de distribution sur actions ordinaires au fil du temps. Le dividende versé pour l'exercice 2013 aura donc été augmenté de 12 % depuis 2012, le conseil d'administration démontrant ainsi sa confiance à l'égard de notre capacité continue à générer une croissance des bénéfices à long terme.»

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont atteint un résultat net comme présenté de 973 millions de dollars pour le troisième trimestre. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 997 millions de dollars, en hausse de 12 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Ces bénéfices reflètent la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts, le bon rendement du portefeuille de prêts et une gestion efficace des dépenses.

«Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont connu un excellent trimestre, a dit Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Gestion de patrimoine. Le classement de J.D. Power and Associates nous a de nouveau placés au premier rang pour la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes, et ce, pour une huitième année de suite. En continuant de miser sur notre leadership sur le plan du service à la clientèle et de la commodité et en investissant stratégiquement dans nos activités, nous serons en bonne position pour l'avenir.»

Gestion de patrimoine et Assurance

Le résultat net de Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 7 millions de dollars pour le trimestre, en regard d'un résultat net de 360 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Les hausses des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et de TD Ameritrade ont été largement neutralisées par les pertes du secteur Assurance. Le 30 juillet, la TD a annoncé d'avance que son secteur Assurance prévoyait subir une perte nette pour le troisième trimestre, attribuable à la comptabilisation de charges d'environ 418 millions de dollars après impôt. L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices du secteur s'est élevé à 69 millions de dollars, en hausse de 23 % en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent.

Gestion de patrimoine TD a connu un solide troisième trimestre, surtout en raison de la croissance des actifs et d'une augmentation des volumes de négociation. On s'attend à ce que le rendement demeure soutenu jusqu'à la fin de l'exercice, grâce à un service à la clientèle exceptionnel et à la gestion prudente des dépenses.

TD Assurance a subi une perte de 243 millions de dollars après impôt pour le troisième trimestre, attribuable aux charges d'environ 418 millions de dollars après impôt comptabilisées pour couvrir l'effet combiné de l'incidence d'événements météorologiques violents et de la hausse des demandes d'indemnisation d'assurances générales.

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont généré un résultat net rajusté de 432 millions de dollars US pour le trimestre, soit une augmentation de 22 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats sont attribuables à une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, à l'amélioration de la qualité de crédit et à la hausse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts, en partie contrebalancés par une diminution des marges.

«TD Bank, America's Most Convenient Bank a connu un bon troisième trimestre, a dit Mike Pedersen, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Nous sommes encouragés par la reprise économique aux États-Unis, mais le contexte demeure difficile. Nous continuerons de tenir la promesse qui est propre à notre marque, celle d'un service à la clientèle et d'une commodité légendaires.»

Services bancaires de gros

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre s'est élevé à 147 millions de dollars, soit un recul de 18 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, attribuable à la diminution des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par la baisse des charges autres que d'intérêts.

«Bien que les résultats des Services bancaires de gros soient inférieurs aux attentes pour le trimestre, les paramètres fondamentaux de nos activités demeurent solides, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros. Malgré la conjoncture économique incertaine, nous demeurons confiants à l'égard de la réussite de notre modèle d'affaires diversifié axé sur le service à la clientèle.»

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III a augmenté, passant de 8,8 % pour le trimestre précédent à 8,9 % pour ce troisième trimestre.

Conclusion

«Nos résultats pour le trimestre témoignent de la force de notre modèle d'affaires diversifié, comme l'illustrent les résultats très solides de bon nombre de nos secteurs, la hausse du dividende annoncée aujourd'hui et l'accroissement de notre ratio de fonds propres, a conclu Ed Clark. Jusqu'à la fin de l'exercice, nous continuerons de contenir la croissance des dépenses tout en investissant stratégiquement dans nos secteurs d'activité. Je suis convaincu que nous avons la bonne stratégie, la bonne marque et la bonne équipe pour réaliser notre vision, soit être la meilleure banque.»

TABLE DES MATIÈRES

1 POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

RAPPORT DE GESTION

- 4 Faits saillants financiers
- 5 Notre rendement
- 10 Aperçu des résultats financiers
- 15 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
- 25 Revue du bilan
- 26 Qualité du portefeuille de crédit
- 33 Situation des fonds propres
- 36 Gestion des risques
- 48 Titrisation et arrangements hors bilan
- 50 Résultats trimestriels

- 51 Méthodes comptables et estimations
- 51 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

- 52 Bilan consolidé intermédiaire
- 53 État du résultat consolidé intermédiaire
- 54 État du résultat global consolidé intermédiaire
- 55 État des variations des capitaux propres consolidé
- 56 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
- 57 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

87 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2012 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs opérationnels, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2013» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2013 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnels (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie, de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et d'autres risques. Parmi ces facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2012» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion 2012; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes de règlement qui en découlent; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information, les défaillances de la technologie informatique, d'Internet, des systèmes d'accès au réseau de la Banque ou d'autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque ou les attaques les visant (y compris les cyberattaques); et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion 2012, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs aux transactions dont il est question à la rubrique «Événements importants» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/francais. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2012 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs opérationnels aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2013», telles qu'elles sont mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats opérationnels du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2012. Le présent rapport de gestion est daté du 28 août 2013. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2012 de la Banque, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2012 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Résultats opérationnels					
Total des produits	5 945 \$	6 000 \$	5 841 \$	17 916 \$	17 233 \$
Provision pour pertes sur créances	477	417	438	1 279	1 230
Charges autres que d'intérêts	3 764	3 626	3 471	10 885	10 392
Résultat net – comme présenté	1 527	1 723	1 703	5 040	4 874
Résultat net – rajusté ¹	1 588	1 833	1 820	5 337	5 318
Profit économique ²	473	756	787	2 062	2 330
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	12,5 %	14,8 %	15,3 %	14,2 %	15,1 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté ²	13,0 %	15,8 %	16,4 %	15,1 %	16,6 %
Situation financière					
Total de l'actif	835 101 \$	826 407 \$	806 283 \$	835 101 \$	806 283 \$
Total des capitaux propres	50 918	51 159	48 067	50 918	48 067
Total des actifs pondérés en fonction des risques ³	283 521	281 790	246 401	283 521	246 401
Ratios financiers					
Ratio d'efficacité – comme présenté	63,3 %	60,5 %	59,4 %	60,8 %	60,3 %
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	62,5 %	58,4 %	55,4 %	58,8 %	55,8 %
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques ⁴	8,9 %	8,8 %	s. o.	8,9 %	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques ³	11,0 %	10,8 %	12,2 %	11,0 %	12,2 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁵	0,43 %	0,39 %	0,42 %	0,39 %	0,39 %
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	1,59 \$	1,79 \$	1,79 \$	5,25 \$	5,14 \$
Dilué	1,58	1,78	1,78	5,23	5,11
Dividendes par action	0,81	0,81	0,72	2,39	2,12
Valeur comptable par action	50,04	50,18	47,37	50,04	47,37
Cours de clôture	86,56	82,59	78,92	86,56	78,92
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	921,4	920,9	908,7	919,7	904,6
Nombre moyen – dilué	924,1	923,7	916,0	923,5	913,0
Fin de période	919,8	922,1	911,7	919,8	911,7
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	79,6 \$	76,2 \$	71,9 \$	79,6 \$	71,9 \$
Rendement de l'action	3,7 %	3,7 %	3,5 %	3,8 %	3,6 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	51,0 %	45,3 %	40,2 %	45,5 %	41,3 %
Ratio cours/bénéfice	12,6	11,7	11,6	12,6	11,6
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)¹					
Résultat par action					
De base	1,65 \$	1,91 \$	1,92 \$	5,57 \$	5,63 \$
Dilué	1,65	1,90	1,91	5,55	5,59
Ratio de distribution sur actions ordinaires	49,0	42,4	37,5	42,9	37,7 %
Ratio cours/bénéfice	11,7	10,8	10,8	11,7	10,8

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

² Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires».

³ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

⁴ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter la mesure fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, conformément à la méthode «tout compris».

⁵ Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 22 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre grands secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; Gestion de patrimoine et Assurance; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec environ 8 millions de clients actifs en ligne et par mobile. Au 31 juillet 2013, les actifs de la TD totalisaient 835 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, dans les résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs de la performance de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits d'intérêts nets	4 146 \$	3 902 \$	3 817 \$	11 894 \$	11 184 \$
Produits autres que d'intérêts	1 799	2 098	2 024	6 022	6 049
Total des produits	5 945	6 000	5 841	17 916	17 233
Provision pour pertes sur créances	477	417	438	1 279	1 230
Charges autres que d'intérêts	3 764	3 626	3 471	10 885	10 392
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	1 704	1 957	1 932	5 752	5 611
Charge d'impôt sur le résultat	252	291	291	903	914
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	75	57	62	191	177
Résultat net – comme présenté	1 527	1 723	1 703	5 040	4 874
Dividendes sur actions privilégiées	38	49	49	136	147
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 489 \$	1 674 \$	1 654 \$	4 904 \$	4 727 \$
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	26 \$	26 \$	26 \$	78 \$	78 \$
Actionnaires ordinaires	1 463 \$	1 648 \$	1 628 \$	4 826 \$	4 649 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Résultats opérationnels – rajustés					
Produits d'intérêts nets ¹	4 146 \$	3 902 \$	3 817 \$	11 894 \$	11 220 \$
Produits autres que d'intérêts ²	1 717	2 123	2 021	5 934	6 107
Total des produits	5 863	6 025	5 838	17 828	17 327
Provision pour pertes sur créances ³	412	417	479	1 214	1 392
Charges autres que d'intérêts ⁴	3 662	3 518	3 232	10 480	9 669
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	1 789	2 090	2 127	6 134	6 266
Charge d'impôt sur le résultat ⁵	290	328	382	1 029	1 168
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat ⁶	89	71	75	232	220
Résultat net – rajusté	1 588	1 833	1 820	5 337	5 318
Dividendes sur actions privilégiées	38	49	49	136	147
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	1 550	1 784	1 771	5 201	5 171
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	26	26	26	78	78
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 524	1 758	1 745	5 123	5 093
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁷	(59)	(58)	(59)	(173)	(178)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁸	70	(22)	–	72	(54)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁹	–	–	–	–	(9)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances ¹⁰	–	–	2	–	–
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ¹¹	–	–	(6)	–	(14)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada ¹²	(24)	(30)	(25)	(78)	(79)
Provision pour litiges ¹³	–	–	(77)	(70)	(248)
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ¹⁴	–	–	30	–	120
Incidence favorable positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi ¹⁵	–	–	18	–	18
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts ¹⁶	(48)	–	–	(48)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(61)	(110)	(117)	(297)	(444)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 463 \$	1 648 \$	1 628 \$	4 826 \$	4 649 \$

¹ Les produits d'intérêts nets rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2012* – certaines charges totalisant 22 millions de dollars (17 millions de dollars après impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; *premier trimestre de 2012* – certaines charges totalisant 14 millions de dollars (10 millions de dollars après impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *troisième trimestre de 2013* – profit de 82 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2013* – perte de 25 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2013* – profit de 31 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *troisième trimestre de 2012* – profit de 3 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; profit de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; perte de 2 millions de dollars du fait d'une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2012* – perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 5 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2012* – perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 53 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; profit de 1 million de dollars du fait d'une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler.

³ La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : *troisième trimestre de 2013* – 65 millions de dollars découlant de l'incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts, comme expliqué à la note 16 ci-dessous; *troisième trimestre de 2012* – réduction de 41 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2012* – réduction de 80 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros; *premier trimestre de 2012* – réduction de 41 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros.

⁴ Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *troisième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 33 millions de dollars, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 67 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 41 millions de dollars; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 66 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 32 millions de dollars; charges de 97 millions de dollars relatives à une provision pour litiges, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; *troisième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 7 millions de dollars, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 35 millions de dollars; charges de 128 millions de dollars relatives à la provision pour litiges; *deuxième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars;

- frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 6 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 18 millions de dollars; *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 70 millions de dollars; frais d'intégration de 11 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 7 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 18 millions de dollars; charges de 285 millions de dollars relatives à une provision pour litiges.
- ⁵ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la rubrique «Impôt sur le résultat» du présent document.
- ⁶ La quote-part rajustée du résultat net d'une participation dans une entreprise associée exclut les éléments à noter suivants : *troisième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars; *troisième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars; *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars.
- ⁷ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp en 2006 et d'Interchange Financial Services en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis en 2013 et à l'acquisition d'Epoch en 2013. L'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des autres immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des autres immobilisations incorporelles acquises par suite d'acquisitions d'actifs et de regroupements d'entreprises.
- ⁸ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.
- ⁹ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Le premier trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveaux coûts de transaction directs par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis parmi les éléments à noter.
- ¹⁰ La Banque achète des swaps sur défaut de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût amorti. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaut de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des résultats, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaut de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaut de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaut de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaut de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaut de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.
- ¹¹ Par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. De plus, la Banque a connu une volatilité des résultats en raison des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. La contrepartie éventuelle est définie aux termes du contrat d'acquisition et établit que la Banque devra verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de juste valeur postérieures à l'acquisition sont comptabilisées dans l'état du résultat consolidé. Le résultat rajusté exclut les profits et les pertes sur la contrepartie éventuelle, en sus de la juste valeur à la date d'acquisition. Bien que les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Le quatrième trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveaux coûts de transaction directs liés aux Services financiers Chrysler par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis parmi les éléments à noter.
- ¹² Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque et certaines charges portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition sont engagés par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. À ce jour, les frais d'intégration sont plus élevés que prévu au moment de l'annonce de la transaction, surtout en raison des coûts additionnels engagés (autres que les montants capitalisés) pour concevoir des plateformes technologiques pour l'entreprise.
- ¹³ La Banque a pris des mesures de prudence pour déterminer selon les normes comptables applicables que des provisions pour litiges étaient nécessaires pour les périodes pertinentes suivantes. Au premier trimestre de 2012, la Banque a déterminé que la provision pour litiges de 285 millions de dollars (171 millions de dollars après impôt) était nécessaire en raison de certains jugements défavorables rendus aux États-Unis au cours du trimestre et de règlements conclus après la clôture du trimestre. Selon l'évaluation continue de cet ensemble de cas, la Banque a déterminé que, d'après les normes comptables applicables, une augmentation de 128 millions de dollars (77 millions de dollars après impôt) de cette provision pour litiges était nécessaire au troisième trimestre de 2012. Au premier trimestre de 2013, la Banque a réévalué de façon plus détaillée ses provisions pour litiges et a déterminé qu'une augmentation additionnelle de la provision pour litiges de 97 millions de dollars (70 millions de dollars après impôt) était nécessaire en raison de récents développements et des règlements conclus aux États-Unis, ayant tenu compte de ces facteurs et d'autres causes connexes ou similaires.
- ¹⁴ Compte non tenu de l'incidence liée au portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à d'autres portefeuilles de prêts à la consommation (qui est comptabilisée dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada), la «Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées», connue auparavant comme «Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada», a été de 41 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt) pour le troisième trimestre de 2012, de 80 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt) pour le deuxième trimestre de 2012 et de 41 millions de dollars (31 millions de dollars après impôt) pour le premier trimestre de 2012, toutes ces réductions étant attribuables au secteur des Services bancaires de gros et aux portefeuilles de prêts autres que ceux de MBNA liés aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. À compter de 2013, la variation de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le cadre normal des activités sera incluse dans le résultat net du secteur Siège social et ne sera plus comptabilisée comme un élément à noter.
- ¹⁵ Cet élément représente l'incidence des modifications du taux d'imposition prévu par la loi sur les soldes d'impôt sur le résultat différé nets.
- ¹⁶ Le 30 juillet 2013, Banque a annoncé avoir estimé à au plus 125 millions de dollars avant impôt la provision nécessaire pour couvrir les pertes sur prêts résidentiels causées par les inondations survenues dans le sud de l'Alberta. Après révision, la Banque a corrigé ses hypothèses initiales, et par conséquent, la Banque a estimé la provision nécessaire à 65 millions de dollars (48 millions de dollars après impôt).

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Résultat de base par action – comme présenté	1,59 \$	1,79 \$	1,79 \$	5,25 \$	5,14 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,06	0,12	0,13	0,32	0,49
Résultat de base par action – rajusté	1,65 \$	1,91 \$	1,92 \$	5,57 \$	5,63 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,58 \$	1,78 \$	1,78 \$	5,23 \$	5,11 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,07	0,12	0,13	0,32	0,48
Résultat dilué par action – rajusté	1,65 \$	1,90 \$	1,91 \$	5,55 \$	5,59 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
TD Bank, N.A.	30 \$	30 \$	30 \$	88 \$	94 \$
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée)	14	14	13	41	43
MBNA Canada	9	9	8	27	22
Logiciels	40	39	32	117	98
Divers	6	5	8	17	19
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	99 \$	97 \$	91 \$	290 \$	276 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels, est inclus dans les éléments à noter. Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Profit économique et rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs opérationnels est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, soit un taux de 7 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reflètent une méthode fondée sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le taux utilisé pour l'imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est un pourcentage et une variante du profit économique qui est exprimé en dollars. Si le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	46 342 \$	45 651 \$	42 333 \$	45 475 \$	41 012 \$
Coût des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	9,0 %	9,0 %	9,0 %	9,0 %	9,0 %
Imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	1 051 \$	1 002 \$	958 \$	3 061 \$	2 763 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 463 \$	1 648 \$	1 628 \$	4 826 \$	4 649 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, après impôt sur le résultat ¹	61	110	117	297	444
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 524 \$	1 758 \$	1 745 \$	5 123 \$	5 093 \$
Profit économique²	473 \$	756 \$	787 \$	2 062 \$	2 330 \$
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	13,0 %	15,8 %	16,4 %	15,1 %	16,6 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Le calcul du profit économique repose sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2013

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis

Le 13 mars 2013, la Banque a acquis la quasi-totalité des portefeuilles existants de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée de Target Corporation aux États-Unis, dont l'encours brut était de 5,8 milliards de dollars. La Banque a également conclu une entente s'étalant sur une période de sept ans aux termes de laquelle elle deviendra l'émetteur exclusif de la carte Visa Target et des cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target Corporation aux États-Unis.

Aux termes de cette entente, la Banque et Target Corporation auront droit à une quote-part du bénéfice généré par ces portefeuilles. Target Corporation sera responsable de tous les aspects opérationnels et du service à la clientèle et assumera la plus grande part des coûts opérationnels des actifs en question. La Banque supervisera les politiques de gestion des risques, en plus de s'assurer du respect de la conformité réglementaire et d'assumer tous les coûts liés au financement des créances clients pour les comptes Visa Target existants et pour tous les comptes de cartes de crédit de marque privée existantes et nouvellement émises à l'intention des clients de Target aux États-Unis. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 juillet 2013 ont été comptabilisés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 5,7 milliards de dollars et des immobilisations incorporelles totalisant 98 millions de dollars. Depuis la date d'acquisition, le montant brut des produits et les pertes sur créances ont été comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Un pourcentage fixe des produits et des pertes sur créances subies est attribué à Target Corporation. La quote-part nette des produits et des pertes sur créances de Target Corporation est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire et les montants connexes à recevoir de Target Corporation ou à payer à Target Corporation sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs ou dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Acquisition d'Epoch

Le 27 mars 2013, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation d'Epoch Holding Corporation, y compris sa filiale en propriété exclusive Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), pour une contrepartie au comptant de 674 millions de dollars. Les actionnaires d'Epoch Holding Corporation ont reçu 28 \$ US au comptant par action.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de la société acquise à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 juillet 2013 ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Au 27 mars 2013, le prix d'acquisition était principalement attribué aux immobilisations corporelles, à hauteur de 36 millions de dollars, et aux passifs, à hauteur de 12 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis de 650 millions de dollars a été attribué à hauteur de 149 millions de dollars aux immobilisations incorporelles liées aux relations avec les clients et à hauteur de 501 millions de dollars au goodwill.

Vente des Services institutionnels TD Waterhouse

Le 1^{er} août 2013, une filiale de la Banque et une filiale de la Banque Nationale du Canada ont conclu une entente visant la vente du secteur de services institutionnels de la TD connu sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse. Le prix de la transaction est de 250 millions de dollars, sous réserve d'un mécanisme d'ajustement du prix fondé sur la conservation des actifs. La transaction devrait être conclue au cours de l'année civile 2013, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation ainsi que du respect d'autres modalités de clôture habituelles.

Entente avec Aimia Inc. (Aimia)

Le 12 août 2013, la Banque et Aimia ont annoncé qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 la TD deviendra le principal émetteur de cartes de crédit Aéroplan, programme de fidélisation appartenant à Aimia. Le 26 août 2013, la Banque a annoncé qu'elle poursuivrait les pourparlers avec Aimia et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) relativement à un cadre général qui permettrait à la CIBC de conserver les cartes détenues par les clients de ses services bancaires de détail, et à la TD d'acquérir le reste. Rien ne garantit qu'une entente sera conclue.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le troisième trimestre de 2013 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport annuel 2012, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 a diminué de 1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la baisse du résultat du secteur Assurance, en partie contrebalancée par une forte croissance du résultat des activités des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 2,52 %.
- Pour les douze mois clos le 31 juillet 2013, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 14 %, soit un rendement moins élevé que le rendement moyen de 17 % des établissements financiers canadiens comparables.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part du résultat net de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats consolidés pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i> 31 juillet 2013 par rapport au 31 juillet 2012	<i>Neuf mois clos</i> 31 juillet 2013 par rapport au 31 juillet 2012
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		
Augmentation (diminution) du total des produits – comme présenté	18 \$	17 \$
Augmentation (diminution) du total des produits – rajusté	18	17
Augmentation (diminution) des charges autres que d'intérêts – comme présentées	11	9
Augmentation (diminution) des charges autres que d'intérêts – rajustées	11	12
Augmentation (diminution) du résultat net comme présenté, après impôt	4	3
Augmentation (diminution) du résultat net rajusté, après impôt	4	3
TD Ameritrade		
Augmentation (diminution) de la quote-part du résultat net, après impôt	1 \$	– \$
Augmentation (diminution) du résultat de base par action – comme présenté	0,01 \$	0,01 \$
Augmentation (diminution) du résultat de base par action – rajusté	0,01 \$	0,01 \$

Sommaire et perspectives économiques

Jusqu'à présent cette année, l'économie canadienne s'est davantage renforcée, ayant crû de 2,5 % pour la période de janvier à mars, ce qui démontre que le Canada est sorti de son marasme de l'an dernier. Toute nouvelle progression à court terme devrait être en dents de scie, dans le sillage des fortes inondations survenues dans le sud de l'Alberta, de la croissance léthargique de l'économie mondiale et de la faiblesse des prix des marchandises. Somme toute, l'expansion de l'économie canadienne cette année sera plutôt faible.

Entre autres, la demande intérieure sera probablement modeste, tant les consommateurs que les gouvernements s'efforçant de limiter leurs dépenses afin de rééquilibrer leurs finances. Les consommateurs ont déjà fait des progrès en freinant leurs achats à crédit. Si l'endettement des ménages a ralenti, atteignant son plus faible niveau depuis 1996, la croissance du crédit hypothécaire résidentiel s'est calmée, suivant ainsi les grandes tendances qui se dessinent dans le marché de l'habitation.

Les règles resserrées du crédit hypothécaire qui ont été adoptées l'an dernier ont freiné le marché de l'habitation canadien, mais celui-ci a récemment montré des signes de reprise, les effets des modifications réglementaires s'étant estompés. Les ventes de maisons ont grimpé depuis le début de l'année, après avoir reculé l'an dernier, mais les hausses de prix sont restées modestes à l'échelle du pays. Les mises en chantier ont elles aussi augmenté légèrement au début du printemps, mais nous ne prévoyons pas que les gains se maintiendront, la construction résidentielle s'appêtant à ralentir encore. La croissance de l'emploi est inférieure à celle enregistrée l'an dernier, le taux de chômage s'étant stabilisé à un peu plus de 7 % à la fin de juillet 2013.

Bien que les prix de plusieurs marchandises importantes nuisent toujours, les exportations canadiennes ont tout de même repris du terrain cette année, après avoir été l'un des principaux maillons faibles depuis la crise financière. Les exportations devraient prendre de l'élan, grâce à de meilleures perspectives pour l'économie américaine vers la fin de l'année. Étant donné la fragilité de la situation économique en 2013, il est probable que la Banque du Canada maintiendra les taux d'intérêt cette année. Si la situation économique mondiale s'améliore en 2014, la Banque du Canada devrait commencer à relever très graduellement les taux d'intérêt plus tard l'an prochain.

L'économie américaine a continué de croître, grâce au rebond du secteur privé et du secteur de l'habitation. La reprise du marché de l'habitation commence à peine, aidée par la croissance démographique et celle de l'emploi. Mais cette croissance est actuellement atténuée par les hausses d'impôts et les compressions de dépenses gouvernementales, un frein budgétaire qui devrait se relâcher au deuxième semestre de cette année et au début de 2014, favorisant ainsi l'accélération globale de l'économie. Malgré ces contraintes budgétaires, la croissance de l'emploi est demeurée relativement forte et le taux de chômage devrait reculer encore au cours des 18 prochains mois. Compte tenu des données économiques encourageantes, la Réserve fédérale des États-Unis pourrait bien dans quelques mois réduire son programme extraordinaire d'achats d'actifs. Mais il ne devrait pas y avoir de hausse des taux d'intérêt avant le deuxième semestre de 2015.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 527 millions de dollars, soit une baisse de 176 millions de dollars, ou 10 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 1 588 millions de dollars, soit une baisse de 232 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse du résultat net rajusté découle principalement des diminutions des bénéfices dans

les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance et Services de gros, contrebalancées en partie par une hausse des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a diminué principalement en raison des charges d'assurance additionnelles (comme décrit plus en détail à la rubrique «Gestion de patrimoine et Assurance» dans la section «Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD» du présent document), en partie contrebalancée par une hausse des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et de TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de gros a diminué du fait surtout de la baisse des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par la diminution des charges autres que d'intérêts. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté étant donné surtout la croissance des volumes de prêts et de dépôts et un rendement de crédit avantageux. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a monté principalement en raison de la forte croissance des prêts et d'une hausse des profits à la vente de valeurs mobilières, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a enregistré une baisse de 196 millions de dollars, ou 11 %, en regard du trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a baissé de 245 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent. La baisse du résultat net rajusté découle principalement des baisses des bénéfices dans les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, en partie compensées par une augmentation dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a diminué en raison des charges d'assurance additionnelles, en partie contrebalancée par une hausse des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et de TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de gros a diminué surtout sous l'effet de la baisse des produits liés aux activités de transaction et de la diminution des profits dans le portefeuille de placements, en partie contrebalancées par la baisse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté principalement du fait que le trimestre considéré a compté trois jours civils de plus, et du fait qu'il y a eu une réduction de la provision pour pertes sur créances et une hausse des volumes et des marges.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net comme présenté a atteint 5 040 millions de dollars, soit une hausse de 166 millions de dollars, ou 3 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a été de 5 337 millions de dollars, une hausse de 19 millions de dollars. La hausse du résultat net rajusté découle principalement des augmentations des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté étant donné surtout la croissance des volumes de prêts et de dépôts et un rendement de crédit avantageux, dont les effets ont été atténués en partie par le fait qu'à l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et que la période considérée a compté un jour civil de moins. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a monté principalement en raison de la forte croissance des prêts et d'une hausse des profits à la vente de valeurs mobilières, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a diminué surtout en raison des charges d'assurance additionnelles, en partie contrebalancée par une hausse des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et TD Ameritrade.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Les produits d'intérêts nets comme présentés et les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre se sont établis à 4 146 millions de dollars, soit une hausse de 329 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés est principalement attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement du fait des produits tirés de l'acquisition d'actifs de Target et de la solide croissance interne des prêts et des dépôts, éléments en partie contrebalancés par le rétrécissement des marges et l'accroissement de valeur des prêts acquis. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté étant donné surtout la croissance des volumes en portefeuille, dont l'effet a été atténué par le fait qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros se sont accrus essentiellement en raison de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de transaction.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Les produits d'intérêts nets comme présentés et les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre ont augmenté de 244 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés est principalement attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté surtout sous l'effet de la croissance des volumes et des trois jours civils de plus que le trimestre considéré a comptés. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement du fait de la prise en compte de l'acquisition d'actifs de Target pour un trimestre complet et de la forte croissance interne des prêts et des dépôts, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Les produits d'intérêts nets comme présentés ont atteint 11 894 millions de dollars, soit une hausse de 710 millions de dollars, ou 6 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés ont été de 11 894 millions de dollars, soit une augmentation de 674 millions de dollars, ou 6 %. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. L'augmentation des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable surtout à la croissance des volumes en portefeuille et à l'ajout d'un mois attribuable à MBNA, le tout en partie contrebalancé par l'incidence du fait qu'à l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et que la période considérée a compté un jour civil de moins. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement du fait des produits tirés des cartes de crédit découlant de l'acquisition d'actifs de Target et de la forte croissance interne des prêts et des dépôts, en partie contrebalancés par le rétrécissement des marges. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros se sont accrus essentiellement en raison de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de transaction.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 1 799 millions de dollars, soit une baisse de 225 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 1 717 millions de dollars, soit une baisse de 304 millions de dollars, ou 15 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse des produits autres que

d'intérêts rajustés reflète les diminutions dans les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, contrebalancées en partie par une hausse dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les produits autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont diminué surtout en raison des charges d'assurance additionnelles dans le secteur Assurance (comme décrit plus en détail à la rubrique «Gestion de patrimoine et Assurance» dans la section «Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD» du présent document), en partie contrebalancées par la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs de clients, l'ajout d'Epoch et la hausse des volumes de transaction dans le secteur Gestion de patrimoine. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué surtout par suite de la baisse des produits liés aux activités de transaction. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté surtout grâce aux produits tirés des cartes de crédit découlant de l'acquisition d'actifs de Target et à la hausse des profits à la vente de valeurs mobilières (y compris de titres de créance classés comme prêts).

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 299 millions de dollars, ou 14 %, en regard du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont diminué de 406 millions de dollars, ou 19 %, en regard du trimestre précédent. La baisse des produits autres que d'intérêts rajustés reflète les diminutions dans les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, contrebalancées en partie par une hausse dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les produits autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont diminué du fait surtout des charges d'assurance additionnelles dans le secteur Assurance, en partie contrebalancées par la prise en compte d'Epoch dans le secteur Gestion de patrimoine pour un trimestre complet et la hausse des produits tirés des comptes à honoraires provenant de l'augmentation des actifs de clients. La baisse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros est le fait principalement de la diminution des produits liés aux activités de transaction et de la baisse des profits dans le portefeuille de placements. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté surtout grâce à la prise en compte de l'acquisition d'actifs de Target pour un trimestre complet et à la hausse des profits à la vente de valeurs mobilières (y compris de titres de créance classés comme prêts).

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Les produits autres que d'intérêts comme présentés ont atteint 6 022 millions de dollars, soit une baisse de 27 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont été de 5 934 millions de dollars, en baisse de 173 millions de dollars, ou 3 %. La baisse des produits autres que d'intérêts rajustés reflète les diminutions dans les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires de gros, contrebalancées en partie par une hausse dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les produits autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont diminué du fait surtout des charges d'assurance additionnelles dans le secteur Assurance, en partie contrebalancées par la hausse des produits tirés des comptes à honoraires provenant de l'augmentation des actifs de clients et de l'ajout d'Epoch dans le secteur Gestion de patrimoine. La baisse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros est le fait principalement de la diminution des produits liés aux activités de transaction et des diminutions des fusions et acquisitions et des honoraires de prise ferme. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté surtout grâce à la hausse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières (y compris de titres de créance classés comme prêts).

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre s'est établie à 477 millions de dollars, soit 39 millions de dollars, ou 9 %, de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre a été de 412 millions de dollars, soit une baisse de 67 millions de dollars, ou 14 %, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent. La baisse de la provision pour pertes sur créances rajustée reflète essentiellement la réduction des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social, contrebalancée en partie par une augmentation des provisions dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué en raison surtout du rendement de crédit avantageux et de la diminution du nombre de faillites associées aux cartes de crédit. La diminution de la provision pour pertes sur créances du Siège social découle principalement d'une réduction de la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté principalement en raison des provisions constituées pour les prêts sur cartes de crédit acquis dans le cadre de l'acquisition d'actifs de Target et pour les prêts-auto, en partie contrebalancées par l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre a augmenté de 60 millions de dollars, ou 14 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre a baissé de 5 millions de dollars, ou 1 %. La baisse de la provision pour pertes sur créances rajustée tient surtout à la réduction des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social, contrebalancée en partie par une augmentation des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué du fait surtout de la constitution d'une provision relative à une exposition à un client particulier au cours du trimestre précédent et de l'augmentation des recouvrements pour le trimestre considéré. La diminution de la provision pour pertes sur créances du Siège social découle principalement d'une réduction de la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté principalement en raison de la hausse des provisions constituées pour les prêts sur cartes de crédit acquis dans le cadre de l'acquisition d'actifs de Target et pour les prêts-auto, en partie contrebalancée par l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires de gros a augmenté sous l'effet surtout d'une provision spécifique pour pertes sur créances dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises et de placements.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

La provision pour pertes sur créances comme présentée a atteint 1 279 millions de dollars, soit une hausse de 49 millions de dollars, ou 4 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée s'est établie à 1 214 millions de dollars, soit une baisse de 178 millions de dollars, ou 13 %. La baisse de la provision pour pertes sur créances rajustée provient essentiellement de la diminution des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social, contrebalancée en partie par une augmentation des provisions constituées dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué en raison surtout de l'amélioration du rendement de crédit, des meilleures stratégies de recouvrement et du faible nombre de faillites. La diminution de la provision pour pertes sur créances du Siège social découle principalement d'une réduction de la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté principalement en raison de la hausse des provisions constituées pour les prêts sur cartes de crédit acquis dans le cadre de l'acquisition d'actifs de Target et pour les prêts-auto, en partie contrebalancée par l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives					
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	63 \$	80 \$	92 \$	203 \$	333 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	404	400	348	1 233	1 008
Recouvrements	(114)	(96)	(76)	(297)	(218)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	353	384	364	1 139	1 123
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	37	(25)	55	(13)	104
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	87	58	19	153	3
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	124	33	74	140	107
Provision pour pertes sur créances	477 \$	417 \$	438 \$	1 279 \$	1 230 \$

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 3 764 millions de dollars, soit une hausse de 293 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 3 662 millions de dollars, en hausse de 430 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées découle des hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Siège social, contrebalancées en partie par une baisse dans les Services bancaires de gros. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement en raison des charges attribuables à l'acquisition d'actifs de Target et des investissements faits pour stimuler la croissance, en partie contrebalancés par des gains de productivité. L'augmentation des charges du secteur Gestion de patrimoine et Assurance est attribuable surtout à l'ajout d'Epoch, à la hausse des frais variables du secteur Gestion de patrimoine, qui tient à l'augmentation des produits, et à l'accroissement des coûts pour soutenir la croissance des activités, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté principalement sous l'effet de la hausse des charges liées aux régimes de retraite et aux initiatives stratégiques. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué surtout du fait de la diminution de la rémunération variable attribuable à la baisse des produits et de la diminution des provisions pour litiges.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 63,3 % alors qu'il avait été de 59,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 62,5 % alors qu'il avait été de 55,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 138 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 144 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des charges autres que d'intérêts rajustées reflète la hausse des charges dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contrebalancée en partie par une baisse dans les Services bancaires de gros. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement en raison de la hausse des charges attribuable à la prise en compte de l'acquisition d'actifs de Target pour un trimestre complet et du calendrier des initiatives planifiées. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué surtout du fait de la diminution de la rémunération variable attribuable à la baisse des produits.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 63,3 %, contre 60,5 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 62,5 %, alors qu'il avait été 58,4 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 10 885 millions de dollars, en hausse de 493 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 10 480 millions de dollars, en hausse de 811 millions de dollars, ou 8 %. L'augmentation des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social, contrebalancées en partie par une baisse dans les Services bancaires de gros. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement en raison de la hausse des charges attribuables à l'acquisition d'actifs de Target et du calendrier des initiatives planifiées. L'augmentation des charges autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine et Assurance est attribuable surtout à la hausse des frais variables du secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits, à l'ajout d'Epoch et à l'accroissement des coûts pour soutenir la croissance des activités, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement en raison de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA, de la croissance des volumes, des augmentations de la rémunération fondée sur le mérite et des investissements faits dans les initiatives du secteur, le tout largement compensé par des gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts du secteur Siège social ont augmenté surtout sous l'effet de la hausse des charges liées aux régimes de retraite et aux initiatives stratégiques. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué principalement du fait de la diminution de la rémunération variable attribuable à la baisse des produits et de la baisse des charges opérationnelles.

Le ratio d'efficience comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 60,8 %, comparativement à 60,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 58,8 % alors qu'il avait été de 55,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 14,8 % pour le troisième trimestre, contre 15,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 14,9 % pour le trimestre précédent. La diminution pour la période considérée est largement attribuable à la baisse du taux d'imposition effectif dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis reflétant la hausse des crédits d'impôt pour les habitations à loyer modique et la composition des activités.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Neuf mois clos les</i>			
	31 juillet 2013		30 avril 2013		31 juillet 2012		31 juillet 2013		31 juillet 2012	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	449 \$	26,3 %	513 \$	26,2 %	515 \$	26,4 %	1 510 \$	26,3 %	1 484 \$	26,4 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(56)	(3,3)	(61)	(3,1)	(72)	(3,7)	(173)	(3,0)	(176)	(3,1)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(148)	(8,7)	(121)	(6,2)	(109)	(5,6)	(399)	(6,9)	(346)	(6,2)
Modifications futures des taux d'imposition fédéral et provinciaux	-	-	-	-	(18)	(0,9)	-	-	(18)	(0,3)
Divers	7	0,5	(40)	(2,0)	(25)	(1,1)	(35)	(0,7)	(30)	(0,5)
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	252 \$	14,8 %	291 \$	14,9 %	291 \$	15,1 %	903 \$	15,7 %	914 \$	16,3 %

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 16,2 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 18,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et en hausse par rapport à 15,7 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est largement attribuable à la baisse du taux d'imposition effectif dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis reflétant la hausse des crédits d'impôt pour les habitations à loyer modique et la composition des activités.

TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2013		30 avril 2013		31 juillet 2012		31 juillet 2013	
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	252 \$		291 \$		291 \$		903 \$	914 \$
Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat^{1,2}								
Amortissement des immobilisations incorporelles	24		23		23		70	73
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(12)		3		(2)		(16)	2
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	-		-		-		-	2
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	-		-		(1)		-	1
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	-		-		3		-	7
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	9		11		10		28	28
Provision pour litiges	-		-		51		27	165
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	-		-		(11)		-	(42)
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	-		-		18		-	18
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	17		-		-		17	-
Total des rajustements pour les éléments à noter	38		37		91		126	254
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	290 \$		328 \$		382 \$		1 029 \$	1 168 \$
Taux d'imposition effectif – rajusté³	16,2 %		15,7 %		18,0 %		16,8 %	18,6 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Avec prise d'effet le 1^{er} décembre 2011, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA) sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à l'acquisition de MBNA sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ont été présentés dans le secteur Siège social.

Avec prise d'effet le 13 mars 2013, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target (Target) aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Avec prise d'effet le 27 mars 2013, les résultats d'Epoch Investments Partners, Inc. (Epoch) sont présentés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Le résultat net des secteurs opérationnels est présenté avant tout élément à noter non attribué à ces secteurs. Pour de l'information détaillée, consulter la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la section «Description des activités» du rapport de gestion du rapport annuel 2012 et la note 28 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, lesquelles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. L'ajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 80 millions de dollars, en regard de 71 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent et de 77 millions de dollars pour le trimestre précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits d'intérêts nets	2 126 \$	2 010 \$	2 055 \$	6 194 \$	5 952 \$
Produits autres que d'intérêts	695	655	675	2 015	1 951
Total des produits – comme présenté	2 821	2 665	2 730	8 209	7 903
Total des produits – rajusté	2 821	2 665	2 730	8 209	7 939
Provision pour pertes sur créances	216	245	288	705	845
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 281	1 267	1 259	3 774	3 645
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 248	1 226	1 224	3 668	3 574
Résultat net – comme présenté	973 \$	847 \$	884 \$	2 740 \$	2 498 \$
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹					
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	24	30	25	78	79
Résultat net – rajusté	997 \$	877 \$	889 \$	2 818 \$	2 577 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	49,4 %	44,6 %	44,1 %	47,2 %	43,2 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	50,6 %	46,3 %	45,4 %	48,6 %	44,6 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – comme présentée	2,83 %	2,80 %	2,86 %	2,81 %	2,82 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – rajustée	2,83 %	2,80 %	2,86 %	2,81 %	2,84 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	45,4 %	47,5 %	46,1 %	46,0 %	46,1 %
Ratio d'efficacité – rajusté	44,2 %	46,0 %	44,8 %	44,7 %	45,0 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 169	1 165	1 160	1 169	1 160
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 345	28 048	31 270	28 262	30 994

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été un montant record de 973 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 109 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été un montant record de 997 millions de dollars, en hausse de 108 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, aux marges stables, au rendement de crédit avantageux et à une gestion efficace des coûts, dont les effets ont été atténués par le fait qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté pour le trimestre a été de 49,4 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 50,6 % pour le trimestre, contre respectivement 44,1 % et 45,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des prêts-auto et des cartes de crédit. Les produits pour le trimestre ont atteint un montant record de 2 821 millions de dollars, soit une hausse de 91 millions de

dollars, ou 3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets est attribuable à la croissance des volumes en portefeuille, dont l'effet a été atténué en partie par le fait qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis. Les services bancaires aux particuliers ont généré une solide croissance du volume de prêts de 8 milliards de dollars, ou 3 %, ce qui reflète le ralentissement du marché de l'habitation et le désendettement continu des consommateurs. En regard du troisième trimestre de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 8,2 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,2 milliard de dollars, ou 2 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont diminué de 0,4 milliard de dollars, ou 1 %, surtout en raison des baisses voulues du portefeuille de MBNA. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5,4 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 4 milliards de dollars, ou 3 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 5,4 milliards de dollars, ou 8 %. La marge sur les actifs productifs moyens a atteint 2,83 %, soit une baisse de 3 points de base (pdb) due principalement à l'incidence sur les marges sur les dépôts de la faiblesse des taux et de la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur le portefeuille de cartes de crédit de MBNA au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 20 millions de dollars, ou 3 %, du fait surtout de la croissance des honoraires liés aux volumes et des initiatives visant les ventes au détail.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de 216 millions de dollars, soit une baisse de 72 millions de dollars, ou 25 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 211 millions de dollars, soit une baisse de 61 millions de dollars, ou 22 %, qui s'explique essentiellement par une amélioration du rendement de crédit et le faible nombre de faillites associées aux cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 5 millions de dollars, soit une baisse de 11 millions de dollars comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent en raison de l'augmentation des recouvrements. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,28 %, en baisse de 11 pdb en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 880 millions de dollars, en hausse de 17 millions de dollars, ou 2 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, qui ont représenté 0,29 % du total des prêts, sont restés stables par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 281 millions de dollars, soit une hausse de 22 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre se sont élevées à 1 248 millions de dollars, en hausse de 24 millions de dollars, ou 2 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance des volumes, des augmentations de la rémunération fondée sur le mérite et des investissements dans les initiatives pour faire croître le secteur. Ces augmentations ont été en partie neutralisées par des gains de productivité.

L'effectif moyen a été diminué de 2 925 équivalents temps plein (ETP), ou 9 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'un transfert d'ETP au secteur Siège social. La diminution de 1 % des ETP liés aux opérations est attribuable aux réductions relatives aux volumes et aux initiatives visant à augmenter la productivité, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation du nombre d'employés de première ligne. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour atteindre 45,4 %, en comparaison de 46,1 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour s'établir à 44,2 %, par rapport à 44,8 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre a enregistré une hausse de 126 millions de dollars, ou 15 %, comparativement au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a monté de 120 millions de dollars, ou 14 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des bénéfices est le fait surtout des trois jours civils de plus que le trimestre a comptés, de la baisse de la provision pour pertes sur créances et de la hausse des volumes et des marges. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 49,4 % pour le trimestre, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 50,6 %, contre respectivement 44,6 % et 46,3 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une hausse de 156 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent principalement du fait que le trimestre a compté trois jours civils de plus et qu'il y a eu une croissance des volumes. En regard du trimestre précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 2,7 milliards de dollars, ou 1 %. Les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont augmenté de 0,3 milliard de dollars, ou 1 %. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 1,3 milliard de dollars, ou 3 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 0,4 milliard de dollars, et celui des dépôts d'entreprises, de 2,9 milliards de dollars, ou 4 %. Les marges sur les actifs productifs moyens ont progressé de 3 pdb en raison surtout de facteurs saisonniers. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 40 millions de dollars, ou 6 %, du fait surtout de la croissance des volumes, des trois jours civils de plus que le trimestre a comptés et des initiatives visant les ventes au détail.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a diminué de 29 millions de dollars, ou 12 %, en regard du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a diminué de 1 million de dollars. La provision pour pertes sur créances dans les services bancaires aux entreprises a diminué de 28 millions de dollars du fait de la constitution d'une provision relative à une exposition à un client particulier au cours du trimestre précédent et de l'augmentation des recouvrements pour le trimestre considéré. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,28 %, en baisse de 5 pdb en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets ont diminué de 29 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,29 % du total des prêts, comparativement à 0,30 % au 30 avril 2013.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 14 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre ont enregistré une hausse de 22 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent essentiellement du fait que le trimestre a compté trois jours civils de plus.

L'effectif moyen a été augmenté de 297 ETP, ou 1 %, en regard du trimestre précédent, conséquence principalement des besoins en personnel saisonnier. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré, s'établissant à 45,4 %, contre 47,5 % pour le trimestre précédent, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré, s'établissant à 44,2 %, contre 46,0 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été de 2 740 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, soit une augmentation de 242 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a atteint 2 818 millions de dollars, soit une hausse de 241 millions de dollars, ou 9 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat rajusté s'explique surtout par une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, un rendement de crédit avantageux et une gestion efficace des coûts. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par l'incidence du fait que pour la période correspondante de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et du fait que la période a compté un jour civil de moins. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 47,2 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 48,6 %, contre respectivement 43,2 % et 44,6 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits comme présentés se sont établis à 8 209 millions de dollars, une augmentation de 306 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits rajustés se sont établis à 8 209 millions de dollars, une augmentation de 270 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à la croissance des volumes en portefeuille et à l'ajout d'un mois attribuable à MBNA, le tout en partie contrebalancé par l'incidence du fait que pour la période correspondante de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et du fait que la période a compté un jour civil de moins. Les prêts à la consommation ont généré une solide croissance du volume de prêts de 9,3 milliards de dollars, ou 4 %, qui reflète le ralentissement du marché de l'habitation et le désendettement continu des consommateurs. En regard de la période correspondante de l'exercice précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 9,3 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,2 milliard de dollars, ou 1 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation sont restés relativement stables. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5,3 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 7,2 milliards de dollars, ou 5 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 5,2 milliards de dollars, ou 8 %. La marge sur les actifs productifs moyens a atteint 2,81 %, soit une baisse de 1 pdb, comme présentée, ou de 3 pdb, rajustée, principalement en raison de l'incidence que la faiblesse des taux a eue sur les marges sur les dépôts et de la reprise des rajustements au titre des pertes sur créances sur le portefeuille de cartes de crédit de MBNA au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont monté de 64 millions de dollars, ou 3 %, surtout en raison de la croissance des honoraires liés aux volumes et de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA.

La provision pour pertes sur créances a atteint 705 millions de dollars, soit une baisse de 140 millions de dollars, ou 17 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 659 millions de dollars, soit une baisse de 139 millions de dollars, ou 17 %, qui s'explique essentiellement par une amélioration du rendement de crédit, les meilleures stratégies de recouvrement et le faible nombre de faillites. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 46 millions de dollars, soit une baisse de 1 million de dollars comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,31 %, en baisse de 8 pbp en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 3 774 millions de dollars, en hausse de 129 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 3 668 millions de dollars, en hausse de 94 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En excluant MBNA, les charges ont augmenté de 49 millions de dollars, ou 1 %, en raison de la croissance des volumes, des augmentations de la rémunération fondée sur le mérite et des investissements dans les initiatives pour faire croître le secteur qui ont été largement contrebalancés par des gains de productivité.

L'effectif moyen a été diminué de 2 732 ETP, ou 9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'un transfert d'ETP au secteur Siège social. La diminution de 1 % des ETP liés aux opérations est attribuable aux réductions relatives aux volumes et aux gains de productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté a été de 46,0 %, soit relativement stable en comparaison du ratio de 46,1 % à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté a été de 44,7 %, soit relativement stable en regard du ratio de 45,0 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Au cours du troisième trimestre, TD Canada Trust a obtenu pour la huitième année consécutive le prix J.D. Power and Associates pour le meilleur résultat en matière de satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes. Nous continuerons de viser à offrir un service à la clientèle et une commodité légendaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont affiché de très bons résultats jusqu'à maintenant, attribuables à une croissance solide des volumes, à un bon rendement de crédit et à une gestion efficace des dépenses. Nous prévoyons que ces facteurs se maintiendront dans l'ensemble au quatrième trimestre. Pour le prochain exercice, nous croyons qu'une légère pression à la baisse s'exercera sur nos marges, faisant varier quelque peu nos marges trimestrielles, en fonction de la combinaison des produits, des facteurs saisonniers et des fluctuations des taux d'intérêt. En général, nous nous attendons à une excellente croissance du résultat rajusté pour 2013.

TABLEAU 12 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits d'intérêts nets	144 \$	140 \$	148 \$	432 \$	436 \$
Produits (pertes) d'assurance, déduction faite des règlements et charges connexes ¹	(198)	294	270	421	881
Produits tirés (pertes découlant) des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(40)	10	18	(35)	11
Produits autres que d'intérêts – autres produits	684	647	573	1 940	1 728
Total des produits	590	1 091	1 009	2 758	3 056
Charges autres que d'intérêts	711	710	632	2 091	1 924
Résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, avant TD Ameritrade	(62)	311	304	579	916
Gestion de patrimoine	181	158	154	504	453
Assurance	(243)	153	150	75	463
TD Ameritrade	69	53	56	169	158
Total du secteur Gestion de patrimoine et Assurance	7 \$	364 \$	360 \$	748 \$	1 074 \$
Principaux volumes et ratios					
Actifs administrés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens) ²	279 \$	275 \$	249 \$	279 \$	249 \$
Actifs gérés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens) ³	246	247	204	246	204
Primes brutes d'assurance souscrites	1 049	923	989	2 779	2 629
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	0,4 %	25,2 %	20,9 %	16,8 %	21,5 %
Ratio d'efficacité	120,5 %	65,1 %	62,6 %	75,8 %	63,0 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	11 661	11 751	11 981	11 664	11 961

¹ Les produits (pertes) d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes, sont inclus dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, les règlements et les charges connexes se sont élevés respectivement à 1 140 millions de dollars et 2 345 millions de dollars (respectivement à 645 millions de dollars et 1 736 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012).

² Le résultat au 31 juillet 2012 pour les actifs administrés de Gestion de patrimoine a été retraité afin de le rendre conforme à la présentation adoptée au quatrième trimestre de 2012.

³ Au 31 juillet 2013, les actifs gérés du secteur Gestion de patrimoine comprenaient 29 milliards de dollars (28 milliards de dollars au 30 avril 2013) associés à Epoch.

Comme annoncé le 30 juillet 2013, la Banque a comptabilisé des charges de 565 millions de dollars (418 millions de dollars après impôt) pour le trimestre clos le 31 juillet 2013 pour augmenter les réserves afin de couvrir les demandes d'indemnisation de sinistres automobiles et de sinistres attribuables aux événements météorologiques violents survenus dans le sud de l'Alberta et dans la région du Grand Toronto (appelées «charges d'assurance additionnelles» dans le présent rapport de gestion).

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 7 millions de dollars pour le trimestre, soit une diminution de 353 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les hausses des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et de TD Ameritrade ont été largement neutralisées par la perte du secteur Assurance. En excluant TD Ameritrade, la perte nette du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 62 millions de dollars, soit une diminution de 366 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un résultat net de 69 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 13 millions de dollars, ou 23 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, due surtout à une hausse des bénéfices de TD Ameritrade. Pour son troisième trimestre clos le 30 juin 2013, TD Ameritrade a affiché un résultat net de 184 millions de dollars US, soit 30 millions de dollars US, ou 19 %, de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent, en conséquence surtout de la hausse des produits tirés de transactions attribuable à l'augmentation des volumes de transaction et de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par l'augmentation des soldes d'actifs de clients. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre a été de 0,4 %, comparativement à 20,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits de Gestion de patrimoine et Assurance proviennent des services de placement direct, des activités de conseil, des services de gestion de placement, de l'assurance de personnes et des assurances multirisques. Les produits pour le trimestre ont été de 590 millions de dollars, soit 419 millions de dollars, ou 42 %, de moins qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les produits du secteur Gestion de patrimoine se sont accrus surtout grâce à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs de clients, à l'ajout d'Epoch et à l'augmentation des volumes de transaction. Dans le secteur Assurance, les produits ont diminué du fait des charges d'assurance additionnelles et de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 711 millions de dollars, soit 79 millions de dollars, ou 13 %, de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de l'ajout d'Epoch, de la hausse des frais variables dans le secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits et de l'augmentation des coûts engagés pour soutenir la croissance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, y compris les coûts liés aux employés, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les actifs administrés, qui totalisaient 279 milliards de dollars au 31 juillet 2013, ont monté de 30 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport au 31 juillet 2012. À 246 milliards de dollars au 31 juillet 2013, les actifs gérés ont augmenté de 42 milliards de dollars, ou 21 %, par rapport au 31 juillet 2012. L'augmentation des actifs administrés est principalement attribuable aux nouveaux actifs nets de clients et à une hausse de la valeur de marché des actifs. L'augmentation des actifs gérés est surtout due à l'ajout des actifs gérés d'Epoch d'un montant de 29 milliards de dollars, aux nouveaux actifs nets de clients et à une hausse de la valeur de marché des actifs.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont atteint 1 049 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars, ou 6 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent, hausse essentiellement attribuable à la croissance interne du secteur.

Le nombre moyen d'ETP a glissé de 320, ou 3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis, en partie neutralisée par une hausse de l'effectif attribuable à la croissance des activités. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est détérioré pour s'établir à 120,5 % en raison des charges d'assurance additionnelles, contre 62,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre a enregistré une baisse de 357 millions de dollars en regard du trimestre précédent. Les hausses des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et de TD Ameritrade ont été largement neutralisées par la perte du secteur Assurance. En excluant TD Ameritrade, le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a enregistré une baisse de 373 millions de dollars en regard du trimestre précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade reflète une augmentation du résultat net de 16 millions de dollars, ou 30 %, en regard du trimestre précédent, due surtout à une hausse des bénéfices de TD Ameritrade. Pour son troisième trimestre clos le 30 juin 2013, TD Ameritrade a affiché un résultat net comme présenté en hausse de 40 millions de dollars US, ou 28 %, par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement d'une augmentation des produits tirés de transactions attribuable à l'augmentation des volumes de transaction. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 0,4 %, comparativement à 25,2 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une baisse de 501 millions de dollars, ou 46 %, en regard du trimestre précédent. Les produits du secteur Gestion de patrimoine se sont accrus surtout grâce à la prise en compte d'Epoch pour un trimestre complet et à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs de clients. Dans le secteur Assurance, les produits ont diminué sous l'effet des charges d'assurance additionnelles.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre sont restées relativement stables par rapport au trimestre précédent.

Les actifs administrés, qui totalisaient 279 milliards de dollars au 31 juillet 2013, ont monté de 4 milliards de dollars, ou 1 %, par rapport au 30 avril 2013. À 246 milliards de dollars au 31 juillet 2013, les actifs gérés ont diminué de 1 milliard de dollars par rapport au 30 avril 2013. Les actifs sont restés relativement stables en regard du trimestre précédent, puisque l'augmentation des nouveaux actifs nets de clients a été contrebalancée par la baisse de la valeur de marché des actifs.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 126 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au trimestre précédent, en grande partie en raison du caractère saisonnier.

L'effectif moyen pour le trimestre considéré a été diminué de 90 ETP en regard du trimestre précédent. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est établi à 120,5 % en raison des charges d'assurance additionnelles, contre 65,1 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 a été de 748 millions de dollars, en baisse de 326 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la diminution des bénéfices du secteur Assurance, contrebalancée en partie par la hausse des bénéfices pour le secteur Gestion de patrimoine et TD Ameritrade. En excluant TD Ameritrade, le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 579 millions de dollars, soit une baisse de 337 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un résultat net de 169 millions de dollars, soit une augmentation de 11 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, due surtout à une hausse des bénéfices de TD Ameritrade. Pour les neuf mois clos le 30 juin 2013, TD Ameritrade a affiché un résultat net de 474 millions de dollars US, soit 32 millions de

dollars US, ou 7 %, de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, en conséquence surtout de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par l'augmentation des soldes d'actifs de clients, de la hausse des produits tirés de transactions attribuable à l'augmentation des volumes de transaction et de la baisse des charges, le tout contrebalancé par des éléments liés aux impôts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 16,6 %, comparativement à 21,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits se sont établis à 2 758 millions de dollars, soit une baisse de 298 millions de dollars, ou 10 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits du secteur Gestion de patrimoine se sont accrus surtout grâce à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs de clients et à l'ajout d'Epoch. Dans le secteur Assurance, les produits ont diminué par suite des charges d'assurance additionnelles et de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis, en partie compensées par la croissance des volumes de primes.

Les charges autres que d'intérêts ont été de 2 091 millions de dollars, en hausse de 167 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des frais variables du secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits, à l'ajout d'Epoch, y compris les frais d'intégration, et à la hausse des coûts pour soutenir la croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, y compris les coûts liés aux employés, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont atteint 2 779 millions de dollars, en hausse de 150 millions de dollars, ou 6 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, hausse essentiellement attribuable à la croissance interne du secteur.

L'effectif moyen a été diminué de 297 ETP, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, surtout par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis. Le ratio d'efficience s'est établi à 75,8 % du fait des charges d'assurance additionnelles, comparativement à 63,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Notre secteur Gestion de patrimoine poursuit sur sa lancée, favorisé par la croissance des nouveaux actifs nets. Nous nous concentrons à améliorer le service à la clientèle et à gérer les dépenses d'une façon prudente, et le secteur maintient le cap afin de produire de très bons résultats pour l'exercice pour autant que les marchés financiers demeurent fermes.

Comme annoncé le 30 juillet 2013, nous prévoyons une baisse modeste des bénéfices à moyen terme du secteur Assurance par rapport au niveau normalisé de 600 millions en dollars atteint pour 2012. Tout en restant attentifs aux changements qui touchent le domaine de l'assurance, nous croyons que, malgré les difficultés, le secteur Assurance offre de bonnes perspectives de croissance à long terme.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012
Produits d'intérêts nets	1 374 \$	1 268 \$	1 180 \$	1 334 \$	1 244 \$	1 160 \$
Produits autres que d'intérêts	593	470	346	575	463	340
Total des produits	1 967	1 738	1 526	1 909	1 707	1 500
Provision pour pertes sur créances – prêts	218	182	150	213	178	148
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	(11)	3	3	(11)	3	3
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	16	12	22	15	12	22
Provision pour pertes sur créances	223	197	175	217	193	173
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 206	1 072	1 058	1 170	1 052	1 041
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 206	1 072	930	1 170	1 052	915
Résultat net – comme présenté	445 \$	398 \$	284 \$	432 \$	392 \$	279 \$
Rajustements pour les éléments à noter²						
Provision pour litiges	–	–	77	–	–	76
Résultat net – rajusté	445 \$	398 \$	361 \$	432 \$	392 \$	355 \$
Principaux volumes et ratios						
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	9,1 %	8,6 %	6,4 %	9,1 %	8,6 %	6,4 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	9,1 %	8,6 %	8,1 %	9,1 %	8,6 %	8,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ³	3,80 %	3,67 %	3,59 %	3,80 %	3,67 %	3,59 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	61,3 %	61,7 %	69,3 %	61,3 %	61,7 %	69,3 %
Ratio d'efficacité – rajusté	61,3 %	61,7 %	60,9 %	61,3 %	61,7 %	60,9 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 312	1 310	1 299	1 312	1 310	1 299
Nombre moyen d'équivalents temps plein	24 811	24 668	24 972	24 811	24 668	24 972

	<i>Neuf mois clos les</i>			
	Dollars canadiens		Dollars américains	
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits d'intérêts nets	3 744 \$	3 515 \$	3 688 \$	3 479 \$
Produits autres que d'intérêts	1 489	1 093	1 467	1 083
Total des produits	5 233	4 608	5 155	4 562
Provision pour pertes sur créances – prêts	551	421	542	417
Provision pour (recouvrement de) pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	(5)	9	(5)	9
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	50	95	50	95
Provision pour pertes sur créances	596	525	587	521
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	3 271	3 196	3 223	3 166
Charges autres que d'intérêts – rajustées	3 174	2 772	3 125	2 744
Résultat net – comme présenté	1 158 \$	812 \$	1 140 \$	802 \$
Rajustements pour les éléments à noter²				
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	9	–	9
Provision pour litiges	70	248	71	247
Résultat net – rajusté	1 228 \$	1 069 \$	1 211 \$	1 058 \$
Principaux volumes et ratios				
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	8,3 %	6,1 %	8,3 %	6,1 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	8,8 %	8,1 %	8,8 %	8,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ³	3,58 %	3,65 %	3,58 %	3,65 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	62,5 %	69,4 %	62,5 %	69,4 %
Ratio d'efficacité – rajusté	60,7 %	60,2 %	60,7 %	60,2 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 312	1 299	1 312	1 299
Nombre moyen d'équivalents temps plein	24 896	24 934	24 896	24 934

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net comme présenté et rajusté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour le trimestre s'est établi à 445 millions de dollars, une hausse de 161 millions de dollars, ou 57 %, du résultat net comme présenté, et de 84 millions de dollars, ou 23 %, du résultat net rajusté, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté et rajusté pour le trimestre a atteint 432 millions de dollars US, soit une augmentation de 153 millions de dollars US, ou 55 %, du résultat net comme présenté, et de 77 millions de dollars US, ou 22 %, du résultat net rajusté, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats comprennent la quote-part de la Banque des bénéfices tirés du portefeuille de cartes de crédit de Target après l'acquisition d'environ 5,6 milliards de dollars US de créances sur cartes de crédit au deuxième trimestre de l'exercice. Les produits et les charges se rapportant à Target sont présentés au montant brut à l'état du résultat et les charges autres que d'intérêts comprennent les charges de la Banque liées à l'entreprise et les sommes dues à Target en vertu de l'entente visant le programme de cartes de crédit. L'augmentation du résultat net est principalement attribuable à la forte croissance des prêts, à la hausse des profits à la vente de valeurs mobilières, y compris la vente d'une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes et à une réduction des charges liées aux litiges, en partie contrebalancées par la diminution des marges. Le rendement annualisé comme présenté et rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre s'est établi à 9,1 %, comparativement à un rendement comme présenté de 6,4 % et à un rendement rajusté de 8,1 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises, des placements, des prêts-auto et des cartes de crédit. En dollars américains, les produits pour le trimestre ont atteint 1 909 millions de dollars US, une hausse de 409 millions de dollars US, ou 27 %, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent, attribuable principalement à l'inclusion des produits découlant de l'acquisition d'actifs de Target, à une forte hausse interne des prêts et des dépôts et à la progression des profits à la vente de valeurs mobilières, contrebalancées en partie par la baisse des marges et la désactualisation des prêts acquis. Les profits à la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts se sont élevés à 118 millions de dollars US pour le trimestre, une amélioration de 95 millions de dollars US en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent. Compte non tenu de Target, les prêts moyens ont augmenté de 11 milliards de dollars US, ou 12 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, les prêts aux particuliers ayant enregistré une hausse de 18 % et les prêts aux entreprises, de 7 %. Les dépôts moyens se sont accrus de 18 milliards de dollars US, ou 11 %, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent, étant donné la croissance de 9 % du volume des dépôts de particuliers, la croissance de 5 % du volume des dépôts d'entreprises et la croissance de 18 % du volume des dépôts de TD Ameritrade. La marge sur les actifs productifs moyens s'est établie à 3,80 %, une augmentation de 21 pnb en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent qui découle de la prise en compte des résultats de Target pour un trimestre complet, contrebalancée en partie par la compression de la marge sur les activités de base.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est élevée à 217 millions de dollars US, soit 44 millions de dollars US, ou 25 %, de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 204 millions de dollars US, une hausse de 100 millions de dollars US, ou 96 %, comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par la provision pour pertes sur créances liée à Target et l'augmentation des provisions relatives aux prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 24 millions de dollars US, soit une baisse de 42 millions de dollars US, ou 64 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, du fait surtout de l'amélioration de la qualité de crédit. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,88 %, soit 10 pnb de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent étant donné l'ajout de la provision pour pertes sur prêts liée à Target. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, ont été stables par rapport au 31 juillet 2012, représentant 1,3 % du total des prêts. Par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, la baisse de 264 millions de dollars US, ou 20 %, des titres de créance nets ayant subi une perte de valeur classés comme prêts, qui ont atteint 1 033 millions de dollars US, s'explique principalement par la vente et la liquidation continue de ces titres.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 170 millions de dollars US, soit 129 millions de dollars US de plus, ou 12 %, de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse des charges liées à Target et des investissements faits pour stimuler la croissance, contrebalancés par la diminution des coûts liés aux litiges et les gains de productivité. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre se sont établies à 1 170 millions de dollars US, en hausse de 255 millions de dollars US, ou 28 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des charges liées à Target et des investissements faits pour stimuler la croissance, contrebalancés en partie par les gains de productivité.

Le nombre moyen d'ETP a baissé de 161, les compressions prévues dans le réseau de succursales et chez Financement auto TD aux États-Unis ayant été en partie annulées par des ajouts attribuables aux investissements dans des initiatives de croissance. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour atteindre 61,3 %, en comparaison de 69,3 % au troisième trimestre de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté a été de 61,3 %, soit relativement stable par rapport à 60,9 % au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

En dollars canadiens, le résultat net comme présenté et rajusté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté de 47 millions de dollars pour le trimestre, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté et rajusté pour le trimestre s'est accru de 40 millions de dollars US, ou 10 %, en regard du trimestre précédent. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 9,1 %, comparativement à 8,6 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont progressé de 202 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport au trimestre précédent, du fait surtout de la prise en compte de l'acquisition de Target pour un trimestre complet, de la forte croissance interne des prêts et des dépôts et de la hausse des profits à la vente de valeurs mobilières, y compris la vente d'une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, en partie contrebalancées par le recul des marges. Les profits à la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts ont augmenté de 38 millions de dollars US en regard du trimestre précédent. Compte non tenu de Target, les prêts moyens se sont accrus de 2 milliards de dollars US, ou 2 %, depuis le trimestre précédent, les prêts aux particuliers ayant augmenté de 3 % et les prêts aux entreprises, de 2 %. Les dépôts moyens se sont accrus de 5 milliards de dollars US, ou 3 %, comparativement au trimestre précédent. La hausse de 13 pnb de la marge sur les actifs productifs moyens, qui s'est élevée à 3,80 %, en regard du trimestre précédent découle essentiellement de la prise en compte des résultats de Target sur un trimestre complet, contrebalancée en partie par la compression de la marge sur les activités de base.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été plus élevé de 24 millions de dollars US, ou 12 %, que la provision du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances de services bancaires aux particuliers s'est accrue de 58 millions de dollars US, ou 40 %, par rapport au trimestre précédent du fait surtout de la prise en compte de l'acquisition de Target pour un trimestre complet et d'une augmentation des provisions pour les prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a reculé de 20 millions de dollars US, ou 45 %, en raison principalement de l'amélioration de la qualité du crédit. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,88 %, soit 13 pnb de plus qu'au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont

représenté 1,3 %, contre 1,2 % au 30 avril 2013. En regard du trimestre précédent, la baisse de 219 millions de dollars US, ou 17 %, des titres de créance nets ayant subi une perte de valeur classés comme prêts, qui ont atteint 1 033 millions de dollars US, s'explique principalement par la vente et la liquidation continue de ces titres.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées et rajustées ont connu une hausse de 118 millions de dollars US pour le trimestre, ou 11 %, par rapport au trimestre précédent, hausse qui s'explique essentiellement par les charges plus élevées liées aux charges de Target prises en compte pour un trimestre complet et le calendrier des initiatives planifiées.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 143 par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des facteurs saisonniers et des investissements faits pour stimuler la croissance, contrebalancés partiellement par les compressions prévues dans le réseau de succursales et chez Financement auto TD aux États-Unis. Le ratio d'efficacité comme présenté et rajusté pour le trimestre s'est élevé à 61,3 %, soit quasiment au niveau de 61,7 % du trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 s'est établi à 1 158 millions de dollars, soit une hausse de 346 millions de dollars, ou 43 %, et le résultat net rajusté a été de 1 228 millions de dollars, soit une augmentation de 159 millions de dollars, ou 15 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté a été de 1 140 millions de dollars US, une hausse de 338 millions de dollars US, ou 42 %, et le résultat net rajusté a atteint 1 211 millions de dollars US, en hausse de 153 millions de dollars US, ou 14 %. La hausse du résultat net est principalement attribuable à la croissance des prêts, à la hausse des profits à la vente de valeurs mobilières et à une réduction des charges liées aux litiges, qui ont plus que compensé la diminution des marges. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté se sont établis à respectivement 8,3 % et 8,8 %, comparativement à respectivement 6,1 % et 8,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

En dollars américains, les produits ont atteint 5 155 millions de dollars US, en hausse de 593 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement sous l'effet de la forte croissance interne des prêts et des dépôts, des profits à la vente de valeurs mobilières ainsi que de l'inclusion de l'acquisition de Target, en partie contrebalancés par une diminution des marges d'intérêts nettes. Les profits à la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts ont atteint 280 millions de dollars US depuis le début de l'exercice, une hausse de 172 millions de dollars US en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de Target, les prêts moyens ont augmenté de 12 milliards de dollars US, ou 14 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les prêts aux particuliers ont enregistré une hausse de 21 % et les prêts aux entreprises, de 10 %. Les dépôts moyens ont progressé de 16 milliards de dollars US, ou 10 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les dépôts de particuliers ayant progressé de 9 %, les dépôts d'entreprises, de 5 %, et les dépôts de TD Ameritrade, de 14 %. La marge sur les actifs productifs moyens a baissé de 7 pds par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,58 %, du fait surtout de la pression continue exercée sur les marges et de l'incidence de la vente de valeurs mobilières, compensées en partie par l'acquisition de Target.

Le total de la provision pour pertes sur créances a été de 587 millions de dollars US, une augmentation de 66 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 462 millions de dollars US, soit une hausse de 199 millions de dollars US, ou 76 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par les provisions constituées pour les prêts sur cartes de crédit acquis de Target et une augmentation des provisions pour les prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 130 millions de dollars US, une diminution de 119 millions de dollars US, ou 48 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,76 %, soit 6 pds de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 3 223 millions de dollars US, en hausse de 57 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont atteint 3 125 millions de dollars US, en hausse de 381 millions de dollars US, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation des charges liées à l'acquisition d'actifs de Target, de l'ouverture de nouvelles succursales et d'autres initiatives planifiées.

Le nombre moyen d'ETP a reculé de 38, ce qui reflète les compressions prévues dans le réseau de succursales et chez Financement auto TD aux États-Unis. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est amélioré pour atteindre 62,5 %, en comparaison de 69,4 % à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté s'est détérioré, s'établissant à 60,7 %, en regard de 60,2 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Nous continuerons de nous appuyer sur le leadership de nos services bancaires commodes pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure en prenant des décisions judicieuses à l'échelle locale et en améliorant les produits offerts à nos clients, ce qui devrait contribuer à maintenir la croissance notable des prêts et des dépôts. Compte tenu des niveaux élevés de profits à la vente de valeurs mobilières et de titres de créance classés comme prêts au cours du trimestre considéré et des baisses des profits latents dans le portefeuille en raison de la hausse des taux d'intérêt, nous prévoyons qu'au prochain trimestre les profits sur valeurs mobilières seront inférieurs à la fourchette que nous avons précédemment ciblée, soit 60 millions de dollars à 80 millions de dollars par trimestre. Nous nous attendons à ce que nos marges, exclusion faite de Target et de la variation due à la désactualisation, se stabilisent et s'améliorent par rapport à leurs niveaux actuels puisque l'augmentation des taux à long terme permet d'améliorer les rendements de nos actifs. Le redressement du marché de l'habitation et de l'ensemble de l'économie aux États-Unis a donné lieu à des conditions de crédit plus favorables qu'au cours des exercices précédents et qui, selon nous, le resteront dans un avenir prévisible. Nous continuons de surveiller un certain nombre de changements en cours de la réglementation et de la législation (y compris, le Durbin Amendement) qui pourraient avoir une incidence pour nous. Finalement, à l'exclusion des coûts ajoutés par les acquisitions, le taux de croissance interne des charges, en dollars américains, devrait être moins élevé par rapport à l'exercice précédent grâce aux gains de productivité.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	505 \$	485 \$	447 \$	1 473 \$	1 324 \$
Produits autres que d'intérêts	58	158	191	332	605
Total des produits	563	643	638	1 805	1 929
Provision pour pertes sur créances	23	3	21	21	39
Charges autres que d'intérêts	351	375	406	1 119	1 196
Résultat net	147 \$	220 \$	180 \$	526 \$	571 \$
Principaux volumes et ratios					
Produits de négociation	284 \$	353 \$	360 \$	928 \$	1 018 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars) ¹	46	49	48	46	48
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	14,3 %	20,9 %	16,7 %	16,7 %	18,3 %
Ratio d'efficience	62,3 %	58,3 %	63,6 %	62,0 %	62,0 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 592	3 549	3 588	3 537	3 555

¹ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exclusion des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode «tout compris». En 2012, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II, y compris les amendements relatifs au risque de marché.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 147 millions de dollars, en baisse de 33 millions de dollars, ou 18 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse découle surtout de la diminution des produits liés aux activités de négociation, en partie contrebalancée par le recul des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 14,3 %, comparativement à 16,7 % pour le troisième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 563 millions de dollars, soit 75 millions de dollars, ou 12 %, de moins qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des produits de négociation d'instruments à revenu fixe, d'instruments de crédit et d'actions, qui a été entraînée par le fait que les résultats du troisième trimestre de l'exercice précédent comprenaient des profits comptabilisés sur des positions de négociation considérées auparavant comme douteuses. Cette diminution a été compensée en partie par l'augmentation des frais gagnés sur les prêts par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 23 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de plus qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances du trimestre achevé comprend le coût engagé pour protéger le crédit et une provision spécifique pour pertes sur créances dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises et de placements.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 351 millions de dollars, soit 55 millions de dollars, ou 14 %, de moins qu'au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la baisse de la rémunération variable entraînée par la composition des produits et la diminution des provisions pour litiges.

Les actifs pondérés en fonction des risques atteignaient 46 milliards de dollars au 31 juillet 2013, un recul de 2 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport au 31 juillet 2012. Le recul résulte surtout de la diminution des expositions aux risques, en partie contrebalancée par la mise en œuvre du dispositif réglementaire de Bâle III.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a baissé de 73 millions de dollars, ou 33 %, par rapport au trimestre précédent. Cette baisse s'explique en bonne partie par la diminution des produits liés aux activités de négociation, le recul des profits tirés du portefeuille de placements et la hausse de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par la baisse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 14,3 %, comparativement à 20,9 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont reculé de 80 millions de dollars, ou 12 %, du fait essentiellement de la baisse des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit et de celle des profits dans le portefeuille de placements. Les produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit ont baissé par suite de la réduction du volume de transactions des clients, contrebalancée en partie par une hausse des frais gagnés sur les prêts et le niveau accru des activités de montages de crédit.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 23 millions de dollars, soit 20 millions de dollars de plus qu'au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances du trimestre considéré comprend le coût engagé pour protéger le crédit et une provision spécifique pour pertes sur créances dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises et de placements. La provision pour pertes sur créances du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte principalement du coût engagé pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont baissé de 24 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent sous l'effet de la baisse de la rémunération variable entraînée par la diminution des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques au 31 juillet 2013 ont diminué de 3 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au 30 avril 2013. La diminution est principalement liée à la diminution des expositions aux risques.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 a été de 526 millions de dollars, en baisse de 45 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à la période correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse découle surtout de la diminution des produits et de la hausse du taux d'imposition effectif, en partie contrebalancées par le recul des charges autres que d'intérêts et de la provision pour pertes sur créances. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 16,7 %, comparativement à 18,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont atteint 1 805 millions de dollars, soit une baisse de 124 millions de dollars, ou 6 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est en grande partie attribuable aux produits plus bas tirés de la négociation de titres à revenu fixe et d'instruments de crédit par suite de l'activité réduite des marchés financiers. Les produits tirés de la négociation d'actions ont été moins élevés que ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, qui englobaient des profits comptabilisés sur des positions de négociation considérées auparavant comme douteuses. La baisse des produits tirés des services bancaires de placement s'explique surtout par la diminution des fusions et acquisitions et des honoraires de prise ferme, en partie contrebalancée par l'accroissement des activités de montage de crédit.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 21 millions de dollars, en baisse de 18 millions de dollars, ou 46 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse s'explique surtout par les recouvrements dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises au cours de la période de l'exercice considéré.

Les charges autres que d'intérêts ont été de 1 119 millions de dollars, soit 77 millions de dollars, ou 6 %, de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la baisse de la rémunération variable entraînée par la diminution des produits et la réduction des charges opérationnelles.

Perspectives

Nous sommes encouragés par le rétablissement graduel des marchés financiers et de l'économie, mais mis ensemble, les difficultés budgétaires en Europe et aux États-Unis, le ralentissement du marché des marchandises et l'incidence de la réforme de la réglementation influenceront sur les conditions de négociation à moyen terme. L'annonce faite récemment par la Réserve fédérale à l'égard du programme d'achat d'obligations de la banque centrale a créé une certaine volatilité sur les marchés. L'instabilité de l'environnement macroéconomique a une incidence sur l'ensemble des activités des sociétés et des investisseurs; toutefois, nous nous attendons à ce que nos solides entreprises continuent de dégager de très bons résultats. Nous maintenons notre attention sur nos priorités de servir nos clients, d'être une contrepartie estimée, de faire croître notre entreprise, de gérer nos risques et de réduire les charges d'ici la fin de 2013.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Résultat net – comme présenté	(45) \$	(106) \$	15 \$	(132) \$	(81) \$
Rajustements pour les éléments à noter : Diminution (augmentation) du résultat net¹					
Amortissement des immobilisations incorporelles	59	58	59	173	178
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(70)	22	–	(72)	54
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	(2)	–	–
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	6	–	14
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ²	–	–	(30)	–	(120)
Incidence positive attribuable à une modification des taux d'imposition prévus par la loi	–	–	(18)	–	(18)
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	48	–	–	48	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	37	80	15	149	108
Résultat net – rajusté	(8) \$	(26) \$	30 \$	17 \$	27 \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté					
Charges nettes du Siège social	(118) \$	(116) \$	(55) \$	(368) \$	(242) \$
Divers	84	64	59	307	191
Participations ne donnant pas le contrôle	26	26	26	78	78
Résultat net – rajusté	(8) \$	(26) \$	30 \$	17 \$	27 \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² À compter de 2013, la variation de la «réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées» dans le cadre normal des activités relatives aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux Services bancaires de gros sera incluse dans le résultat net rajusté du Siège social et ne sera plus comptabilisée comme un élément à noter.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le secteur Siège social a subi une perte nette comme présentée de 45 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à un bénéfice net comme présenté de 15 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 8 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net rajusté de 30 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. La perte est surtout due à la hausse des charges nettes du Siège social attribuable à l'augmentation des charges liées aux régimes de retraite et aux initiatives stratégiques, en partie contrebalancée par divers éléments favorables. La hausse du résultat provenant de divers éléments s'explique en grande partie par la réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées relatives au portefeuille de prêts canadien.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 45 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 106 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 8 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 26 millions de dollars pour le trimestre précédent. La diminution de la perte découle de divers éléments favorables, notamment la hausse des profits tirés des activités de trésorerie et autres activités de couverture, contrebalancée en partie par des éléments fiscaux défavorables.

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T3 2012

Le secteur Siège social a subi une perte nette comme présentée de 132 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, par rapport à une perte nette comme présentée de 81 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 est de 17 millions de dollars, contre 27 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recul est en grande partie imputable au fait que les charges nettes du Siège social ont augmenté avec la hausse des charges liées aux régimes de retraite et aux initiatives stratégiques, laquelle a été en grande partie contrebalancée par la réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées relatives au portefeuille de prêts canadien et par les résultats fiscaux positifs.

Perspectives

Compte tenu de leur caractère saisonnier, les charges du secteur Siège social devraient être un peu plus élevées pour le quatrième trimestre de l'exercice que pour le trimestre considéré.

REVUE DU BILAN

Depuis le début de l'exercice – T3 2013 par rapport au T4 2012

Le **total de l'actif** s'établissait à 835 milliards de dollars au 31 juillet 2013, soit 24 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette est principalement attribuable à une hausse de 25 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) et à une hausse de 16 milliards de dollars des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance, en partie contrebalancée par une baisse de 17 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur.

Les **actifs financiers à la juste valeur** ont diminué de 17 milliards de dollars, largement sous l'effet d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente à la catégorie valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance et d'une baisse des actifs dérivés des Services bancaires de gros.

Les **valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance** ont augmenté de 16 milliards de dollars en raison d'un reclassement hors de la catégorie valeurs mobilières disponibles à la vente et d'une hausse des valeurs mobilières dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 25 milliards de dollars, par suite principalement de hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. L'augmentation dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est attribuable à la croissance des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis a ajouté 6 milliards de dollars au total des prêts. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté surtout du fait de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts accordés aux entreprises et aux gouvernements.

Le **total du passif** s'établissait à 784 milliards de dollars au 31 juillet 2013, soit 22 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette découle principalement d'une hausse de 21 milliards de dollars des dépôts, en partie annulée par une baisse de 3 milliards de dollars des billets et débiteures subordonnés.

Les **dépôts** se sont accrus de 21 milliards de dollars principalement en raison d'une augmentation des dépôts de particuliers autres que les dépôts à terme dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie annulée par une diminution des dépôts à terme de particuliers dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **billets et débiteures subordonnés** ont diminué de 3 milliards de dollars en raison surtout des rachats.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 51 milliards de dollars au 31 juillet 2013, soit 2 milliards de dollars, ou 4 %, de plus qu'au 31 octobre 2012, en raison principalement de la hausse des résultats non distribués.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T3 2013 par rapport au T3 2012

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 664 millions de dollars au 31 juillet 2013, en hausse de 297 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Ceux des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté de 230 millions de dollars, ou 19 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent en raison notamment de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis, alors que ceux des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 99 millions de dollars, ou 9 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, s'élevaient à 2 200 millions de dollars au 31 juillet 2013, en hausse de 225 millions de dollars, ou 11 %, en regard du troisième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 3 066 millions de dollars au 31 juillet 2013 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 375 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 391 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 2 300 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 10 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 100 millions de dollars, ou 34 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, étant donné surtout l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 258 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout du portefeuille de prêts-auto indirects aux États-Unis et de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue chaque trimestre la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées en ayant recours à des modèles de risque de crédit et au jugement de la direction.

Par rapport au trimestre précédent – T3 2013 par rapport au T2 2013

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont augmenté de 110 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 111 millions de dollars, ou 5 % par rapport au trimestre précédent.

La provision relative à des contreparties particulières a diminué de 16 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. La provision évaluée collectivement pour les prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 7 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 125 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent.

TABLEAU 16 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements^{1,2}					
Solde au début de la période	2 554 \$	2 494 \$	2 363 \$	2 518 \$	2 493 \$
Ajouts	1 172	1 115	1 061	3 228	3 038
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(636)	(604)	(596)	(1 825)	(1 755)
Sorties du bilan	(451)	(463)	(480)	(1 392)	(1 412)
Écarts de conversion et autres ajustements	25	12	19	35	3
Solde à la fin de la période	2 664 \$	2 554 \$	2 367 \$	2 664 \$	2 367 \$

¹ Exclut les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Exclut les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU 17 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES – AU BILAN

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012
Provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan			
Contreparties particulières	375 \$	391 \$	383 \$
Individuellement non significatives	391	384	291
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 097	1 962	1 844
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan	2 863	2 737	2 518
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts hors bilan			
Contreparties particulières	–	–	2
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	203	213	198
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts hors bilan	203	213	200
Total	3 066 \$	2 950 \$	2 718 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1,2}	2 200 \$	2 089 \$	1 975 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets ^{1,2}	0,51 %	0,49 %	0,49 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,43 %	0,40 %	0,43 %

¹ Exclut les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Exclut les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers liés notamment à l'achat d'une résidence ou à un refinancement. Les politiques et stratégies en matière de crédit sont alignées sur l'appétit pour le risque de la Banque et répondent à l'ensemble des exigences réglementaires. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non garanties à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles qui protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme d'évaluation des facteurs de stress global. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon nos plus récentes analyses, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 18 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1,2}

<i>Aux</i>												
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)												
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés ³		Non assurés		Assurées ³		Non assurées		Assurés ³	Non assurés		
31 juillet 2013												
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 962 \$	2,5 %	1 060 \$	0,7 %	708 \$	1,1 %	780 \$	1,2 %	4 670 \$	2,1 %	1 840 \$	0,8 %
Colombie-Britannique ⁴	20 578	12,8	9 892	6,2	4 337	6,9	7 533	12,1	24 915	11,2	17 425	7,8
Ontario ⁴	56 020	34,8	21 261	13,2	14 043	22,6	17 630	28,3	70 063	31,4	38 891	17,4
Prairies ⁴	25 789	16,1	6 437	4,0	6 013	9,6	6 832	10,9	31 802	14,3	13 269	5,9
Québec	11 625	7,2	4 008	2,5	2 326	3,7	2 234	3,6	13 951	6,3	6 242	2,8
Total – Canada	117 974 \$	73,4 %	42 658 \$	26,6 %	27 427 \$	43,9 %	35 009 \$	56,1 %	145 401 \$	65,3 %	77 667 \$	34,7 %
États-Unis et autres pays	500		20 378		9		10 582		509		30 960	
Total	118 474 \$		63 036 \$		27 436 \$		45 591 \$		145 910 \$		108 627 \$	
31 octobre 2012												
Total	120 569 \$		51 603 \$		30 251 \$		44 814 \$		150 820 \$		96 417 \$	

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée contractuelle restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser. L'habitude actuelle des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 19 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1,2}

<i>Aux</i>									
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Total
31 juillet 2013									
Canada	10,5 %	4,4 %	8,5 %	12,0 %	22,5 %	26,1 %	15,7 %	0,3 %	100,0 %
États-Unis	2,3	1,4	23,5	2,1	8,5	59,8	2,4	–	100,0
Total	9,6 %	4,1 %	10,2 %	10,9 %	20,9 %	29,8 %	14,2 %	0,3 %	100,0 %
31 octobre 2012									
Total³	9,0 %	4,3 %	10,7 %	11,9 %	17,6 %	29,0 %	16,1 %	1,4 %	100,0 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

³ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

TABLEAU 20 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ : NOUVEAUX PRÊTS MONTÉS ET NOUVEAUX PRÊTS ACQUIS^{1, 2, 3}

	<i>Trois mois clos les</i>		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ⁴	Total
	31 juillet 2013		
Canada			
Provinces de l'Atlantique	73 %	62 %	71 %
Colombie-Britannique ⁵	67	58	65
Ontario ⁵	69	61	67
Prairies ⁵	71	62	70
Québec	71	63	70
Total – Canada	69 %	61 %	67 %
États-Unis et autres pays	68 %	67 %	68 %
Total	69 %	62 %	67 %
	31 octobre 2012		
Total	68 %	65 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 31 juillet 2013, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,4 milliards de dollars (2,3 milliards de dollars au 31 octobre 2012), qui étaient principalement composés de prêts-auto canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, approchait de 3,02 % sur une année (5 % au 31 octobre 2012). Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 21 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux												Total Exposition ⁵	
	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de titres ²				Portefeuille de négociation et de placement ^{3,4}					
	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total	Entreprises	Emprunteurs souverains	Institutions financières	Total		
													31 juillet 2013	
GIPE														
Grèce	-	\$ -	\$ -	\$ -	-	\$ -	\$ -	\$ -	-	\$ -	\$ -	\$ -	-	\$ -
Italie	-	110	1	111	-	-	3	3	12	1	25	38	152	
Irlande	-	-	-	-	-	-	13	13	-	-	1	1	14	
Portugal	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	3	
Espagne	113	-	48	161	5	-	18	23	9	-	206	215	399	
Total GIPE	113	\$ 110	\$ 49	\$ 272	\$ 5	\$ -	\$ 37	\$ 42	\$ 21	\$ 1	\$ 232	\$ 254	\$ 568	
Reste de l'Europe														
France	452	-	73	525	51	294	807	1 152	56	1 790	140	1 986	3 663	
Allemagne	803	267	47	1 117	260	1 979	601	2 840	139	4 611	70	4 820	8 777	
Pays-Bas	357	143	286	786	320	143	354	817	66	5 613	992	6 671	8 274	
Suède	-	42	92	134	-	20	48	68	2	754	586	1 342	1 544	
Suisse	784	-	120	904	-	-	743	743	27	-	300	327	1 974	
Royaume-Uni	1 199	3 907	216	5 322	483	195	2 351	3 029	51	194	5 122	5 367	13 718	
Autres ⁶	109	152	38	299	78	94	262	434	67	1 775	173	2 015	2 748	
Reste de l'Europe	3 704	\$ 4 511	\$ 872	\$ 9 087	\$ 1 192	\$ 2 725	\$ 5 166	\$ 9 083	\$ 408	\$ 14 737	\$ 7 383	\$ 22 528	\$ 40 698	
Total – Europe	3 817	\$ 4 621	\$ 921	\$ 9 359	\$ 1 197	\$ 2 725	\$ 5 203	\$ 9 125	\$ 429	\$ 14 738	\$ 7 615	\$ 22 782	\$ 41 266	
													31 octobre 2012	
GIPE														
Grèce	-	\$ -	\$ -	\$ -	-	\$ -	\$ -	4	\$ 4	\$ -	\$ -	\$ -	4	
Italie	-	97	-	97	-	-	3	3	17	2	19	38	138	
Irlande	-	-	-	-	-	-	66	66	-	-	1	1	67	
Portugal	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	3	
Espagne	70	-	48	118	14	-	19	33	11	1	203	215	366	
Total GIPE	70	\$ 97	\$ 48	\$ 215	\$ 14	\$ -	\$ 95	\$ 109	\$ 28	\$ 3	\$ 223	\$ 254	\$ 578	
Reste de l'Europe														
France	393	-	24	417	115	366	779	1 260	54	1 690	163	1 907	3 584	
Allemagne	659	185	80	924	262	1 167	816	2 245	124	3 929	50	4 103	7 272	
Pays-Bas	369	-	260	629	283	25	460	768	53	4 721	1 294	6 068	7 465	
Suède	-	-	4	4	-	-	80	80	1	380	401	782	866	
Suisse	529	-	76	605	-	-	969	969	31	-	297	328	1 902	
Royaume-Uni	1 439	483	216	2 138	476	73	2 466	3 015	101	64	4 726	4 891	10 044	
Autres ⁶	15	59	25	99	32	189	323	544	13	2 002	165	2 180	2 823	
Reste de l'Europe	3 404	\$ 727	\$ 685	\$ 4 816	\$ 1 168	\$ 1 820	\$ 5 893	\$ 8 881	\$ 377	\$ 12 786	\$ 7 096	\$ 20 259	\$ 33 956	
Total – Europe	3 474	\$ 824	\$ 733	\$ 5 031	\$ 1 182	\$ 1 820	\$ 5 988	\$ 8 990	\$ 405	\$ 12 789	\$ 7 319	\$ 20 513	\$ 34 534	

¹ Les expositions sont présentées déduction faite des pertes de valeur, s'il y a lieu. Aucune perte de valeur n'était comptabilisée pour les expositions européennes au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie était de 1,3 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2012) pour le GIPE et de 24,6 milliards de dollars (31,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) pour le reste de l'Europe. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'ISDA.

³ Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

⁴ Les justes valeurs des expositions au GIPE qui sont classées dans le niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012.

⁵ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,4 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

⁶ Les expositions «Autres» de l'Europe sont réparties entre 12 pays (11 pays au 31 octobre 2012), dont l'exposition nette individuelle était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012.

TABLEAU 22 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux		
	Prêts et engagements		
	Prêts directs ¹	Prêts indirects ²	Total
	31 juillet 2013		
GIPE			
Grèce	–	–	–
Italie	111	–	111
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	62	99	161
Total GIPE	173	99	272
Reste de l'Europe			
France	67	458	525
Allemagne	351	766	1 117
Pays-Bas	275	511	786
Suède	95	39	134
Suisse	183	721	904
Royaume-Uni	3 983	1 339	5 322
Autres	213	86	299
Reste de l'Europe	5 167	3 920	9 087
Total – Europe	5 340	4 019	9 359
	31 octobre 2012		
GIPE			
Grèce	–	–	–
Italie	97	–	97
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	26	92	118
Total GIPE	123	92	215
Reste de l'Europe			
France	42	375	417
Allemagne	346	578	924
Pays-Bas	32	597	629
Suède	–	4	4
Suisse	119	486	605
Royaume-Uni	641	1 497	2 138
Autres	72	27	99
Reste de l'Europe	1 252	3 564	4 816
Total – Europe	1 375	3 656	5 031

¹ Comprennent les prêts financés et les acceptations bancaires.

² Comprennent les engagements non utilisés et les lettres de crédit.

Environ 87 % (97 % au 31 octobre 2012) des expositions de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA par Moody's ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations sur dérivés et de rachat de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 4,6 milliards de dollars (3,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 408 millions de dollars (493 millions de dollars au 31 octobre 2012) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux opérations de rachat et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds et 19 millions de dollars (20 millions de dollars au 31 octobre 2012) investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de capital et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit inscrite lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des acquisitions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, de l'acquisition de South Financial et de Services financiers Chrysler et de l'acquisition des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada et de Target. Le tableau suivant présente le solde de capital non remboursé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde de capital non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012.

TABLEAU 23 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>					
	Solde de capital non remboursé ¹	Valeur comptable	Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	Valeur comptable après la provision	En pourcentage du solde de capital non remboursé
	31 juillet 2013					
Acquisitions facilitées par la FDIC	883 \$	831 \$	4 \$	62 \$	765 \$	86,6 %
South Financial	1 948	1 845	24	41	1 780	91,4
Divers ²	149	130	–	–	130	87,2
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 980 \$	2 806 \$	28 \$	103 \$	2 675 \$	89,8 %
	31 octobre 2012					
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 070 \$	1 002 \$	5 \$	54 \$	943 \$	88,1 %
South Financial	2 719	2 519	26	12	2 481	91,2
Divers ²	283	246	–	1	245	86,6
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 072 \$	3 767 \$	31 \$	67 \$	3 669 \$	90,1 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

² Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et les portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada et de Target.

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances respectivement de 16 millions de dollars et 50 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur (respectivement 22 millions de dollars et 95 millions de dollars au 31 juillet 2012). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du capital non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 24 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>			
	31 juillet 2013		31 octobre 2012	
	Solde de capital non remboursé ¹		Solde de capital non remboursé ¹	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	2 466 \$	82,8 %	3 346 \$	82,2 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	129	4,3	182	4,5
En souffrance depuis 90 jours ou plus	385	12,9	544	13,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 980 \$	100,0 %	4 072 \$	100,0 %
Région géographique				
Floride	1 616 \$	54,2 %	2 079 \$	51,0 %
Caroline du Sud	912	30,6	1 278	31,4
Caroline du Nord	288	9,7	427	10,5
États-Unis – autres / Canada	164	5,5	288	7,1
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 980 \$	100,0 %	4 072 \$	100,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et comptabilisées au coût amorti d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d'évaluer collectivement si le portefeuille a subi une dépréciation.

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012. En date du 31 juillet 2013, le solde de l'escompte non amortissable s'élevait à 243 millions de dollars US (315 millions de dollars US au 31 octobre 2012). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 25 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable après la provision	<i>Aux</i>
					En pourcentage de la valeur nominale
					31 juillet 2013
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	2 203 \$	1 869 \$	286 \$	1 583 \$	71,8 %
					31 octobre 2012
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	3 357 \$	2 830 \$	340 \$	2 490 \$	74,2 %

Au cours du trimestre, la Banque a vendu pour 520 millions de dollars US d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, ce qui a donné lieu à un profit net à la vente de 106 millions de dollars US présenté dans les autres produits dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retiré une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 13 % (14 % au 31 octobre 2012) du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont maintenant notés AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits de bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 26 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	Alt-A		Prime Jumbo		<i>Aux</i>	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
						31 juillet 2013
2003	88 \$	98 \$	96 \$	104 \$	184 \$	202 \$
2004	103	115	32	35	135	150
2005	376	427	34	37	410	464
2006	265	290	148	162	413	452
2007	380	431	180	192	560	623
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 212 \$	1 361 \$	490 \$	530 \$	1 702 \$	1 891 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					119	
Total					1 583 \$	
						31 octobre 2012
2003	142 \$	160 \$	148 \$	152 \$	290 \$	312 \$
2004	295	324	99	111	394	435
2005	538	582	170	178	708	760
2006	313	321	233	232	546	553
2007	478	515	230	242	708	757
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 766 \$	1 902 \$	880 \$	915 \$	2 646 \$	2 817 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					156	
Total					2 490 \$	

SITUATION DES FONDS PROPRES

Bâle III

Des changements ont été apportés aux exigences en matière de fonds propres qui sont mieux connues sous le nom de Bâle III, et approuvés par le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). L'objectif de ces changements est de raffermir la réglementation mondiale en matière de fonds propres dans le but de conférer plus de résilience au secteur bancaire international.

Selon Bâle III, le total des fonds propres se partage en trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. La somme des deux premières composantes représente les fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent principalement les actions ordinaires, les résultats non distribués et les autres éléments du cumul du résultat global, représentent les fonds propres de la plus haute qualité ainsi que la forme prédominante des fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent des ajustements réglementaires ainsi que des déductions pour des éléments tels que le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et l'excédent des éléments de fonds propres (c.-à-d. les investissements importants dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières, les droits de gestion de prêts hypothécaires et les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires) par rapport aux seuils autorisés. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement des titres de créance subordonnés, de certaines provisions pour pertes sur prêts douteux et des participations minoritaires dans les instruments de fonds propres de catégorie 2 des filiales.

Selon Bâle III, les actifs pondérés en fonction des risques sont plus élevés, surtout du fait que le seuil de pondération en fonction des risques est de 250 % pour les éléments qui ne sont pas déduits des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, que les expositions de titrisation sont pondérées en fonction des risques (auparavant déduites des capitaux propres) et qu'une nouvelle exigence de fonds propres est comptabilisée pour le risque de crédit lié à la corrélation de la valeur des actifs pour les institutions financières. Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Exigences de Bâle III en matière de fonds propres du BSIF

En décembre 2012, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de fonds propres. La ligne directrice décrit en détail la façon dont les règles de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres reporte au 1^{er} janvier 2014 l'entrée en vigueur de l'exigence de fonds propres pour RVC. Le BSIF a indiqué savoir que les États-Unis et les pays de l'Union européenne ont décidé de reporter l'adoption des normes de Bâle III. Puisque le marché bilatéral des dérivés négociés hors cote est un marché mondial et, puisque l'exigence de fonds propres pour RVC fera considérablement augmenter le coût du capital, le BSIF a jugé utile d'adopter les nouvelles normes en même temps que les deux plus grands territoires du marché mondial des instruments dérivés. Par conséquent, dans sa lettre datée du 21 août 2013, le BSIF a indiqué que l'exigence de fonds propres pour RVC prendra effet progressivement sur cinq ans à compter de 2014 avec la possibilité de choisir entre deux options. Selon l'option 1, le calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 2014 tiendra compte de 57 % de l'exigence de fonds propres pour RVC. Ce pourcentage grimpera à 64 % en 2015 et 2016, à 72 % en 2017, à 80 % en 2018 et à 100 % en 2019. Le calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres tiendra aussi progressivement compte de l'exigence de fonds propres pour RVC, bien que la progression soit différente. Selon l'option 2, le calcul de tous les ratios de fonds propres sera fondé sur la prise en compte progressive de l'exigence de fonds propres pour RVC propre au calcul du ratio du total des fonds propres. Le BSIF a également souligné que, bien que la couverture du risque de marché n'entre pas dans le calcul de l'exigence de fonds propres pour RVC, les instruments de couverture de risque de marché qui servent à atténuer le risque de RVC, et qui sont gérés comme tels, ne sont pas visés par l'exigence de fonds propres pour risque de marché.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul du ratio des fonds propres, soit i) la méthode «transitoire» et ii) la méthode «tout compris». Selon la méthode transitoire, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives aux ratios de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon la méthode «tout compris», les fonds propres comprennent l'ensemble des ajustements réglementaires qui devront être apportés d'ici 2019 ainsi que les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres selon la méthode «tout compris» sont respectivement de 4,5 %, 6,0 % et 8,0 %. Le BSIF prévoyait que les banques canadiennes incluraient des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 % au cours du premier trimestre de 2013, élevant le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires à 7,0 %. Compte tenu des réserves de conservation de fonds propres, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 8,5 % et un ratio du total des fonds propres de 10,5 %, et ce, à compter du premier trimestre de 2014.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique variant entre 0 % et 2,5 %. Il n'y a actuellement aucune obligation de constituer une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique.

En novembre 2011, le CBCB a publié la version définitive des mesures applicables aux banques d'importance systémique mondiale (BISM). Aucune banque canadienne n'a été désignée BISM. En mars 2013, le BSIF a désigné six des plus importantes banques canadiennes comme banques d'importance systémique nationale (BISN), et celles-ci seront assujetties à un supplément de 1 % en actions ordinaires à compter du 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISN, y compris le Groupe Banque TD, seront tenues de respecter une cible de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du pilier 1 «tout compris» de 8 % dès le 1^{er} janvier 2016.

Cibles réglementaires tout compris du BSIF selon Bâle III							
Ratios de fonds propres de Bâle III	Ratio minimal du CBCB	Ratio de conservation des fonds propres	Ratio cible réglementaire du BSIF sans le supplément pour les BISN	Date d'entrée en vigueur	Supplément pour les BISN	Ratio cible réglementaire du BSIF avec le supplément pour les BISN	Date d'entrée en vigueur
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1 ^{er} janvier 2013	1,0 %	8,0 %	1 ^{er} janvier 2016
Ratio de fonds propres de catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1 ^{er} janvier 2014	1,0 %	9,5 %	1 ^{er} janvier 2016
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1 ^{er} janvier 2014	1,0 %	11,5 %	1 ^{er} janvier 2016

En attendant l'adoption par le CBCB du nouveau ratio d'endettement au premier pilier le 1^{er} janvier 2018, le BSIF continue d'exiger des banques canadiennes qu'elles respectent son multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, et ce, de façon continue. Ce multiple est calculé de façon transitoire selon Bâle III en divisant le total de l'actif, y compris certains éléments hors bilan précisés, par le total des fonds propres.

Évolution future de Bâle III

En décembre 2012, le CBCB a publié un document consultatif dans lequel il propose un cadre de titrisation révisé. Le CBCB propose d'améliorer les méthodes actuelles de calcul des actifs pondérés en fonction des risques liés à la titrisation en les rendant plus sensibles aux risques et en limitant la dépendance excessive envers les agences de notation. Cette proposition ferait en général augmenter les coefficients de pondération en fonction des risques des placements en ce qui concerne les expositions de titrisation.

En juin 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles de Bâle III sur le ratio d'endettement et des exigences en matière de communication de renseignements. Le ratio d'endettement a d'abord été annoncé dans le dispositif de Bâle III en décembre 2010. Le ratio d'endettement sert de mesure supplémentaire pour les exigences de fonds propres fondées sur le risque, dans le but de limiter l'endettement excessif dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de l'exigence relative au ratio d'endettement de Bâle III a commencé par la production de rapports par les banques pour le BSIF et ses composantes à compter du 1^{er} janvier 2013, et se poursuivra avec la communication publique à compter du 1^{er} janvier 2015. Tout rajustement final de la définition et du calibrage du ratio d'endettement selon Bâle III sera effectué d'ici 2017, dans l'optique d'une migration au traitement du pilier 1 le 1^{er} janvier 2018 selon un examen et un calibrage appropriés.

En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les BISM, initialement publiées en novembre 2011. La version révisée apporte des éclaircissements sur les exigences de communication publique des 12 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation. Comme mentionné plus haut, six banques canadiennes qui ont été désignées BISM doivent publier au moins les 12 indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM d'ici le 28 février 2014, comme l'exige le BSIF.

En juillet 2013, le Conseil de la Réserve fédérale, la FDIC et le Bureau du contrôleur de la monnaie des États-Unis ont approuvé l'adoption de la décision finale relative au dispositif sur les fonds propres de Bâle III, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2014 pour les institutions bancaires américaines tenues de suivre les approches avancées, y compris la Banque.

TABLEAU 27 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2013	31 octobre 2012	Aux 31 juillet 2012
Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :			
Risque de crédit ^{1, 2}	237 928 \$	201 280 \$	199 042 \$
Risque de marché ¹	11 134	12 033	15 305
Risque opérationnel ¹	34 459	32 562	32 054
Total	283 521 \$	245 875 \$	246 401 \$
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	25 353 \$	s. o.	s. o.
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^{2, 3}	8,9 %	s. o.	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 ¹	31 077 \$	30 989 \$	30 047 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ^{1, 2, 4}	11,0 %	12,6 %	12,2 %
Total des fonds propres ^{1, 5}	40 224 \$	38 595 \$	37 505 \$
Ratio du total des fonds propres ^{1, 2, 6}	14,2 %	15,7 %	15,2 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres ^{7, 8}	17,7	18,0	18,3

¹ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

² La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres reporte au 1^{er} janvier 2014 le début de l'application de la nouvelle exigence de fonds propres pour RVC.

³ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter les mesures, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, conformément à la méthode «tout compris».

⁴ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁵ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁶ Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁷ Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

⁸ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode transitoire. Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

Au 31 juillet 2013, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient de respectivement 8,9 %, 11,0 % et 14,2 %. Comparativement au ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque de 8,8 % au 30 avril 2013, le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 juillet 2013 a augmenté surtout grâce à de solides résultats, à l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la Banque et à l'exercice d'options sur actions, le tout contrebalancé en partie par la perte subie dans le secteur Assurance et l'incidence du programme de rachat d'actions. La Banque a vendu une partie de son portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque et 15 millions d'actions dans TD Ameritrade, qui ont contribué à la croissance du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 juillet 2013 ne tient pas compte de la nouvelle exigence de fonds propres pour RVC, qui représente environ 31 pdb, dont 57 % (ou 18 pdb) seront inclus en 2014, selon l'intégration progressive établie par le BSIF. La dispense accordée par le BSIF a permis l'intégration progressive de l'effet des IFRS sur le calcul des fonds propres réglementaires selon la méthode linéaire sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011 jusqu'au 31 janvier 2013. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres pour le trimestre ont été principalement touchés par les mêmes facteurs que ceux qui ont touché le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Pour le calcul du multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, le BSIF prévoit aussi des mesures transitoires qui permettent l'exclusion des actifs titrisés et vendus dans le cadre de programmes soutenus par la SCHL avant le 31 mars 2010. Au 31 juillet 2013, notre multiple de l'actif par rapport aux fonds propres était de 17,7, soit sensiblement le même qu'au 30 avril 2013, du fait de l'augmentation du total des fonds propres et des actifs pris en compte dans le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres. L'augmentation de l'actif au bilan pour le trimestre clos le 31 juillet 2013 explique l'augmentation des actifs pris en compte dans le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres.

Rachat dans le cadre normal des activités

Le 19 juin 2013, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter pour annulation jusqu'à 12 millions d'actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé le 21 juin 2013 et se terminera le 20 juin 2014, ou à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle elle aura terminé ses rachats en vertu de l'avis d'intention déposé auprès de la Bourse de Toronto (avis). Un exemplaire de l'avis peut être obtenu, sans frais, en communiquant avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Tous les rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront effectués par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et des services d'autres Bourses et systèmes de négociation parallèle au Canada conformément aux exigences réglementaires applicables. Le prix payé pour les actions rachetées correspondra au cours de ces actions au moment de l'acquisition. Toutes les actions rachetées seront annulées. Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2013, la Banque a racheté 4,2 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 84,73 \$ l'action pour une contrepartie totale de 355,9 millions de dollars.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte opérationnel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Notre appétit envers le risque établit que nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

Pour nous, il est crucial d'évaluer à intervalles réguliers le contexte d'exploitation et de mettre en évidence les principaux risques et les risques émergents au sein de chaque secteur et de l'entreprise qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque. Ces risques peuvent être internes ou externes, porter atteinte aux résultats financiers, à la réputation ou à la viabilité de notre entreprise. Ils peuvent aussi représenter des expositions ou événements potentiels qui pourraient ou non se concrétiser. Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent puis prennent des mesures à leur égard et en font rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, surveillés et ajustés au besoin.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel 2012. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport annuel 2012, qui est révisée dans les rapports aux actionnaires des périodes subséquentes. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2012.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2013.

Groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements

Le groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 et avait pour mandat d'établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, «Enhancing the Risk Disclosures of Banks», lequel énonce des recommandations sur l'amélioration des informations à fournir sur les risques et cite les pratiques exemplaires de divulgation des risques existantes.

Notre approche

La Banque appuie la divulgation accrue de renseignements de même que les grands principes enchâssés dans les recommandations faites dans son rapport par le groupe de travail sur la divulgation accrue, ainsi que l'objectif global d'amélioration de la qualité, de la comparabilité et de la transparence de l'information fournie sur les risques. Bon nombre de ces recommandations ont déjà substantiellement été mises en place dans le rapport annuel 2012 de la Banque. D'autres améliorations de l'information sur les risques sont prévues ou ont été mises en œuvre dans les rapports aux actionnaires trimestriels et annuel pour l'exercice 2013. Ces efforts se poursuivront au-delà de 2013, l'objectif étant de se conformer à l'évolution des pratiques d'information en lien avec les 32 recommandations comprises dans le rapport du groupe de travail sur la divulgation accrue.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. L'exposition brute au risque de crédit ne tient pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements, des dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 28 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE¹

(en millions de dollars canadiens)	31 juillet 2013			31 octobre 2012		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	25 086 \$	239 276 \$	264 362 \$	22 463 \$	234 240 \$	256 703 \$
Expositions renouvelables aux produits de détail admissibles	—	43 392	43 392	—	43 173	43 173
Autres expositions aux produits de détail	39 907	34 211	74 118	32 921	30 707	63 628
	64 993	316 879	381 872	55 384	308 120	363 504
Expositions aux produits autres que de détail²						
Entreprises	65 936	143 570	209 506	61 052	135 856	196 908
Emprunteurs souverains	22 582	72 433	95 015	20 470	78 459	98 929
Banques	17 317	84 808	102 125	16 461	127 268	143 729
	105 835	300 811	406 646	97 983	341 583	439 566
Expositions brutes au risque de crédit	170 828 \$	617 690 \$	788 518 \$	153 367 \$	649 703 \$	803 070 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² À compter du premier trimestre de 2013, les expositions aux produits autres que de détail ne comprennent pas les expositions sur les contreparties centrales admissibles (CC admissibles) «présomées» par le BSIF étant donné que ces dernières sont comprises dans les «autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit», conformément au dispositif réglementaire de Bâle III. Avant le premier trimestre de 2013, les expositions aux produits autres que de détail comprenaient les expositions sur les CC admissibles conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : a) la valeur à risque; b) la valeur à risque en contexte de crise et c) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque. En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

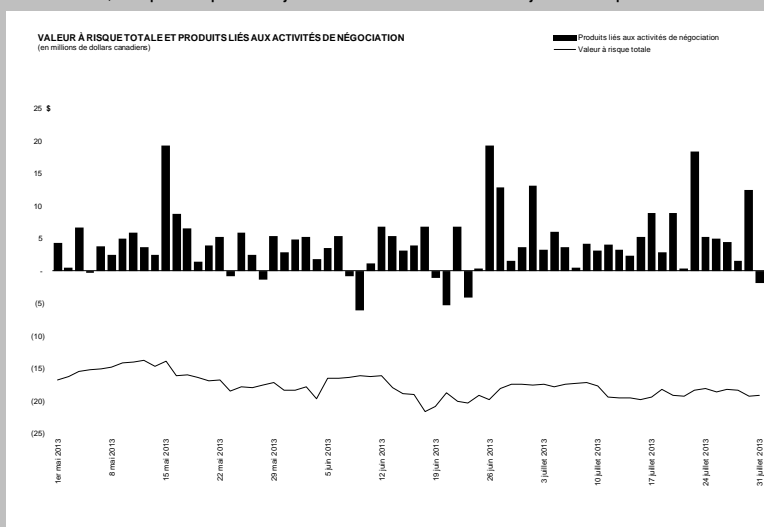
Calcul de la valeur à risque

La Banque calcule la valeur à risque quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte Carlo. Le modèle idiosyncratique du risque propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la valeur à risque quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de négociation présentés dans les produits d'intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 31 juillet 2013 a compris 9 jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 86 % des jours de négociation. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donnés n'ont jamais dépassé la valeur à risque.



La valeur à risque constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- La valeur à risque recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions.
- Elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi.
- Elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la valeur à risque.

Nous améliorons sans cesse nos méthodes pour calculer la valeur à risque et nous prévoyons de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la valeur à risque, nous nous servons de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et les fonds propres. Ces paramètres comprennent la valeur à risque en contexte de crise, les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la valeur à risque en contexte de crise

Outre la valeur à risque, la Banque calcule aussi la valeur à risque en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La valeur à risque en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La valeur à risque en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la valeur à risque liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours de la période considérée, la valeur à risque en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la valeur à risque en contexte de crise est reconsidérée trimestriellement.

Calcul des exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque

Les exigences supplémentaires liées au risque sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences supplémentaires liées au risque, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Ces exigences sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. La Banque tient compte du lieu de résidence et de la notation de crédit de l'émetteur, de même que des effets de concentration des risques liés à l'industrie et à une seule institution, lorsqu'elle détermine les horizons de liquidité.

Le tableau qui suit présente l'utilisation des mesures de portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	31 juillet 2013	30 avril 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2012
Risque de taux d'intérêt	6,0 \$	8,9 \$	12,9 \$	5,4 \$	11,5 \$	8,3 \$	10,8 \$	8,8 \$
Risque d'écart de taux	10,8	6,4	10,8	3,5	4,4	7,2	4,9	8,7
Risque sur titres de capitaux propres	3,2	2,8	4,2	1,8	3,9	3,6	3,7	3,6
Risque de change	1,2	1,2	2,6	0,4	2,1	2,3	1,5	2,8
Risque de marchandises	0,6	0,8	1,3	0,5	1,0	0,9	1,0	0,9
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	15,9	14,8	19,6	11,3	17,0	23,8	16,7	25,4
Effet de diversification ¹	(18,5)	(17,2)	négl. ²	négl. ²	(19,9)	(20,4)	(19,0)	(22,1)
Valeur à risque (une journée)	19,2 \$	17,7 \$	21,6 \$	13,7 \$	20,0 \$	25,7 \$	19,6 \$	28,1 \$
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	30,0 \$	29,8 \$	32,5 \$	27,6 \$	36,5 \$	47,2 \$	33,2 \$	53,2 \$
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	236,5 \$	238,8 \$	292,9 \$	177,6 \$	316,9 \$	258,0 \$	272,2 \$	281,7 \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

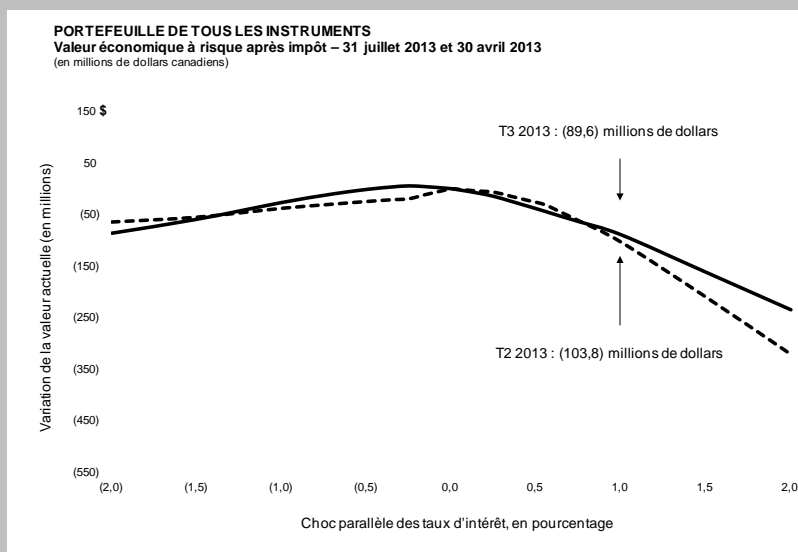
La valeur à risque et la valeur à risque en contexte de crise moyennes ont diminué comparativement au trimestre précédent et au troisième trimestre de l'exercice précédent en raison d'une diminution du risque idiosyncratique propre à des titres de créance, qui a été en partie attribuable à l'amélioration de la qualité des données sous-jacentes au modèle. La diminution de la valeur à risque en contexte de crise moyenne par rapport au trimestre précédent s'explique également par la réduction des positions des obligations d'État et des obligations émises par des sociétés financières. Les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque moyennes ont diminué respectivement de 78,1 millions de dollars et 19,2 millions de dollars en regard de celles du trimestre précédent et de celles du troisième trimestre de l'exercice précédent compte tenu de la réduction des positions des obligations émises par des sociétés financières.

Validation du modèle de la valeur à risque

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la valeur à risque afin de nous assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la valeur à risque. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de tests de validité rétroactifs standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante par une comparaison avec les résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 juillet 2013, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 89,6 millions de dollars après impôt (103,8 millions de dollars après impôt au 30 avril 2013) la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 26,9 millions de dollars après impôt (38,2 millions de dollars après impôt au 30 avril 2013) la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	Aux					
	31 juillet 2013		30 avril 2013		31 juillet 2012	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(23,5) \$	(32,8) \$	(7,1) \$	(20,0) \$	(15,7) \$	(56,2) \$
Dollar américain ¹	(66,1)	5,9	(96,7)	(18,2)	(150,0)	(2,3)
	(89,6) \$	(26,9) \$	(103,8) \$	(38,2) \$	(165,7) \$	(58,5) \$

¹ Au 31 juillet 2013 et au 30 avril 2013, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt américains, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la TD soit dans l'incapacité de satisfaire à des demandes de liquidités ou de financer ses obligations au fur et à mesure des échéances. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, d'un appel à ses engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos entreprises dans des conditions normales et en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être contraints de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement, à des actifs liquides disponibles et/ou à des garanties dans des conditions normales et en situation de stress.

Appétit pour le risque de liquidité

Le risque de liquidité pourrait placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure (ou serions perçus comme n'étant pas en mesure) de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, la poursuite de nos activités serait menacée. Par conséquent, la TD maintient une approche saine et prudente de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité, notamment en ciblant un horizon de survie strict de 90 jours dans des conditions d'exploitation extrêmes causées par des scénarios de stress combinés propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un horizon de survie de 365 jours selon un scénario de stress prolongé propre à la Banque qui a une incidence sur notre capacité d'accéder à des marchés de financement de gros non garantis. Ces horizons de survie ciblés et les stratégies de gestion des liquidités et du financement comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré conçu de façon à ce que nous maintenions une faible exposition aux variations défavorables des niveaux de liquidités attribuables à des causes connues de risque de liquidité.

Responsables de la gestion du risque de liquidité

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille notre programme de gestion du risque de liquidité. Il s'assure qu'une structure de gestion efficace est en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques de liquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Les groupes de trésorerie suivants sont responsables d'évaluer, de superviser et de gérer les risques de liquidité des principaux secteurs opérationnels :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable du maintien du cadre global de gestion du risque de liquidité de la TD ainsi que des limites, normes et processus connexes prévus par la politique. Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est aussi chargé de consolider la situation mondiale de la TD à l'égard du risque de liquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque de liquidité consolidée des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris des activités canadiennes de Gestion de patrimoine); du Siège social et des Services bancaires de gros.
- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan aux États-Unis est chargé de gérer la situation de liquidité des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Ce service travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque de liquidité.
- Chaque groupe de trésorerie doit se conformer aux limites et exigences précises énoncées dans la politique mondiale sur la gestion de la liquidité et la cession d'actifs en garantie (la politique mondiale). La politique mondiale est passée en revue et approuvée chaque année par le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres. La politique mondiale est appliquée conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et à la politique en matière de liquidité du conseil d'administration qui, collectivement, énoncent la prise de position de la Banque en matière d'appétit pour le risque de liquidité, ainsi que les principes et processus de gestion du risque de liquidité et les limites associées, propres à chacune des entreprises. Le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique en matière de liquidité du conseil d'administration sont revus et approuvés chaque année par le comité du risque du conseil d'administration.
- La direction responsable de la liquidité du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales à l'étranger réglementées doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque de liquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour répondre aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Toutes ces politiques sont soumises à l'examen du Forum général sur les liquidités ainsi qu'à l'approbation du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et de l'organisme de surveillance du territoire visé.
- Les groupes de trésorerie surveillent régulièrement l'adéquation des liquidités et en font rapport conformément aux limites approuvées par le comité du risque. En outre, le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres impose, à sa discrétion, des limites de gestion plus strictes ou additionnelles afin de resserrer le contrôle de la gestion du risque de liquidité ou des activités de cession d'actifs en garantie. Toute violation des limites prévues par la politique doit être rapportée dans les 24 heures conformément aux exigences de la politique. L'avancement du plan de correction de la violation de la politique est communiqué régulièrement au Forum général sur les liquidités et au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et, au besoin, au comité du risque à sa réunion suivante prévue, jusqu'à la correction complète de la violation.

Mode de gestion du risque de liquidité

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme de liquidités dont nous avons besoin pour financer les exigences futures en matière de flux de trésorerie attendus, plus une réserve prudente d'actifs liquides visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à du financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à un manque de confiance dans notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Nous supposons une perte complète de l'accès à toute forme de financement externe pendant la période de survie de 90 jours.

Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement de liquidité à l'échelle du marché qui comporte des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Nous calculons également nos «besoins en liquidités» relativement aux conditions suivantes de ce scénario :

- la totalité des échéances des titres de créance de gros non garantis et des échéances de titres de créance émis au moyen de divers canaux de titrisation;
- l'attrition ou la liquidation accélérée des soldes de dépôt de particuliers et d'entreprises;
- l'utilisation accrue des facilités de crédit disponibles pour les particuliers, les emprunteurs commerciaux et les grandes entreprises;
- le rehaussement des exigences de garantie en cas d'abaissement de la notation de la dette à long terme de premier rang de la TD et des mouvements défavorables des taux de référence pour l'ensemble des contrats de dérivés;
- la couverture des échéances dans les programmes de financement soutenus par la Banque, comme les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et les canaux de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) renouvelables à court terme;
- les prévisions courantes sur les besoins de fonds opérationnels compte tenu de la prévision de croissance stable des dépôts et de la prévision des résultats pour la période.

Les limites approuvées par le comité du risque et incluses dans la politique en matière de liquidité du conseil d'administration stipulent que nous devons maintenir en tout temps des «liquidités disponibles» pour répondre aux «besoins en liquidités» associés au scénario de «stress combiné critique». Les actifs liquides que nous considérons comme des «liquidités disponibles» doivent être négociables à court terme, avoir une qualité de crédit suffisante et être disponibles à la vente ou à la cession en garantie pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie sur l'horizon de survie minimal de 90 jours déterminé. Le tableau ci-après présente les actifs liquides dont nous tenons compte pour établir les «liquidités disponibles», lesquels excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la TD, ces actifs étant engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins généraux de liquidités de la Banque :

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
	31 juillet 2013					
Obligations du gouvernement du Canada	17,5 \$	31,8 \$	49,3 \$	16 %	25,4 \$	23,9 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	45,5	0,7	46,2	15	9,8	36,4
Obligations de gouvernements provinciaux	3,8	5,2	9,0	3	4,9	4,1
Obligations de sociétés émettrices	7,4	3,7	11,1	3	0,5	10,6
Actions	20,4	3,5	23,9	7	4,4	19,5
Autres titres ou prêts négociables	2,0	0,4	2,4	1	0,2	2,2
Total (libellé en dollars canadiens)	96,6 \$	45,3 \$	141,9 \$	45 %	45,2 \$	96,7 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	13,1	–	13,1	4	–	13,1
Obligations du gouvernement des États-Unis	2,2	24,9	27,1	9	25,8	1,3
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	25,4	5,5	30,9	10	8,1	22,8
Autres obligations souveraines	24,9	18,1	43,0	14	1,5	41,5
Obligations de sociétés émettrices	38,5	3,1	41,6	13	5,5	36,1
Actions	5,8	2,0	7,8	2	1,3	6,5
Autres titres ou prêts négociables	5,5	5,3	10,8	3	5,9	4,9
Total (non libellé en dollars canadiens)	115,4 \$	58,9 \$	174,3 \$	55 %	48,1 \$	126,2 \$
Total	212,0 \$	104,2 \$	316,2 \$	100 %	93,3 \$	222,9 \$
	31 octobre 2012					
Obligations du gouvernement du Canada	17,9 \$	25,1 \$	43,0 \$	14 %	23,9 \$	19,1 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	31,3	1,3	32,6	11	6,3	26,3
Obligations de gouvernements provinciaux	3,8	4,0	7,8	3	4,1	3,7
Obligations de sociétés émettrices	5,2	3,1	8,3	3	0,8	7,5
Actions	21,7	4,1	25,8	9	4,3	21,5
Autres titres ou prêts négociables	2,8	0,1	2,9	1	–	2,9
Total (libellé en dollars canadiens)	82,7 \$	37,7 \$	120,4 \$	41 %	39,4 \$	81,0 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	11,4	–	11,4	3	–	11,4
Obligations du gouvernement des États-Unis	4,3	24,2	28,5	9	26,3	2,2
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	30,4	2,7	33,1	11	7,1	26,0
Autres obligations souveraines	24,7	24,8	49,5	16	1,8	47,7
Obligations de sociétés émettrices	32,8	2,6	35,4	12	2,9	32,5
Actions	3,7	1,8	5,5	2	1,1	4,4
Autres titres ou prêts négociables	8,1	9,3	17,4	6	10,3	7,1
Total (non libellé en dollars canadiens)	115,4 \$	65,4 \$	180,8 \$	59 %	49,5 \$	131,3 \$
Total	198,1 \$	103,1 \$	301,2 \$	100 %	88,9 \$	212,3 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides sont détenus par l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales consolidées canadiennes ainsi que d'importantes succursales et autres filiales établies aux États-Unis et à l'étranger.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES¹

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	63,5 \$	56,9 \$
Succursales de la Banque à l'étranger	28,0	34,8
Importantes filiales bancaires	131,0	120,2
Autres filiales	0,4	0,4
Total	222,9 \$	212,3 \$

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Moyenne pour les trois mois clos

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
31 juillet 2013						
Obligations du gouvernement du Canada	17,7 \$	31,0 \$	48,7 \$	15 %	27,3 \$	21,4 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	45,6	0,6	46,2	14	9,1	37,1
Obligations de gouvernements provinciaux	4,1	5,3	9,4	3	4,8	4,6
Obligations de sociétés émettrices	7,3	3,9	11,2	3	0,7	10,5
Actions	20,6	3,8	24,4	7	4,9	19,5
Autres titres ou prêts négociables	1,6	0,4	2,0	1	0,4	1,6
Total (libellé en dollars canadiens)	96,9 \$	45,0 \$	141,9 \$	43 %	47,2 \$	94,7 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	18,1	-	18,1	5	-	18,1
Obligations du gouvernement des États-Unis	1,7	30,6	32,3	10	30,8	1,5
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	25,8	5,9	31,7	10	8,8	22,9
Autres obligations souveraines	25,2	19,5	44,7	14	2,0	42,7
Obligations de sociétés émettrices	38,2	3,2	41,4	13	5,6	35,8
Actions	5,9	2,0	7,9	2	1,2	6,7
Autres titres ou prêts négociables	5,9	5,8	11,7	3	5,9	5,8
Total (non libellé en dollars canadiens)	120,8 \$	67,0 \$	187,8 \$	57 %	54,3 \$	133,5 \$
Total	217,7 \$	112,0 \$	329,7 \$	100 %	101,5 \$	228,2 \$
30 avril 2013						
Obligations du gouvernement du Canada	11,4 \$	30,8 \$	42,2 \$	14 %	23,4 \$	18,8 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37,4	0,4	37,8	12	7,2	30,6
Obligations de gouvernements provinciaux	4,1	6,4	10,5	3	6,2	4,3
Obligations de sociétés émettrices	5,7	3,6	9,3	3	0,7	8,6
Actions	22,5	3,8	26,3	8	5,6	20,7
Autres titres ou prêts négociables	1,2	0,1	1,3	-	0,5	0,8
Total (libellé en dollars canadiens)	82,3 \$	45,1 \$	127,4 \$	40 %	43,6 \$	83,8 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	20,1	-	20,1	6	-	20,1
Obligations du gouvernement des États-Unis	1,8	29,6	31,4	10	30,0	1,4
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	24,6	5,5	30,1	10	8,8	21,3
Autres obligations souveraines	24,9	18,5	43,4	14	1,6	41,8
Obligations de sociétés émettrices	34,5	1,8	36,3	12	4,2	32,1
Actions	4,4	1,5	5,9	2	0,9	5,0
Autres titres ou prêts négociables	8,8	9,5	18,3	6	8,9	9,4
Total (non libellé en dollars canadiens)	119,1 \$	66,4 \$	185,5 \$	60 %	54,4 \$	131,1 \$
Total	201,4 \$	111,5 \$	312,9 \$	100 %	98,0 \$	214,9 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 ont augmenté de 5 % comparativement à la moyenne pour les trois mois clos le 30 avril 2013 afin de respecter les exigences de gestion du risque de liquidité. Les actifs grevés moyens (c.-à-d. les actifs liquides qui ne sont pas disponibles sans délai au secteur opérationnel en raison d'un financement garanti, d'une cession d'actifs en garantie ou d'exigences de garantie) pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 ont augmenté de 4 % par rapport aux actifs grevés moyens pour les trois mois clos le 30 avril 2013 en raison de la hausse des exigences de garanties relatives à des activités de dépôts garantis et de financement de titrisations.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	65,0 \$	59,2 \$
Succursales de la Banque à l'étranger	30,8	30,8
Importantes filiales bancaires	132,0	124,5
Autres filiales	0,4	0,4
Total	228,2 \$	214,9 \$

Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre de l'écart cumulatif des liquidités, des ajustements étant apportés pour tenir compte à la fois de la capacité d'absorption du marché estimée pour chacune des catégories d'actifs et du moment du règlement ou d'autres restrictions connues empêchant leur vente éventuelle ou leur cession en garantie. De plus, la juste valeur de marché des valeurs mobilières fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur, des écarts de crédit ou de la demande du marché. S'il y a lieu, nous ajustons à la baisse la valeur de marché courante afin de refléter les prévisions quant aux conditions du marché et aux besoins des investisseurs qui sont intégrées dans le scénario de «stress combiné critique». Dans l'ensemble, nous prévoyons que la réduction de la valeur de marché courante sera relativement faible étant donné la grande qualité du crédit sous-jacent et la liquidité attestée de notre portefeuille d'actifs liquides. Les «liquidités disponibles» tiennent compte également de notre capacité d'emprunt estimée par le système de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis selon le scénario de «stress combiné critique». La TD utilise principalement des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* pour générer du financement au niveau de la société mère.

La TD a aussi accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, du fait des sûretés données par la TD en garantie à ces banques centrales. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque pour plus d'information sur les actifs affectés en garantie et les sûretés. La TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales comme une source de liquidités disponibles dans son évaluation des «liquidités disponibles».

Nous avons estimé que la moyenne mensuelle totale des «liquidités disponibles» pour un maximum de 90 jours à partir de tous les actifs liquides non grevés et d'autres sources de liquidités pour les trois mois clos le 31 juillet 2013, selon le scénario de «stress combiné critique», était de 153,6 milliards de dollars en équivalent de dollars canadiens contre 146,5 milliards de dollars pour le trimestre précédent. La situation d'actifs liquides excédentaires de chacun de nos grands secteurs opérationnels est calculée en soustrayant les «besoins en liquidités» des «liquidités disponibles» pour chaque tranche de temps donnée. Les situations d'actifs liquides excédentaires des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ne sont pas consolidées avec celles des autres secteurs parce que des restrictions s'appliquent à l'investissement des fonds générés par les activités de dépôts des institutions financières membres du système de la Réserve fédérale des États-Unis. Aussi, les titres détenus par certaines filiales du secteur Gestion de patrimoine et Assurance sont exclus des calculs de la situation d'actifs liquides des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada en raison des restrictions réglementaires qui s'appliquent à l'investissement de ces fonds auprès de La Banque Toronto-Dominion. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2013, notre situation d'actifs liquides excédentaires mensuelle moyenne pour un maximum de 90 jours, évaluée selon le scénario de «stress combiné critique», est comme suit :

- 5,4 milliards de dollars pour les activités combinées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine), du Siège social et des Services bancaires de gros, contre 5,7 milliards de dollars pour le trimestre précédent;
- 5,4 milliards de dollars pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contre 4,3 milliards de dollars pour le trimestre précédent.

Les limites incluses dans la politique en matière de liquidité du conseil d'administration stipulent également que nous devons procéder à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période de un an. À des fins de calcul des résultats du scénario de stress propre à la Banque de 365 jours, nous estimons la négociabilité et le potentiel de cession en garantie des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2013, l'estimation mensuelle moyenne des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, comme elle est établie par le test de couverture supplémentaire des liquidités, est comme suit :

- 5,3 milliards de dollars pour les activités combinées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine), du Siège social et des Services bancaires de gros, contre 5,6 milliards de dollars pour le trimestre précédent;
- 16,2 milliards de dollars pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contre 12,8 milliards de dollars pour le trimestre précédent.

Bien que chacun des groupes de trésorerie ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses risques de liquidité dans son secteur opérationnel respectif, le service Gestion de la trésorerie et du bilan assure la gestion de la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque de liquidité dans toutes nos activités. La TD a des succursales à l'étranger, situées dans les principaux centres mondiaux comme New York, Londres et Singapour pour soutenir les activités des Services bancaires de gros. La société mère fournit régulièrement une garantie de liquidité à l'ensemble de ses succursales et de ses filiales consolidées à l'étranger.

L'évaluation continue des liquidités des secteurs opérationnels selon des limites liées à des scénarios de stress permet de s'assurer que des sources de liquidités suffisantes seront disponibles s'il survient un événement d'illiquidité. Des scénarios de stress additionnels liés à divers événements idiosyncratiques et systémiques graves causés par des conditions de risques économiques, financiers ou opérationnels décelées sont aussi utilisés pour évaluer l'éventail possible des niveaux de liquidité requis dont la Banque pourrait avoir besoin. Nous avons en place des plans de liquidité d'urgence pour chaque secteur opérationnel d'importance et chaque territoire où nous menons nos activités. Chaque plan de financement d'urgence oriente la façon dont la direction peut le mieux utiliser les sources de financement disponibles pour chacun des événements de stress touchant les liquidités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible dans le but de ramener les situations de liquidité aux niveaux cibles. Ainsi, la documentation sur les plans de financement d'urgence fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Il pourrait aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cadre normal des activités, des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces transactions. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Notation de la dette		Perspectives
	à court terme	à long terme de premier rang	
Moody's	P-1	Aa1	Stable
S&P	A-1+	AA-	Stable
Fitch	F1+	AA-	Stable
DBRS	R-1 (élevé)	AA	Stable

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

Nous examinons régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que nos contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous détenons régulièrement des actifs liquides pour nous assurer de pouvoir effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de notre dette à long terme de premier rang. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur nos «besoins en liquidités» qui se traduirait potentiellement par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation d'affecter des sûretés additionnelles à nos contreparties. Le tableau ci-dessous présente les paiements additionnels qui auraient pu être exigés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans de nos notations de crédit.

TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 juillet 2013	30 avril 2013
Abaissement de un cran	0,2 \$	0,5 \$
Abaissement de deux crans	0,6	0,9
Abaissement de trois crans	0,7	1,1

FINANCEMENT

La TD a accès à une grande variété de sources de financement garanties et non garanties, à court et à long terme, y compris des canaux de titrisation qu'elle utilise pour satisfaire ses besoins en fonds opérationnels dans le cadre normal des activités. Les activités de financement de la TD sont menées conformément à la politique mondiale. La politique mondiale prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée (c.-à-d. la durée générale jusqu'à l'échéance pour les actifs du portefeuille bancaire ou la capacité d'absorption du marché soumis à des tensions pour les actifs détenus à des fins de transaction).

Notre approche clé de la gestion des activités de financement consiste à maximiser l'utilisation des dépôts provenant de succursales. Le tableau 37 illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux stables dans les comptes de passage de gestion de patrimoine au Canada et de TD Ameritrade (collectivement les «dépôts personnels et commerciaux») qui constituent environ 80 % (80 % au 31 octobre 2012) du financement total provenant des dépôts. Environ 62 % (62 % au 31 octobre 2012) de ce montant est assuré selon divers systèmes de garantie des dépôts, y compris la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) et la FDIC. Le montant du financement à long terme stable assuré par les dépôts personnels et commerciaux à préavis ou sans échéance précise est établi en tenant compte de la permanence d'équilibre attestée et de la liquidation soudaine estimée selon le scénario de «stress combiné critique». La majeure partie du financement restant provenant des dépôts est composée de liquidités de gros non garanties à court terme dont la durée jusqu'à l'échéance varie de un jour à douze mois, et de liquidités de gros à long terme dont la durée jusqu'à l'échéance se situe généralement entre deux et cinq ans.

TABLEAU 37 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS PAR SOURCE OU TYPE

(en milliards de dollars canadiens)

	Aux	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012
Dépôts personnels et commerciaux	449,7 \$	420,3 \$
Dépôts de gros non garantis à court terme, y compris le papier commercial	81,7	75,6
Dépôts de gros à long terme, y compris les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang	27,9	27,7
Autres dépôts	2,9	2,8
Total	562,2 \$	526,4 \$

Nous avons un programme actif de financement externe pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros non garanti est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous maintenons des limites sur les montants des dépôts de gros à court terme que nous pouvons garder pour un seul déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, les montants excédentaires doivent être investis dans des actifs très liquides et ne sont donc pas utilisés pour financer les besoins des activités des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre à la complexité opérationnelle potentielle que comporte la vente d'actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent à limiter notre exposition à des échéances de passifs importants.

Les responsabilités rattachées aux activités de financement normales sont les suivantes :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable de satisfaire tous les besoins en financement à long terme de la TD en ce qui a trait à la croissance des prêts hypothécaires ou autres prêts, les besoins en investissement du siège social ou les besoins en fonds propres des filiales.
- Les Services bancaires de gros sont chargés de répondre aux besoins en financement et en liquidités à court terme liés à leurs propres activités. Le financement peut être obtenu au moyen de dépôts de gros non garantis, y compris les canaux de financement comme le papier commercial ou la mise en pension de titres garantis.
- Le groupe Trésorerie américaine est responsable de la gestion de l'utilisation requise de la capacité d'emprunt disponible fournie par le Système des FHLB.
- Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres doit approuver toute nouvelle structure de financement externe ou transaction importante en plus de revoir régulièrement le plan de financement à long terme de la TD.

Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût pour nos besoins de financement à terme projetés. Le tableau ci-dessous présente les diverses sources du financement obtenu respectivement au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012 :

TABLEAU 38 : SOURCES DE FINANCEMENT À LONG TERME ET ÉMISSIONS

(en milliards de dollars canadiens)

	Aux		Émissions pour les trois mois clos les	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012	31 juillet 2013	30 avril 2013
Actifs titrisés				
Prêts hypothécaires résidentiels	40,2 \$	42,0 \$	2,4 \$	1,4 \$
Créances sur cartes de crédit et prêts à la consommation	0,6	1,3	–	–
Obligations sécurisées ¹	10,3	10,0	–	–
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ¹	17,6	17,8	3,1	3,9
Total	68,7 \$	71,1 \$	5,5 \$	5,3 \$

¹ Ces sources de financement sont considérées comme des sources de financement à long terme et sont classées à titre de dépôts au bilan consolidé intermédiaire. Les soldes de fin de période sont compris ci-dessus dans le tableau 37, Sommaire du financement provenant des dépôts par source ou type.

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ

En décembre 2010, le CBCB a publié un document-cadre définitif qui présente deux nouvelles normes en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation s'appliquant à l'ensemble des banques actives à l'échelle internationale. Le document stipule que le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme net deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement du 1^{er} janvier 2015 et du 1^{er} janvier 2018. En janvier 2013, le CBCB a publié les règles définitives s'appliquant au ratio de liquidité à court terme. Les banques et les organismes de réglementation travaillent actuellement ensemble à évaluer les incidences de ces nouvelles normes et de tout ajustement en fonction de la réglementation locale de ces règles définitives. Le CBCB poursuit son évaluation des lignes directrices relatives au ratio de liquidité à long terme net, dont la mise en œuvre est prévue en 2018.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau 39 présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devrait arriver à échéance sans avoir été utilisée, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas la symétrie entre les actifs et les passifs de la TD ou l'exposition au risque de taux d'intérêt. L'analyse des échéances diffère aussi de la méthode employée par la Banque pour évaluer son exposition possible au risque de liquidité et aux besoins de financement connexes. La TD s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement (c.-à-d. nous ne finançons pas d'actifs à long terme par des emprunts à court terme). La TD se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La TD finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables sans échéance précise au moyen de sources de financement à long terme. Nous menons nos activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes des nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement ou de rachat anticipé. La TD cherche à synchroniser le plus étroitement possible les échéances de nouveaux financements et le profil d'échéances attendu qui en résulte dans son bilan. Nous avons également utilisé des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de nos estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 39 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 064	\$ 3	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 067
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	15 565	948	113	195	306	-	-	-	4 627	21 754
Prêts, valeurs mobilières et autres ¹	2 089	3 750	3 268	2 017	3 205	7 948	16 404	12 034	46 079	96 794
Dérivés	5 378	2 215	2 777	1 501	1 706	6 732	15 058	14 479	-	49 846
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	340	441	421	231	1 110	2 621	589	368	32	6 153
Valeurs mobilières disponibles à la vente	4 571	6 083	5 862	3 175	1 511	6 918	19 059	41 269	1 867	90 315
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	-	520	1 002	842	511	2 939	7 526	3 094	-	16 434
Valeurs mobilières prises en pension	36 454	13 946	8 505	858	4 042	51	16	-	158	64 030
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	1 355	2 199	4 353	5 104	8 116	28 239	107 285	24 859	-	181 510
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	769	1 521	2 390	2 212	2 406	9 661	28 068	9 738	62 495	119 260
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	21 503	21 503
Entreprises et gouvernements	17 348	3 530	3 587	3 298	4 304	7 551	30 839	29 921	9 866	110 244
Titres de créance classés comme prêts	-	44	-	822	40	299	586	2 323	-	4 114
Total des prêts	19 472	7 294	10 330	11 436	14 866	45 750	166 778	66 841	93 864	436 631
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 863)	(2 863)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	19 472	7 294	10 330	11 436	14 866	45 750	166 778	66 841	91 001	433 768
Engagements de clients au titre d'acceptations	6 165	1 592	179	-	-	-	-	-	-	7 936
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	5 163	5 163
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	13 121	13 121
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 490	2 490
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	4 523	4 523
Actif d'impôt exigible	-	-	-	-	831	-	-	-	-	831
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	1 392	1 392
Autres actifs	9 163	284	234	144	230	324	909	1 047	5 149	17 484
Total de l'actif	102 261	\$ 37 076	\$ 32 691	\$ 20 399	\$ 28 318	\$ 73 283	\$ 226 339	\$ 139 132	\$ 175 602	\$ 835 101
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	9 012	\$ 18 878	\$ 17 094	\$ 4 575	\$ 2 926	\$ 114	\$ 744	\$ 407	\$ -	\$ 53 750
Dérivés	5 959	2 193	2 911	1 770	2 028	7 264	14 289	15 337	-	51 751
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	3 114	4 154	2 629	3 570	4 464	4 903	1 815	-	24 649
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	27	18	4	1	2	4	1	-	-	57
Dépôts ^{3,4}										
Particuliers	5 442	7 836	9 007	8 286	6 804	9 318	12 389	155	253 729	312 966
Banques	5 813	1 121	320	530	233	13	26	27	2 384	10 467
Entreprises et gouvernements	17 854	10 896	3 496	999	2 869	10 630	16 307	50	121 872	184 973
Total des dépôts	29 109	19 853	12 823	9 815	9 906	19 961	28 722	232	377 985	508 406
Acceptations	6 165	1 592	179	-	-	-	-	-	-	7 936
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	475	397	823	407	637	3 432	8 853	7 716	17 125	39 865
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	24 934	2 848	2 879	397	640	88	-	-	-	31 786
Passifs de titrisation au coût amorti	280	754	548	729	611	4 407	14 953	3 363	-	25 645
Provisions	-	16	17	6	23	4	3	28	467	564
Passif d'impôt exigible	-	-	-	-	51	-	-	-	-	51
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	305	305
Autres passifs	14 888	2 708	2 114	532	1 311	966	1 855	828	4 459	29 661
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	149	-	7 835	-	7 984
Passif au titre des actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	27	-	27
Passif au titre des titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	1 746	-	1 746
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50 918
Total du passif et des capitaux propres	90 849	\$ 52 371	\$ 43 546	\$ 20 861	\$ 21 705	\$ 40 853	\$ 74 323	\$ 39 334	\$ 400 341	\$ 835 101
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	65	\$ 131	\$ 195	\$ 193	\$ 192	\$ 735	\$ 1 856	\$ 2 798	\$ -	\$ 6 165
Ententes de services de réseau	2	4	7	7	7	6	-	-	-	33
Guichets automatiques	9	21	29	28	45	112	55	-	-	299
Technologie de centre d'appels	3	2	-	-	-	-	-	-	-	5
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	6	18	75	9	24	27	-	-	-	159
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	229	1 015	1 872	2 021	2 261	3 008	4 581	530	-	15 517
Lettres de crédit documentaires et commerciales	54	79	58	24	13	13	24	1	-	266
Engagements de crédit et de liquidités ^{5,6}	14 872	12 497	5 550	2 794	3 502	9 058	38 915	1 663	1 580	90 431
Engagements à l'égard d'entités ad hoc non consolidées										
Engagements à l'égard de titres de PCAA	510	472	460	217	82	-	102	-	-	1 843
Engagements au titre de la retraite										
Perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 1 157

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachatés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 4 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

⁵ Comprennent 202 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

⁶ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 39 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2012									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 435	\$ -	\$ -	\$ -	1	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 436
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	12 808	1 290	284	159	34	-	-	9	7 108	21 692
Prêts, valeurs mobilières et autres ¹	1 942	3 147	3 782	5 353	3 915	8 114	16 049	8 239	43 990	94 531
Dérivés	4 682	2 364	2 468	1 744	1 170	5 438	18 280	24 773	-	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	41	772	304	39	207	1 945	2 329	485	51	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente	3 905	7 576	2 792	2 444	2 032	12 376	23 534	42 020	1 897	98 576
Valeurs mobilières prises en pension	25 181	23 964	7 683	4 080	3 898	1	1 998	-	2 393	69 198
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	4 752	2 442	5 180	7 371	5 948	24 487	98 727	23 265	-	172 172
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1 320	1 026	2 021	1 909	2 448	9 253	25 619	7 360	66 971	117 927
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	15 358	15 358
Entreprises et gouvernements	12 932	4 384	3 753	3 655	3 509	7 385	24 854	25 155	15 414	101 041
Titres de créance classés comme prêts	70	292	69	50	41	1 087	517	2 868	-	4 994
Total des prêts	19 074	8 144	11 023	12 985	11 946	42 212	149 717	58 648	97 743	411 492
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 644)	(2 644)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	19 074	8 144	11 023	12 985	11 946	42 212	149 717	58 648	95 099	408 848
Engagements de clients au titre d'acceptations	4 670	2 500	52	1	-	-	-	-	-	7 223
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	5 344	5 344
Goodwill ²	-	-	-	-	-	-	-	-	12 311	12 311
Autres immobilisations incorporelles ²	-	-	-	-	-	-	-	-	2 217	2 217
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	-	-	-	-	-	-	-	-	4 402	4 402
Actif d'impôt exigible	-	-	-	-	439	-	-	-	-	439
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	883	883
Autres actifs	7 117	414	214	153	170	251	430	137	6 028	14 914
Total de l'actif	82 855	\$ 50 171	\$ 28 602	\$ 26 958	\$ 23 812	\$ 70 337	\$ 212 337	\$ 134 311	\$ 181 723	\$ 811 106
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 558	\$ 12 326	\$ 11 846	\$ 5 457	\$ 6 230	\$ 226	\$ 610	\$ 521	\$ -	\$ 38 774
Dérivés	5 098	2 822	2 819	2 184	1 242	6 617	19 071	25 144	-	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	1 215	-	1 766	3 180	12 997	4 641	1 525	-	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	5	2	1	1	2	-	-	-	17
Dépôts ^{3,4}										
Particuliers	4 732	9 139	10 930	7 794	7 858	14 512	12 189	148	224 457	291 759
Banques	7 423	3 291	71	30	31	15	21	16	4 059	14 957
Entreprises et gouvernements	17 031	20 688	2 757	3 858	1 238	5 831	16 396	3	113 236	181 038
Total des dépôts	29 186	33 118	13 758	11 682	9 127	20 358	28 606	167	341 752	487 754
Acceptations	4 670	2 500	52	1	-	-	-	-	-	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	676	1 042	490	453	1 203	2 928	7 874	6 255	12 514	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	30 884	4 202	1 443	683	414	48	-	-	1 142	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	98	1 570	491	2 112	1 368	3 576	14 239	2 736	-	26 190
Provisions	2	7	12	15	14	26	3	27	550	656
Passif d'impôt exigible	-	-	-	-	167	-	-	-	-	167
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	327	327
Autres passifs	9 239	4 456	1 284	618	1 125	1 482	1 744	680	4 230	24 858
Billets et débiteures subordonnés	-	-	-	-	-	150	-	11 168	-	11 318
Passif au titre des actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	26	-	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	1 874	350	2 224
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49 000
Total du passif et des capitaux propres	81 417	\$ 63 263	\$ 32 197	\$ 24 972	\$ 24 071	\$ 48 410	\$ 76 788	\$ 50 123	\$ 360 865	\$ 811 106
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	61	\$ 120	\$ 175	\$ 169	\$ 162	\$ 681	\$ 1 703	\$ 2 665	\$ -	\$ 5 736
Ententes de services de réseau	2	3	7	7	7	26	-	-	-	52
Guichets automatiques	11	22	33	27	32	147	123	-	-	395
Technologie de centre d'appels	3	6	8	8	3	-	-	-	-	28
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	58	18	12	9	24	94	-	-	-	215
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	106	1 027	1 828	2 095	1 836	2 575	5 240	1 095	-	15 802
Lettres de crédit documentaires et commerciales	68	96	53	38	7	3	14	-	-	279
Engagements de crédit et de liquidités ^{5,6}	14 165	10 074	5 238	3 972	3 159	7 757	33 229	2 722	1 544	81 860
Engagements à l'égard d'entités ad hoc non consolidées										
Engagements à l'égard de titres de PCAA	-	566	526	271	270	612	-	-	-	2 245
Engagements au titre de la retraite										
Perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 1 197	\$ 1 197

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».

⁴ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans» et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 ans à 5 ans».

⁵ Comprennent 247 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

⁶ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités ad hoc. Nous utilisons des entités ad hoc pour mobiliser des capitaux et obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers, et pour créer pour eux des produits de placement. Elles peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont consolidées par la Banque lorsque la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique qu'un contrôle existe. Les indicateurs éventuels de contrôle comprennent, entre autres, une évaluation de l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc. La possibilité de consolider l'entité ad hoc est évaluée à la création de chacune des entités, et l'analyse de la consolidation est revue au moins tous les trimestres lorsqu'un changement indique qu'une réévaluation est nécessaire. Par exemple, lorsque la Banque, après l'évaluation initiale, semble obtenir un plus grand contrôle ou pouvoir de décision sur l'entité ad hoc, une réévaluation est effectuée pour établir si l'entité ad hoc doit être consolidée. Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une entité ad hoc qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les entités ad hoc ne sont pas des unités opérationnelles et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de l'entité ad hoc décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par l'entité ad hoc entre les investisseurs et les autres détenteurs ayant droit à ces flux de trésorerie. La Banque est partie à des entités ad hoc par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par des tiers et d'autres produits de placement et de financement.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts-auto, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan. Certains prêts-auto acquis par la Banque dans le cadre de l'acquisition de Services financiers Chrysler avaient été créés aux États-Unis et ont été vendus à des structures de titrisation américaines. Tous les autres produits titrisés par la Banque avaient été créés au Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et consolidées et de tiers autres que des entités ad hoc sont décrites ci-après.

TABLEAU 40 : CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>			
	Entités ad hoc importantes non consolidées		Entités ad hoc importantes consolidées	Tiers autres que des entités ad hoc
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés
				31 juillet 2013
Prêts hypothécaires résidentiels	22 838 \$	– \$	– \$	17 855 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3}	–	–	5 100	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	541	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	46	–	–	2 418
Total des créances	22 884 \$	– \$	5 641 \$	20 273 \$
				31 octobre 2012
Prêts hypothécaires résidentiels	21 176 \$	– \$	– \$	23 446 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3}	–	–	5 461	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	1 251	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	79	–	–	2 388
Total des créances	21 255 \$	– \$	6 712 \$	25 834 \$

¹ Comprennent tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation.

² Les prêts aux particuliers ne comprenaient pas, au 31 juillet 2013, de prêts-auto acquis dans le cadre de l'acquisition par la Banque de Services financiers Chrysler (361 millions de dollars au 31 octobre 2012).

³ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité ou en partie les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 31 juillet 2013, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé intermédiaire.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 31 juillet 2013, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à néant (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 juillet 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 5,1 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée. Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Par suite de l'acquisition, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 juillet 2013, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc consolidée s'établissait à 0,7 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 juillet 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de cette entité ad hoc atteignait 0,7 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes consolidées

La Banque est exposée au risque de titrisation provenant de certains actifs initiés par des tiers par l'entremise d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle est financée en totalité par la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques de cette entité. Au 31 juillet 2013, l'entité ad hoc consolidée avait 315 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012) d'actifs garantis par des créances clients sous-jacentes. Les actifs provenaient des États-Unis. La durée moyenne pondérée de ces actifs est de 3,6 ans. Au 31 juillet 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque à des pertes en raison de son financement de l'entité ad hoc s'établissait à 315 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012). Au 31 juillet 2013, le financement était fourni principalement par une facilité de premier rang dont la notation AAA attribuée par l'agence de notation était AAA. De plus, au 31 juillet 2013, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 37 millions de dollars à l'entité ad hoc.

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 juillet 2013, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle a dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 8,7 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). De plus, au 31 juillet 2013, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,8 milliard de dollars à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 juillet 2013, la Banque ne fournissait aucun rehaussement de crédit spécifique (néant au 31 octobre 2012) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 41 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2013		31 octobre 2012	
	Exposition et notation des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notation des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	4 975 \$	2,9	4 613 \$	2,8
Prêts et crédit-bail – auto	1 842	1,5	1 657	1,3
Prêts et crédit-bail – matériel	–	–	19	0,4
Créances clients	1 850	1,5	1 221	1,7
Total des créances	8 667 \$	2,3	7 510 \$	2,3

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 31 juillet 2013, la Banque détenait 1 514 millions de dollars de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans la catégorie des prêts et des valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé intermédiaire (128 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Exposition à des conduits soutenus par des tiers

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties qui s'établissaient à 514 millions de dollars au 31 juillet 2013 (500 millions de dollars au 31 octobre 2012) dont aucune n'a été utilisée (aucune au 31 octobre 2012). Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des créances sur prêts-auto. Au 31 juillet 2013, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AA à AAA.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012 était négligeable.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 30 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 comprennent aussi les ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son industrie. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 juillet 2013 ni au 31 octobre 2012.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 42 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2013				2012			
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits d'intérêts nets	4 146 \$	3 902 \$	3 846 \$	3 842 \$	3 817 \$	3 680 \$	3 687 \$	3 532 \$
Produits autres que d'intérêts	1 799	2 098	2 125	2 047	2 024	2 070	1 955	2 131
Total des produits	5 945	6 000	5 971	5 889	5 841	5 750	5 642	5 663
Provision pour pertes sur créances	477	417	385	565	438	388	404	340
Charges autres que d'intérêts	3 764	3 626	3 495	3 606	3 471	3 372	3 549	3 488
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	252	291	360	178	291	351	272	310
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	75	57	59	57	62	54	61	64
Résultat net – comme présenté	1 527	1 723	1 790	1 597	1 703	1 693	1 478	1 589
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹	59	58	56	60	59	59	60	95
Amortissement des immobilisations incorporelles								
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	(70)	22	(24)	35	–	9	45	(37)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	–	–	–	9	(1)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	(2)	1	1	(9)
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	–	3	6	3	5	19
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	24	30	24	25	25	30	24	–
Provision pour litiges	–	–	70	–	77	–	171	–
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	–	–	–	(30)	(59)	(31)	–
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	–	–	–	(18)	–	–	–
Incidence de la mégatempête Sandy	–	–	–	37	–	–	–	–
Incidence des inondations en Alberta sur le portefeuille de prêts	48	–	–	–	–	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	61	110	126	160	117	43	284	67
Résultat net – rajusté	1 588	1 833	1 916	1 757	1 820	1 736	1 762	1 656
Dividendes sur actions privilégiées	38	49	49	49	49	49	49	48
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	1 550 \$	1 784 \$	1 867 \$	1 708 \$	1 771 \$	1 687 \$	1 713 \$	1 608 \$
Attribuable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$
Actionnaires ordinaires – rajusté	1 524	1 758	1 841	1 682	1 745	1 661	1 687	1 582

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action

Comme présenté	1,59 \$	1,79 \$	1,87 \$	1,67 \$	1,79 \$	1,79 \$	1,56 \$	1,70 \$
Rajusté	1,65	1,91	2,01	1,84	1,92	1,84	1,87	1,77
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,58	1,78	1,86	1,66	1,78	1,78	1,55	1,68
Rajusté	1,65	1,90	2,00	1,83	1,91	1,82	1,86	1,75
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	12,5 %	14,8 %	15,3 %	14,0 %	15,3 %	16,2 %	14,0 %	15,8 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	13,0 %	15,8 %	16,4 %	15,5 %	16,4 %	16,6 %	16,8 %	16,5 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, qui sont présentés aux pages 52 à 86 du présent rapport aux actionnaires, ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables conformes aux IFRS appliquées par la Banque, voir la note 2 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

MODIFICATION DES MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque. Les normes émises qui, à l'avenir, seront en vigueur pour la Banque sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 juillet 2013	Aux 31 octobre 2012
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 067 \$	3 436 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	21 754	21 692
	24 821	25 128
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	96 794	94 531
Dérivés (Note 3)	49 846	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	6 153	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	90 315	98 576
	243 108	260 199
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)	16 434	–
Valeurs mobilières prises en pension	64 030	69 198
Prêts (Note 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	181 510	172 172
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	119 260	117 927
Cartes de crédit	21 503	15 358
Entreprises et gouvernements	110 244	101 041
Titres de créance classés comme prêts	4 114	4 994
	436 631	411 492
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(2 863)	(2 644)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	433 768	408 848
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 936	7 223
Participation dans TD Ameritrade (Note 8)	5 163	5 344
Goodwill (Note 10)	13 121	12 311
Autres immobilisations incorporelles	2 490	2 217
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	4 523	4 402
Actif d'impôt exigible	831	439
Actifs d'impôt différé (Note 20)	1 392	883
Autres actifs (Note 11)	17 484	14 914
	52 940	47 733
Total de l'actif	835 101 \$	811 106 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 12)	53 750 \$	38 774 \$
Dérivés (Note 3)	51 751	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	24 649	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	57	17
	130 207	129 112
Dépôts (Note 12)		
Particuliers	312 966	291 759
Banques	10 467	14 957
Entreprises et gouvernements	184 973	181 038
	508 406	487 754
Divers		
Acceptations	7 936	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	39 865	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	31 786	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	25 645	26 190
Provisions (Note 22)	564	656
Passif d'impôt exigible	51	167
Passifs d'impôt différé (Note 20)	305	327
Autres passifs (Note 13)	29 661	24 858
	135 813	131 672
Billets et débiteures subordonnés (Note 14)	7 984	11 318
Passif au titre des actions privilégiées	27	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital (Note 15)	1 746	2 224
Total du passif	784 183	762 106
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 921,7 au 31 juillet 2013 et 918,2 au 31 oct. 2012) (Note 16)	19 218	18 691
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 135,8 au 31 juillet 2013 et 135,8 au 31 oct. 2012) (Note 16)	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (1,9) au 31 juillet 2013 et (2,1) au 31 oct. 2012) (Note 16)	(144)	(166)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : (0,1) au 31 juillet 2013 et néant au 31 oct. 2012) (Note 16)	(3)	(1)
Surplus d'apport	181	196
Résultats non distribués	24 122	21 763
Cumul des autres éléments du résultat global	2 650	3 645
	49 419	47 523
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 499	1 477
Total des capitaux propres	50 918	49 000
Total du passif et des capitaux propres	835 101 \$	811 106 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits d'intérêts				
Prêts	4 769 \$	4 562 \$	13 721 \$	13 393 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	726	819	2 214	2 473
Dividendes	269	249	783	684
Dépôts auprès de banques	21	19	67	66
	5 785	5 649	16 785	16 616
Charges d'intérêts				
Dépôts	1 078	1 182	3 222	3 507
Passifs de titrisation	233	260	697	783
Billets et débetures subordonnés	110	153	342	460
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	38	44	116	130
Divers	180	193	514	552
	1 639	1 832	4 891	5 432
Produits d'intérêts nets	4 146	3 817	11 894	11 184
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	723	648	2 100	1 961
Commissions sur crédit	202	188	594	560
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 4)	32	36	269	195
Produits (pertes) de négociation	(107)	27	(223)	25
Frais de services	485	456	1 379	1 322
Services de cartes	368	270	959	765
Produits (pertes) d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes (Note 17)	(198)	270	421	881
Honoraires de fiducie	37	39	112	115
Autres produits (pertes)	257	90	411	225
	1 799	2 024	6 022	6 049
Total des produits	5 945	5 841	17 916	17 233
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	477	438	1 279	1 230
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 19)	1 916	1 791	5 694	5 404
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	357	348	1 072	1 019
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	212	194	622	597
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	126	113	368	344
Marketing et développement des affaires	171	157	491	447
Frais liés aux activités de courtage	79	72	238	225
Services professionnels et services-conseils	247	215	709	614
Communications	73	70	211	211
Divers	583	511	1 480	1 531
	3 764	3 471	10 885	10 392
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	1 704	1 932	5 752	5 611
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	252	291	903	914
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat (Note 8)	75	62	191	177
Résultat net	1 527	1 703	5 040	4 874
Dividendes sur actions privilégiées	38	49	136	147
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 489 \$	1 654 \$	4 904 \$	4 727 \$
Attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26 \$	26 \$	78 \$	78 \$
Actionnaires ordinaires	1 463	1 628	4 826	4 649
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 21)				
De base	921,4	908,7	919,7	904,6
Dilué	924,1	916,0	923,5	913,0
Résultat par action (en dollars) (Note 21)				
De base	1,59 \$	1,79 \$	5,25 \$	5,14 \$
Dilué	1,58	1,78	5,23	5,11
Dividendes par action (en dollars)	0,81	0,72	2,39	2,12

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet	31 juillet	31 juillet	31 juillet
	2013	2012	2013	2012
Résultat net	1 527	\$ 1 703	\$ 5 040	\$ 4 874
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	(544)	280	(501)	583
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(29)	(20)	(196)	(115)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	823	574	1 132	224
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les participations dans des établissements à l'étranger ³	4	–	4	–
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger ⁴	(4)	–	(4)	–
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture ⁵	(304)	(244)	(412)	(106)
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁶	(251)	749	49	796
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁷	(446)	(426)	(1 067)	(836)
	(751)	913	(995)	546
Résultat global pour la période	776	\$ 2 616	\$ 4 045	\$ 5 420
Attribuable aux :				
Actionnaires privilégiés	38	\$ 49	\$ 136	\$ 147
Actionnaires ordinaires	712	2 541	3 831	5 195
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26	78	78

¹ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 302 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 165 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2012). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 273 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 278 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012).

² Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 22 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 11 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 121 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 58 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012).

³ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012).

⁴ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 million de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de néant pour les trois mois clos le 31 juillet 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 1 million de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012).

⁵ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 111 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 (recouvrement d'impôt sur le résultat de 81 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2012). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 150 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 (recouvrement d'impôt sur le résultat de 35 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012).

⁶ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 119 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 393 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 51 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 391 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012).

⁷ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 261 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 217 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 576 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 381 millions de dollars pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012).

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global seront reclassés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire au cours de périodes ultérieures.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Actions ordinaires (Note 16)				
Solde au début de la période	19 133 \$	18 074 \$	18 691 \$	17 491 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	90	22	185	195
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	82	255	429	665
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(87)	–	(87)	–
Solde à la fin de la période	19 218	18 351	19 218	18 351
Actions privilégiées (Note 16)				
Solde au début de la période	3 395	3 395	3 395	3 395
Solde à la fin de la période	3 395	3 395	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (Note 16)				
Solde au début de la période	(126)	(163)	(166)	(116)
Achat d'actions	(1 031)	(570)	(2 565)	(2 130)
Vente d'actions	1 013	555	2 587	2 068
Solde à la fin de la période	(144)	(178)	(144)	(178)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 16)				
Solde au début de la période	–	(1)	(1)	–
Achat d'actions	(24)	(22)	(57)	(61)
Vente d'actions	21	22	55	60
Solde à la fin de la période	(3)	(1)	(3)	(1)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	190	200	196	212
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	(1)	3	(3)	11
Options sur actions (Note 18)	(8)	2	(14)	(19)
Divers	–	(2)	2	(1)
Solde à la fin de la période	181	203	181	203
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	23 674	19 970	21 763	18 213
Résultat net attribuable aux actionnaires	1 501	1 677	4 962	4 796
Dividendes sur actions ordinaires	(746)	(655)	(2 198)	(1 919)
Dividendes sur actions privilégiées	(38)	(49)	(136)	(147)
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires	(269)	–	(269)	–
Solde à la fin de la période	24 122	20 943	24 122	20 943
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>				
Solde au début de la période	1 351	1 157	1 475	949
Autres éléments du résultat global	(573)	260	(697)	468
Solde à la fin de la période	778	1 417	778	1 417
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	(225)	(676)	(426)	(464)
Autres éléments du résultat global	519	330	720	118
Solde à la fin de la période	294	(346)	294	(346)
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	2 275	2 478	2 596	2 841
Autres éléments du résultat global	(697)	323	(1 018)	(40)
Solde à la fin de la période	1 578	2 801	1 578	2 801
Total	2 650	3 872	2 650	3 872
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	1 492	1 485	1 477	1 483
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26	78	78
Divers	(19)	(29)	(56)	(79)
Solde à la fin de la période	1 499	1 482	1 499	1 482
Total des capitaux propres	50 918 \$	48 067 \$	50 918 \$	48 067 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Flux de trésorerie des activités opérationnelles				
Résultat net avant impôt sur le résultat	1 779 \$	1 994 \$	5 943 \$	5 788 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités opérationnelles				
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	477	438	1 279	1 230
Amortissement	131	123	388	378
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	126	113	368	344
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 4)	(32)	(36)	(269)	(195)
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée (Note 8)	(75)	(62)	(191)	(177)
Impôt différé	(316)	(4)	(81)	155
Variations des actifs et passifs opérationnels				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 11, 13)	(213)	(219)	(499)	(439)
Valeurs mobilières vendues à découvert	(158)	2 307	6 430	8 453
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	(2 180)	(4 850)	(2 263)	(16 498)
Prêts	(6 029)	(11 246)	(20 675)	(22 118)
Dépôts	17 941	22 667	35 628	38 759
Dérivés	(329)	(1 002)	(2 173)	1 128
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	2	(375)	60	(1 634)
Passifs de titrisation	(1 324)	(4 381)	(1 220)	(3 139)
Divers	1 782	2 221	2 134	919
Impôt sur le résultat payé	(110)	(201)	(793)	(1 024)
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles	11 472	7 487	24 066	11 930
Flux de trésorerie des activités de financement				
Variation des valeurs mobilières mises en pension	1 775	(3 037)	(7 030)	8 502
Remboursement de billets et de débetures subordonnés (Note 14)	(900)	(201)	(3 400)	(201)
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Note 15)	(2)	(15)	(477)	(17)
Écart de change sur les billets et débetures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	20	(33)	66	(1)
Émission d'actions ordinaires (Note 16)	76	19	151	159
Rachats d'actions ordinaires (Note 16)	(356)	–	(356)	–
Vente d'actions autodétenues (Note 16)	1 033	580	2 639	2 139
Achat d'actions autodétenues (Note 16)	(1 055)	(592)	(2 622)	(2 191)
Dividendes versés	(702)	(449)	(1 905)	(1 401)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(26)	(26)	(78)	(78)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(137)	(3 754)	(13 012)	6 911
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(2 003)	1 016	(62)	3 756
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance				
Achats	(26 455)	(19 874)	(52 582)	(49 332)
Produit tiré des échéances	10 129	8 999	29 088	30 881
Produit tiré des ventes	2 667	4 999	14 015	16 532
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	(233)	(216)	(509)	(562)
Valeurs mobilières prises en pension (mises en pension)	4 516	1 216	5 168	(13 395)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre d'acquisitions (Note 9)	26	–	(6 543)	(6 839)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(11 353)	(3 860)	(11 425)	(18 959)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	43	29	2	11
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	25	(98)	(369)	(107)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 042	3 087	3 436	3 096
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	3 067 \$	2 989 \$	3 067 \$	2 989 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 866 \$	2 100 \$	5 442 \$	5 897 \$
Montant des intérêts reçus au cours de la période	5 530	5 449	16 054	15 958
Montant des dividendes reçus au cours de la période	273	265	780	683

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre grands secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque, ainsi qu'en appliquant la modification de méthode comptable décrite à la note 2 ci-dessous au cours de la période écoulée.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une résolution du comité d'audit, le 28 août 2013.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour des états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels 2012 et les notes figurant aux pages 89 à 183 du rapport annuel 2012 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion 2012 inclus aux pages 68 à 79 du rapport annuel 2012 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE ET FUTURES

MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE AU COURS DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE

La Banque a adopté la modification suivante.

PRÉSENTATION DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le 1^{er} novembre 2012, la Banque a adopté les amendements d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1), publiés en juin 2011, qui exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou non reclassés à l'état du résultat consolidé au cours des périodes ultérieures. Les amendements ne visent pas à établir quels éléments doivent être présentés dans les autres éléments du résultat global et n'ont rien changé à l'option de présenter les éléments après impôt. Les amendements d'IAS 1 ont été appliqués de manière rétrospective et n'ont pas d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie et le résultat net de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et les adoptera lorsqu'elles seront en vigueur.

Consolidation

Les normes nouvelles et modifiées portant sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc* (SIC-12);
- IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11);
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12);
- IAS 27 (révisée en 2011), *États financiers individuels* (IAS 27R), qui a été amendée pour la rendre conforme aux changements amenés par la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11.

Les normes et les amendements ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective, compte tenu de certains allègements transitoires et certaines exceptions. Leur adoption obligera la Banque à réévaluer ses analyses aux fins de consolidation pour toutes ses sociétés émettrices, notamment ses filiales, entreprises associées, coentreprises et entités ad hoc ainsi que pour ses liens conservés avec d'autres entités tierces. L'adoption des normes susmentionnées, en particulier IFRS 12, entraînera aussi la présentation d'informations additionnelles. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes.

Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur et sur l'information à fournir sur les évaluations de la juste valeur. IFRS 13 s'applique aux autres normes IFRS qui exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur ou la présentation d'information sur les évaluations de la juste valeur et établit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses sur les risques. IFRS 13 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et est applicable de façon prospective. Cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou le résultat net de la Banque.

Avantages du personnel

Les amendements d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiés en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour calculer les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les charges d'intérêts nettes ou les produits d'intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'excédent ou au déficit net au titre des prestations définies et seront comptabilisés dans l'état du résultat consolidé ainsi que le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés pour la période. Les coûts de modifications de régime seront comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. De plus, la Banque comptabilisera une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne pourra plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou qu'elle comptabilisera des frais de restructuration s'y rapportant. Les amendements d'IAS 19 sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et sont applicables rétrospectivement. La Banque évalue actuellement l'incidence des amendements d'IAS 19.

Présentation et informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié les amendements suivants relatifs à la compensation des instruments financiers :

- IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), qui fournit les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société;
- IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32), qui clarifie les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers.

Les amendements d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque. Les amendements d'IAS 32 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque. Les deux amendements doivent être appliqués de manière rétrospective. Les amendements d'IFRS 7 et d'IAS 32 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie et le résultat net de la Banque.

Droits ou taxes

En mai 2013, l'IFRS Interpretations Committee (le Comité) a, avec l'approbation de l'IASB, publié l'interprétation IFRIC 21, *Droits ou taxes* (IFRIC 21). IFRIC 21 donne des indications sur quand une entité doit comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe imposé par un gouvernement, selon IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. IFRIC 21 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et doit être appliquée de manière rétrospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation.

Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), reflète les travaux de l'IASB sur le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et sera achevée et appliquée en trois phases distinctes : 1) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers; 2) Modèles de dépréciation; et 3) Comptabilité de couverture. Des exigences générales relatives à la comptabilité de couverture seront ajoutées dans le cadre de la phase 3 du projet d'IFRS 9, mais la question de la comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet d'IFRS 9 et sera dorénavant considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IASB a décidé en juillet 2013 de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 et d'attendre la version définitive des exigences en matière de dépréciation, de classement et d'évaluation avant de fixer une nouvelle date d'entrée en vigueur obligatoire. La Banque surveille actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 ainsi que de tout futur amendement potentiel de cette norme, y compris la comptabilité de macro-couverture proposée.

NOTE 3 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers**

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les constructions et le matériel, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, notamment les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013		31 octobre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 067	\$ 3 067	\$ 3 436	\$ 3 436
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	21 754	21 754	21 692	21 692
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	31 544	\$ 31 544	\$ 34 563	\$ 34 563
Autres titres de créance	9 176	9 176	7 887	7 887
Titres de capitaux propres	43 410	43 410	37 691	37 691
Prêts détenus à des fins de transaction	9 889	9 889	8 271	8 271
Marchandises	2 701	2 701	6 034	6 034
Droits conservés	74	74	85	85
Total des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	96 794	\$ 96 794	\$ 94 531	\$ 94 531
Dérivés	49 846	49 846	60 919	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 153	6 153	6 173	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	49 154	\$ 49 154	\$ 61 365	\$ 61 365
Autres titres de créance	38 156	38 156	33 864	33 864
Titres de capitaux propres ¹	2 064	2 064	2 083	2 083
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction ²	941	941	1 264	1 264
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	90 315	\$ 90 315	\$ 98 576	\$ 98 576
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance³				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	14 681	\$ 14 558	\$ -	\$ -
Autres titres de créance	1 753	1 738	-	-
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	16 434	\$ 16 296	\$ -	\$ -
Valeurs mobilières prises en pension	64 030	\$ 64 030	\$ 69 198	\$ 69 198
Prêts	433 768	434 247	408 848	412 409
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 936	7 936	7 223	7 223
Autres actifs	12 924	12 924	10 320	10 320
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts détenus à des fins de transaction	53 750	\$ 53 750	\$ 38 774	\$ 38 774
Dérivés	51 751	51 751	64 997	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur	24 649	24 649	25 324	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	57	57	17	17
Dépôts	508 406	509 994	487 754	490 071
Acceptations	7 936	7 936	7 223	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	39 865	39 865	33 435	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	31 786	31 786	38 816	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	25 645	25 862	26 190	26 581
Autres passifs	22 481	22 481	18 489	18 489
Billets et débetures subordonnés	7 984	8 802	11 318	12 265
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	1 773	2 285	2 250	2 874

¹ Au 31 juillet 2013, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres dans le portefeuille de titres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2012) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix coté sur des marchés actifs.

² Comprennent les autres titres de créance de 941 millions de dollars au 31 juillet 2013 (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

³ Comprennent des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4, Valeurs mobilières.

Hierarchie d'évaluation de la juste valeur

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de l'observabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation.

Le tableau ci-après présente, au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013				31 octobre 2012				Aux
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	3 526	\$ 8 930	\$ -	\$ 12 456	\$ 3 556	\$ 11 649	\$ -	\$ 15 205	\$
Provinces	-	4 095	3	4 098	-	3 731	-	3 731	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	831	10 218	-	11 049	1 932	8 889	-	10 821	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	-	2 757	-	2 757	-	3 510	-	3 510	
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	1 184	-	1 184	-	1 296	-	1 296	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	2	2 812	56	2 870	-	2 223	17	2 240	
Autres émetteurs	-	6 215	91	6 306	-	5 590	57	5 647	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	35 108	8 130	108	43 346	31 740	5 850	77	37 667	
Actions privilégiées	60	-	4	64	24	-	-	24	
Prêts détenus à des fins de transaction	-	9 889	-	9 889	-	8 271	-	8 271	
Marchandises	2 701	-	-	2 701	6 034	-	-	6 034	
Droits conservés	-	-	74	74	-	-	85	85	
	42 228	\$ 54 230	\$ 336	\$ 96 794	\$ 43 286	\$ 51 009	\$ 236	\$ 94 531	\$
Dérivés									
Dérivés de taux	1	\$ 25 164	\$ -	\$ 25 165	7	\$ 38 605	7	\$ 38 619	\$
Dérivés de change	193	14 666	12	14 871	140	13 116	16	13 272	
Dérivés de crédit	-	34	8	42	-	37	12	49	
Dérivés d'actions	-	8 534	754	9 288	-	7 755	691	8 446	
Contrats de marchandises	90	381	9	480	131	379	23	533	
	284	\$ 48 779	\$ 783	\$ 49 846	278	\$ 59 892	\$ 749	\$ 60 919	\$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	668	\$ 5 475	\$ -	\$ 6 143	\$ 603	\$ 5 557	\$ -	\$ 6 160	\$
Prêts	-	-	10	10	-	-	13	13	
	668	\$ 5 475	\$ 10	\$ 6 153	\$ 603	\$ 5 557	\$ 13	\$ 6 173	\$
Valeurs mobilières disponibles à la vente¹									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	10 237	\$ 3 041	\$ -	\$ 13 278	\$ 6 533	\$ 4 322	\$ -	\$ 10 855	\$
Provinces	-	2 564	-	2 564	-	2 503	-	2 503	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	128	22 999	-	23 127	125	29 530	-	29 655	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	-	8 074	10	8 084	-	17 208	2	17 210	
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	2 101	-	2 101	-	1 142	-	1 142	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	998	27 366	-	28 364	-	25 045	-	25 045	
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	-	969	-	969	-	961	-	961	
Obligations de sociétés et autres	-	8 803	20	8 823	-	7 801	57	7 858	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires ²	192	238	1 451	1 881	197	206	1 443	1 846	
Actions privilégiées	31	1	145	177	-	69	163	232	
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction ³	-	721	220	941	-	1 099	165	1 264	
	11 586	\$ 76 877	\$ 1 846	\$ 90 309	\$ 6 855	\$ 89 886	\$ 1 830	\$ 98 571	\$
Valeurs mobilières prises en pension	-	\$ 5 155	\$ -	\$ 5 155	\$ -	\$ 9 340	\$ -	\$ 9 340	\$
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction									
	-	\$ 52 480	\$ 1 270	\$ 53 750	\$ -	\$ 37 674	\$ 1 100	\$ 38 774	\$
Dérivés									
Dérivés de taux	2	\$ 22 221	\$ 60	\$ 22 283	8	\$ 33 084	104	\$ 33 196	\$
Dérivés de change	156	18 827	11	18 994	105	21 547	14	21 666	
Dérivés de crédit	-	314	8	322	-	236	11	247	
Dérivés d'actions	-	8 673	1 065	9 738	-	8 268	1 011	9 279	
Contrats de marchandises	77	331	6	414	103	495	11	609	
	235	\$ 50 366	\$ 1 150	\$ 51 751	\$ 216	\$ 63 630	\$ 1 151	\$ 64 997	\$
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	\$ 24 649	\$ -	\$ 24 649	\$ -	\$ 25 324	\$ -	\$ 25 324	\$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	-	\$ -	\$ 57	\$ 57	\$ -	\$ -	\$ 17	\$ 17	\$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert									
	19 365	\$ 20 480	\$ 20	\$ 39 865	\$ 15 125	\$ 18 289	\$ 21	\$ 33 435	\$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension									
	-	\$ 5 814	\$ -	\$ 5 814	\$ -	\$ 10 232	\$ -	\$ 10 232	\$

¹ Au 31 juillet 2013, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2012) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix cotés sur des marchés actifs.

² Au 31 juillet 2013, les actions ordinaires comprennent la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 909 millions de dollars (956 millions de dollars au 31 octobre 2012), remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

³ Au 31 juillet 2013, incluent des titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 941 millions de dollars (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et neuf mois clos respectivement le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2013	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2013	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– \$	– \$	– \$	49 \$	– \$	(46) \$	– \$	– \$	3 \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	17	–	–	63	–	(29)	5	–	56	–
Autres émetteurs	45	(2)	–	143	–	(132)	43	(6)	91	(3)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	13	–	–	108	(1)	(12)	–	–	108	–
Actions privilégiées	51	–	–	4	(1)	(50)	–	–	4	–
Droits conservés	80	–	–	–	1	(7)	–	–	74	(4)
	206 \$	(2) \$	– \$	367 \$	(1) \$	(276) \$	48 \$	(6) \$	336 \$	(7) \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	11 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	10 \$	(2) \$
	11 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	10 \$	(2) \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	8 \$	– \$	10 \$	– \$
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	54	–	(1)	7	–	1	–	(41)	20	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 486	3	12	20	–	(70)	–	–	1 451	12
Actions privilégiées	144	–	1	–	–	–	–	–	145	1
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction	224	3	(8)	–	–	1	–	–	220	(4)
	1 910 \$	6 \$	4 \$	27 \$	– \$	(68) \$	8 \$	(41) \$	1 846 \$	9 \$

	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2013	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2013	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés ⁴	951 \$	(18) \$	– \$	– \$	107 \$	(99) \$	329 \$	– \$	1 270 \$	(9) \$
Dérivés de taux	97 \$	(28) \$	– \$	– \$	– \$	(9) \$	– \$	– \$	60 \$	(29) \$
Dérivés de change	(1)	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–
Dérivés d'actions	317	(1)	–	(23)	34	(16)	–	–	311	(1)
Contrats de marchandises	(3)	1	–	–	–	(1)	–	–	(3)	–
	410 \$	(28) \$	– \$	(23) \$	34 \$	(26) \$	– \$	– \$	367 \$	(30) \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	15 \$	71 \$	– \$	– \$	67 \$	(96) \$	– \$	– \$	57 \$	65 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	35 \$	– \$	– \$	(35) \$	– \$	20 \$	– \$	– \$	20 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 juillet 2013 d'actifs dérivés de 783 millions de dollars (816 millions de dollars au 1^{er} mai 2013) et de passifs dérivés de 1 150 millions de dollars (1 226 millions de dollars au 1^{er} mai 2013), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)							Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³		
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2013	
				Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	- \$	- \$	- \$	99 \$	- \$	(96) \$	- \$	- \$	3 \$	- \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	17	1	-	78	-	(58)	22	(4)	56	(1)
Autres émetteurs	57	-	-	287	-	(309)	65	(9)	91	(4)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	77	-	-	119	-	(88)	-	-	108	-
Actions privilégiées	-	-	-	92	-	(88)	-	-	4	-
Droits conservés	85	5	-	-	10	(26)	-	-	74	(10)
	236 \$	6 \$	- \$	675 \$	10 \$	(665) \$	87 \$	(13) \$	336 \$	(15) \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	13 \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	(6) \$	- \$	- \$	10 \$	(4) \$
	13 \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	(6) \$	- \$	- \$	10 \$	(4) \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	8 \$	- \$	10 \$	- \$
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	57	1	(3)	-	-	6	-	(41)	20	(3)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 443	30	24	84	-	(130)	-	-	1 451	31
Actions privilégiées	163	(1)	(12)	-	-	(5)	-	-	145	16
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction	165	8	(1)	-	-	(4)	52	-	220	5
	1 830 \$	38 \$	8 \$	84 \$	- \$	(133) \$	60 \$	(41) \$	1 846 \$	49 \$
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
	1 100 \$	(52) \$	- \$	- \$	233 \$	(334) \$	333 \$	(10) \$	1 270 \$	1 \$
Dérivés⁴										
Dérivés de taux	97 \$	(34) \$	- \$	- \$	- \$	(3) \$	- \$	- \$	60 \$	(31) \$
Dérivés de change	(2)	2	-	-	-	1	(2)	-	(1)	2
Dérivés de crédit	(1)	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Dérivés d'actions	320	56	-	(100)	138	(103)	-	-	311	57
Contrats de marchandises	(12)	6	-	-	-	3	-	-	(3)	-
	402 \$	31 \$	- \$	(100) \$	138 \$	(102) \$	(2) \$	- \$	367 \$	30 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	17 \$	40 \$	- \$	- \$	135 \$	(135) \$	- \$	- \$	57 \$	29 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	21 \$	- \$	- \$	(31) \$	- \$	30 \$	- \$	- \$	20 \$	- \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 juillet 2013 d'actifs dérivés de 783 millions de dollars (749 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012) et de passifs dérivés de 1 150 millions de dollars (1 151 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2012	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	31 \$	1 \$	– \$	13 \$	– \$	(19) \$	3 \$	(2) \$	27 \$	1 \$
Autres émetteurs	43	2	–	74	–	(16)	–	–	103	(8)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	11	–	–	3	–	(11)	–	–	3	–
Prêts détenus à des fins de transaction										
	5	–	–	–	–	(2)	–	–	3	–
Droits conservés	51	11	–	28	3	(2)	–	–	91	12
	141 \$	14 \$	– \$	118 \$	3 \$	(50) \$	3 \$	(2) \$	227 \$	5 \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	13 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	13 \$	1 \$
	13 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	13 \$	1 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	– \$	– \$	– \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 \$	– \$
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	25	–	–	–	–	(2)	11	–	34	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 461	6	4	8	–	(21)	–	–	1 458	4
Actions privilégiées	155	–	1	–	–	–	–	–	156	1
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	161	2	6	–	–	(3)	15	(15)	166	8
	1 802 \$	8 \$	11 \$	10 \$	– \$	(26) \$	26 \$	(15) \$	1 816 \$	13 \$

	Total des (profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2012	Variation des (profits latents) pertes latentes sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} mai 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
	1 106 \$	5 \$	– \$	– \$	110 \$	(121) \$	– \$	– \$	1 100 \$	10 \$
Dérivés⁴										
Dérivés de taux	89 \$	11 \$	– \$	1 \$	– \$	2 \$	– \$	– \$	103 \$	22 \$
Dérivés de change	(2)	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–
Dérivés de crédit	10	2	–	–	–	–	–	–	12	2
Dérivés d'actions	343	(60)	–	(30)	43	(8)	–	–	288	(56)
Contrats de marchandises	(13)	2	–	–	–	–	–	–	(11)	1
	427 \$	(45) \$	– \$	(29) \$	43 \$	(6) \$	– \$	– \$	390 \$	(31) \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	46 \$	(53) \$	– \$	– \$	53 \$	(15) \$	2 \$	– \$	33 \$	(52) \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	13 \$	– \$	– \$	(4) \$	– \$	(9) \$	– \$	– \$	– \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 juillet 2012 d'actifs dérivés de 682 millions de dollars (765 millions de dollars au 1^{er} mai 2012) et de passifs dérivés de 1 072 millions de dollars (1 192 millions de dollars au 1^{er} mai 2012), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2012	Variation des profits latents (pertes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2011	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	(1) \$	– \$	– \$
Provinces	5	–	–	3	–	(10)	5	(3)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	30	3	–	24	–	(44)	25	(11)	27	2
Autres émetteurs	79	6	–	173	–	(113)	33	(75)	103	(9)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	–	–	–	14	–	(11)	–	–	3	–
Prêts détenus à des fins de transaction	3	–	–	2	–	(5)	3	–	3	–
Droits conservés	52	14	–	28	6	(9)	–	–	91	15
	169 \$	23 \$	– \$	245 \$	6 \$	(192) \$	66 \$	(90) \$	227 \$	8 \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	8 \$	11 \$	– \$	– \$	– \$	(6) \$	– \$	– \$	13 \$	5 \$
	8 \$	11 \$	– \$	– \$	– \$	(6) \$	– \$	– \$	13 \$	5 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE										
	– \$	– \$	– \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 \$	– \$
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	24	–	1	–	–	(2)	11	–	34	1
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 524	32	(8)	34	–	(124)	–	–	1 458	14
Actions privilégiées	190	1	19	–	–	(54)	–	–	156	11
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	158	8	1	–	–	(8)	22	(15)	166	(7)
	1 896 \$	41 \$	13 \$	36 \$	– \$	(188) \$	33 \$	(15) \$	1 816 \$	19 \$

	Total des (profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 juillet 2012	Variation des (profits latents) pertes latentes sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2011	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés ⁴										
Dérivés de taux	81 \$	15 \$	– \$	5 \$	– \$	1 \$	– \$	1 \$	103 \$	21 \$
Dérivés de change	(2)	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–
Dérivés de crédit	10	–	–	–	–	2	(2)	2	12	–
Dérivés d'actions	343	(42)	–	(108)	147	(52)	–	–	288	(37)
Contrats de marchandises	1	(13)	–	–	–	–	–	1	(11)	(10)
	433 \$	(40) \$	– \$	(103) \$	147 \$	(49) \$	(2) \$	4 \$	390 \$	(26) \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	27 \$	(43) \$	– \$	– \$	151 \$	(104) \$	2 \$	– \$	33 \$	(43) \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	2 \$	– \$	– \$	(6) \$	– \$	16 \$	2 \$	(14) \$	– \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 31 juillet 2012 d'actifs dérivés de 682 millions de dollars (685 millions de dollars au 1^{er} novembre 2011) et de passifs dérivés de 1 072 millions de dollars (1 118 millions de dollars au 1^{er} novembre 2011), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans les tableaux ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

Le tableau ci-dessous présente l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus, au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012, et qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur.

Pour les dérivés de taux, la Banque a effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité implicite non observable. Pour les dérivés de crédit, la sensibilité a été calculée sur les écarts de crédit non observables au moyen d'hypothèses tenant compte des écarts de crédit liés à la position de l'obligation sous-jacente. La sensibilité des dérivés d'actions est calculée en utilisant des hypothèses raisonnablement possibles pour analyser les effets d'une variation de 5 % des dividendes, d'une variation de 10 % de la corrélation, d'une variation de 10 % du prix de l'action sous-jacente et d'une variation de (13) % à 33 % de la volatilité. La sensibilité des dépôts détenus à des fins de transaction est calculée en faisant varier les données non observables qui peuvent inclure la volatilité, les écarts de taux et la corrélation.

Analyse de sensibilité des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013		31 octobre 2012	
	Incidence sur l'actif net		Incidence sur l'actif net	
	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction				
Autres titres de créance				
Émetteurs canadiens	2 \$	2 \$	– \$	– \$
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	5	5	4	4
Droits conservés	5	3	7	3
	12 \$	10 \$	11 \$	7 \$
Dérivés				
Dérivés de taux	– \$	– \$	2 \$	2 \$
Dérivés d'actions	35	43	36	47
	35 \$	43 \$	38 \$	49 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement				
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1 \$	1 \$	– \$	– \$
Autres titres de créance				
Obligations de sociétés et autres	2	2	2	2
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	99	30	97	24
Actions privilégiées	8	8	8	8
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	4	4	4	4
	114 \$	45 \$	111 \$	38 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts détenus à des fins de transaction				
Dérivés	5 \$	9 \$	3 \$	6 \$
Dérivés de taux	25 \$	19 \$	36 \$	26 \$
Dérivés d'actions	58	47	66	50
	83 \$	66 \$	102 \$	76 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 \$	10 \$	3 \$	3 \$
	1	1	–	–
Total	260 \$	184 \$	268 \$	179 \$

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements détenus dans un portefeuille de négociation ou couverts sur le plan économique par des dérivés sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils répondent aux critères pertinents. La juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 10 millions de dollars au 31 juillet 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts.

Ces prêts sont gérés dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au titre du risque de crédit au moyen de dérivés de crédit.

Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurance de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, le profit latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières est comptabilisé à l'état du résultat consolidé intermédiaire dans la même période qu'une tranche du profit ou de la perte résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Passifs de titrisation à la juste valeur

Les passifs de titrisation à la juste valeur comprennent les passifs de titrisation classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur d'un passif financier comprend le risque de crédit rattaché à ce passif financier. Les détenteurs des passifs de titrisation ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque, si bien que les variations du crédit de la Banque n'ont pas d'incidence sur le calcul de la juste valeur.

Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour tous les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 191 millions de dollars moindre que la valeur comptable au 31 juillet 2013 (445 millions de dollars moindre que la valeur comptable au 31 octobre 2012).

Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque prend certains engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe. Ces engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui autrement surviendrait. Étant donné la nature à court terme de ces engagements de prêt, les variations du crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été respectivement de (176) millions de dollars et (157) millions de dollars (respectivement de (15) millions de dollars et (10) millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012).

NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES

RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 941 millions de dollars au 31 juillet 2013 (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012). Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, des produits d'intérêts nets respectivement de 16 millions de dollars et de 48 millions de dollars après impôt (respectivement de 23 millions de dollars et de 78 millions de dollars après impôt pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. La diminution de la juste valeur de ces titres de 22 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 et la diminution de la juste valeur de 29 millions de dollars après impôt pour les neuf mois clos à la même date (diminution respectivement de 14 millions de dollars et de 3 millions de dollars après impôt pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une diminution du résultat net de 22 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 et une diminution du résultat net de 29 millions de dollars après impôt pour les neuf mois clos à la même date (diminution respectivement de 14 millions de dollars et de 3 millions de dollars après impôt pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012). Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, des titres de créance reclassés d'une juste valeur respectivement de 145 millions de dollars et de 349 millions de dollars (respectivement de 301 millions de dollars et de 703 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant respectivement de 10 millions de dollars et de 25 millions de dollars après impôt a été comptabilisé dans les profits nets provenant des valeurs mobilières disponibles à la vente au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 (respectivement de 14 millions de dollars et de 22 millions de dollars après impôt pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012).

DÉTENUES JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les titres de créance comportant des paiements déterminés ou déterminables et à date d'échéance fixe, qui ne répondent pas à la définition de prêts et créances, et que la Banque a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions et radiations. Les valeurs mobilières classées comme détenues jusqu'à leur échéance sont évaluées afin de déceler la présence d'une indication objective de dépréciation au niveau des contreparties particulières. S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'une valeur mobilière classée comme détenue jusqu'à son échéance, celle-ci est regroupée avec les autres valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumises collectivement à un test de dépréciation qui tient compte des pertes subies mais non encore décelées. L'intérêt est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est inclus dans les produits d'intérêts.

RECLASSEMENT DE CERTAINES VALEURS MOBILIÈRES HORS DE LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUES JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Le 1^{er} mars 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance d'un montant de 11,1 milliards de dollars hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient respectivement de 9,6 milliards de dollars et de 9,6 milliards de dollars au 31 juillet 2013 (respectivement de 10,6 milliards de dollars et de 10,5 milliards de dollars au 30 avril 2013). De la date du reclassement au 31 juillet 2013, aucune radiation n'a été comptabilisée à l'égard de ces titres de créance reclassés. À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,8 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base actualisée, de ces titres atteignaient 11,3 milliards de dollars. Après la date du reclassement, le profit latent net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance comptabilisée dans les autres éléments du résultat global aurait été une diminution de 56 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 juillet 2013 (une augmentation de 1 million de dollars pour la période du 1^{er} mars 2013 au 30 avril 2013). Après le reclassement, les montants dans le résultat net provenant des titres de créance sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Période du</i> 1^{er} mai 2013 au 31 juillet 2013	<i>Période du</i> 1^{er} mars 2013 au 30 avril 2013
Produits d'intérêt nets ¹	46 \$	33 \$
Résultat net avant impôt sur le résultat	46	33
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	12	8
Résultat net	34 \$	25 \$

¹ Comprendent l'amortissement des profits latents nets associés à ces valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance reclassées et inclus dans les autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012.

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013				31 octobre 2012			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	13 254 \$	27 \$	(3) \$	13 278 \$	10 818 \$	38 \$	(1) \$	10 855 \$
Provinces	2 547	20	(3)	2 564	2 485	18	–	2 503
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	22 961	325	(159)	23 127	28 821	865	(31)	29 655
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	8 050	44	(10)	8 084	16 856	360	(6)	17 210
Titres adossés à des créances hypothécaires								
	2 095	7	(1)	2 101	1 134	8	–	1 142
	48 907	423	(176)	49 154	60 114	1 289	(38)	61 365
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières								
	28 327	124	(87)	28 364	24 868	222	(45)	25 045
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes								
	955	14	–	969	939	22	–	961
Obligations de sociétés et autres								
	8 678	207	(62)	8 823	7 587	294	(23)	7 858
	37 960	345	(149)	38 156	33 394	538	(68)	33 864
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires								
	1 781	142	(36)	1 887	1 749	117	(15)	1 851
Actions privilégiées								
	152	25	–	177	194	38	–	232
	1 933	167	(36)	2 064	1 943	155	(15)	2 083
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction²								
	876	101	(36)	941	1 165	130	(31)	1 264
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente								
	89 676 \$	1 036 \$	(397) \$	90 315 \$	96 616 \$	2 112 \$	(152) \$	98 576 \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	199 \$	– \$	– \$	199 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains								
	3 633	–	(102)	3 531	–	–	–	–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE								
	10 849	2	(23)	10 828	–	–	–	–
	14 681	2	(125)	14 558	–	–	–	–
Autres titres de créance								
Autres émetteurs								
	1 753	–	(15)	1 738	–	–	–	–
	1 753	–	(15)	1 738	–	–	–	–
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
	16 434	2	(140)	16 296	–	–	–	–
Total des valeurs mobilières								
	106 110 \$	1 038 \$	(537) \$	106 611 \$	96 616 \$	2 112 \$	(152) \$	98 576 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux au comptant à la fin de la période.

² Au 31 juillet 2013, incluaient la juste valeur des titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 941 millions de dollars (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Profits nets (pertes nettes) au titre des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Gains réalisés nets (pertes réalisées nettes)				
Valeurs mobilières disponibles à la vente	35 \$	52 \$	276 \$	216 \$
Pertes de valeur¹				
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(3)	(16)	(7)	(21)
Total	32 \$	36 \$	269 \$	195 \$

¹ Aucune perte de valeur pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 (néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012) n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique présentée précédemment intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente» dans la présente note.

NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et les provisions pour pertes sur créances de la Banque.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts				Provision pour pertes sur créances ¹				Prêts nets	
	Ni en souffrance ni dépréciés	En souffrance mais non douteux	Douteux	Total	Relatives à des contreparties particulières	Prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées	Provision totale pour pertes sur prêts		
	Au 31 juillet 2013									
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2,3,4}	177 792 \$	2 528 \$	684 \$	181 004 \$	– \$	21 \$	111 \$	132 \$	180 872 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	112 477	5 755	705	118 937	–	112	529	641	118 296	
Cartes de crédit	19 947	1 225	274	21 446	–	125	644	769	20 677	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2,3,4}	105 996	1 327	1 001	108 324	176	30	691	897	107 427	
	416 212 \$	10 835 \$	2 664 \$	429 711 \$	176 \$	288 \$	1 975 \$	2 439 \$	427 272 \$	
Titres de créance classés comme prêts				4 114	171	–	122	293	3 821	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				2 806	28	103	–	131	2 675	
Total				436 631 \$	375 \$	391 \$	2 097 \$	2 863 \$	433 768 \$	
	Au 31 octobre 2012									
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2,3,4}	168 575 \$	2 355 \$	679 \$	171 609 \$	– \$	27 \$	50 \$	77 \$	171 532 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	111 063	5 645	673	117 381	–	118	430	548	116 833	
Cartes de crédit	14 230	922	181	15 333	–	83	605	688	14 645	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2,3,4}	95 893	1 530	985	98 408	168	22	703	893	97 515	
	389 761 \$	10 452 \$	2 518 \$	402 731 \$	168 \$	250 \$	1 788 \$	2 206 \$	400 525 \$	
Titres de créance classés comme prêts				4 994	185	–	155	340	4 654	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				3 767	31	67	–	98	3 669	
Total				411 492 \$	384 \$	317 \$	1 943 \$	2 644 \$	408 848 \$	

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 9 889 millions de dollars au 31 juillet 2013 (8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de 9 557 millions de dollars au 31 juillet 2013 (7 918 millions de dollars au 31 octobre 2012), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 10 millions de dollars au 31 juillet 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

³ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 125 529 millions de dollars au 31 juillet 2013 (126 951 millions de dollars au 31 octobre 2012).

⁴ Au 31 juillet 2013, aucune provision pour pertes sur créances n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 451 millions de dollars (456 millions de dollars au 31 octobre 2012), étant donné que ces prêts sont assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁵ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 27 429 millions de dollars au 31 juillet 2013 (30 241 millions de dollars au 31 octobre 2012).

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque au 31 juillet 2013 et au 31 juillet 2012 est présentée dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2012	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recou- vrements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 31 juillet 2013
Provision relative à des contreparties particulières						
Entreprises et gouvernements	170	\$ 138	\$ (160)	\$ 37	\$ (9)	\$ 176
Titres de créance classés comme prêts	185	13	(33)	–	6	171
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	355	151	(193)	37	(3)	347
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	31	10	(9)	5	(9)	28
Total de la provision relative à des contreparties particulières	386	161	(202)	42	(12)	375
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs						
Prêts hypothécaires résidentiels	27	21	(42)	15	–	21
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118	469	(606)	129	2	112
Cartes de crédit	83	402	(441)	81	–	125
Entreprises et gouvernements	22	46	(65)	26	1	30
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	250	938	(1 154)	251	3	288
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	67	40	(18)	4	10	103
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	317	978	(1 172)	255	13	391
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées						
Prêts hypothécaires résidentiels	50	60	–	–	1	111
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	452	98	–	–	3	553
Cartes de crédit	671	21	–	–	2	694
Entreprises et gouvernements	824	(21)	–	–	17	820
Titres de créance classés comme prêts	155	(18)	–	–	(15) ³	122
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 152	140	–	–	8	2 300
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	77	81	(42)	15	1	132
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	570	567	(606)	129	5	665
Cartes de crédit	754	423	(441)	81	2	819
Entreprises et gouvernements	1 016	163	(225)	63	9	1 026
Titres de créance classés comme prêts	340	(5)	(33)	–	(9)	293
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 757	1 229	(1 347)	288	8	2 935
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	98	50	(27)	9	1	131
Total de la provision pour pertes sur créances	2 855	1 279	(1 374)	297	9	3 066
Moins : Provision pour les positions hors bilan ⁴	211	(9)	–	–	1	203
Provision pour pertes sur créances	2 644	\$ 1 288	(1 374)	\$ 297	\$ 8	\$ 2 863

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements sont nécessaires en vertu de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ Comprend une provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 19 millions de dollars qui a été reprise à la vente de certains titres d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au troisième trimestre de 2013.

⁴ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2011	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recou- vrements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 31 juillet 2012
Provision relative à des contreparties particulières						
Entreprises et gouvernements	188 \$	257 \$	(283) \$	35 \$	(19) \$	178 \$
Titres de créance classés comme prêts	179	–	–	–	1	180
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur						
	367	257	(283)	35	(18)	358
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	30	41	(48)	–	4	27
Total de la provision relative à des contreparties particulières						
	397	298	(331)	35	(14)	385
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs						
Prêts hypothécaires résidentiels	32	14	(38)	15	4	27
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	114	456	(562)	101	(2)	107
Cartes de crédit	64	251	(293)	38	–	60
Entreprises et gouvernements	34	50	(90)	28	–	22
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur						
	244	771	(983)	182	2	216
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	30	54	(40)	1	30	75
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs						
	274	825	(1 023)	183	32	291
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées						
Prêts hypothécaires résidentiels	30	5	–	–	(3)	32
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	405	35	–	–	(1)	439
Cartes de crédit	312	273	–	–	–	585
Entreprises et gouvernements	1 030	(215)	–	–	12	827
Titres de créance classés comme prêts	149	9	–	–	1	159
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées						
	1 926	107	–	–	9	2 042
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	62	19	(38)	15	1	59
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	519	491	(562)	101	(3)	546
Cartes de crédit	376	524	(293)	38	–	645
Entreprises et gouvernements	1 252	92	(373)	63	(7)	1 027
Titres de créance classés comme prêts	328	9	–	–	2	339
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur						
	2 537	1 135	(1 266)	217	(7)	2 616
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	60	95	(88)	1	34	102
Total de la provision pour pertes sur créances						
	2 597	1 230	(1 354)	218	27	2 718
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	283	(85)	–	–	2	200
Provision pour pertes sur créances						
	2 314 \$	1 315 \$	(1 354) \$	218 \$	25 \$	2 518 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements sont nécessaires en vertu de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, au 31 juillet 2013, 1,1 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2012) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie de 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Au 31 juillet 2013				
Prêts hypothécaires résidentiels	1 619 \$	798 \$	111 \$	2 528 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 829	746	180	5 755
Cartes de crédit	918	194	113	1 225
Entreprises et gouvernements	1 075	184	68	1 327
Total	8 441 \$	1 922 \$	472 \$	10 835 \$
Au 31 octobre 2012				
Prêts hypothécaires résidentiels	1 370 \$	821 \$	164 \$	2 355 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 752	705	188	5 645
Cartes de crédit	695	144	83	922
Entreprises et gouvernements	1 186	289	55	1 530
Total	8 003 \$	1 959 \$	490 \$	10 452 \$

¹ Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.

Actifs affectés en garantie

Au 31 juillet 2013, la juste valeur des actifs financiers détenus en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 194 millions de dollars (167 millions de dollars au 31 octobre 2012). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction tient compte de la nature de la sûreté, du rang de la créance et de la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

TITRES DE CRÉANCE DOUTEUX BRUTS CLASSÉS COMME PRÊTS

Au 31 juillet 2013, les prêts douteux ne tenaient pas compte de titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 1,2 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Après toute comptabilisation de dépréciation, les produits d'intérêts continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins de l'évaluation de la perte sur créances.

PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC, découlant des acquisitions facilitées par la FDIC de South Financial et de Services financiers Chrysler et de l'acquisition des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA) et de Target Corporation (Target), dont les soldes de capital non remboursé en cours respectifs étaient de 2,1 milliards de dollars, 6,3 milliards de dollars, 0,9 milliard de dollars, 334 millions de dollars et 143 millions de dollars, et les justes valeurs respectives, de 1,9 milliard de dollars, 5,6 milliards de dollars, 0,8 milliard de dollars, 136 millions de dollars et 85 millions de dollars aux dates d'acquisition.

Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012
Acquisitions facilitées par la FDIC		
Solde de capital non remboursé ¹	883 \$	1 070 \$
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(31)	(42)
Primes (escomptes) lié(e)s au taux d'intérêt ou autres facteurs	(21)	(26)
Valeur comptable	831	1 002
Provision relative à des contreparties particulières ³	(4)	(5)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(62)	(54)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe ⁴	765	943
South Financial		
Solde de capital non remboursé ¹	1 948	2 719
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(42)	(89)
Primes (escomptes) lié(e)s au taux d'intérêt ou autres facteurs	(61)	(111)
Valeur comptable	1 845	2 519
Provision relative à des contreparties particulières ³	(24)	(26)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	(41)	(12)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe	1 780	2 481
Autres⁵		
Solde de capital non remboursé ¹	149	283
Ajustements de la juste valeur liés au crédit ²	(19)	(39)
Primes (escomptes) lié(e)s au taux d'intérêt ou autres facteurs	-	2
Valeur comptable	130	246
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ³	-	(1)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe	130 \$	245 \$

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis l'acquisition du prêt.

² Les ajustements de la juste valeur liés au crédit incluent les pertes sur créances prévues (c.-à-d. pertes sur créances subies et pertes sur créances futures attendues) à l'acquisition et ne sont pas désactualisés dans les produits d'intérêts.

³ Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.

⁴ La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

⁵ Comprennent Services financiers Chrysler, MBNA et Target.

PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 31 juillet 2013, les soldes des prêts assurés par la FDIC s'établissaient à 0,8 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2012) et étaient comptabilisés dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 31 juillet 2013, les soldes des actifs compensatoires s'établissaient à 80 millions de dollars (90 millions de dollars au 31 octobre 2012) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 6 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS**TITRISATIONS DE PRÊTS**

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc ou de tiers autres que des entités ad hoc. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre des coupons d'intérêts, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve au comptant (collectivement appelés «droits conservés»). Si un droit conservé ne donne pas lieu à la consolidation de l'entité ad hoc ni au maintien de la comptabilisation de l'actif financier transféré, ce droit conservé est inscrit à la juste valeur relative et classé à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de négociation à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En plus, la Banque transfère des actifs financiers à certaines entités ad hoc consolidées. Pour plus d'informations, se reporter à la note 7.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013		31 octobre 2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Nature de l'opération				
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	40 340 \$	40 232 \$	44 305 \$	43 746 \$
Titrisation de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	—	—	361	361
Titrisation de prêts aux entreprises et aux gouvernements	32	32	33	32
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation ¹	8 652	8 575	4 961	4 960
Total	49 024 \$	48 839 \$	49 660 \$	49 099 \$
Passifs connexes²	(50 050) \$	(49 835) \$	(50 666) \$	(50 548) \$

¹ Comprennent des titres adossés à des actifs, du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts.

² Comprennent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 25 186 millions de dollars au 31 juillet 2013 (25 224 millions de dollars au 31 octobre 2012) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 24 649 millions de dollars au 31 juillet 2013 (25 324 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Le tableau suivant présente les prêts hypothécaires résidentiels assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue.

Prêts hypothécaires résidentiels titrisés assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013		31 octobre 2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs titrisés initiaux	467 \$	461 \$	892 \$	876 \$
Actifs qui continuent d'être comptabilisés	467	461	892	876
Passifs connexes	(462)	(459)	(968)	(966)

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des marchandises et des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont comptabilisés comme des transactions de financement. Les transactions les plus fréquentes de cette nature sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, en vertu desquelles la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations associées qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012
Valeur comptable des actifs		
<i>Nature de la transaction :</i>		
Mises en pension	14 218 \$	16 884 \$
Prêts de valeurs mobilières	12 551	13 047
Total	26 769 \$	29 931 \$
Valeur comptable des passifs connexes¹	14 378 \$	17 062 \$

¹Tous les passifs connexes découlent de contrats de mises en pension.

Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Au 31 juillet 2013, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 54 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts étant tous assurés par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert. Le profit à la vente des prêts pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 s'élevait respectivement à néant et à 2 millions de dollars (respectivement à néant et à néant pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012). Les droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont ensuite comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de négociation. Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, la Banque a comptabilisé des produits (pertes) de négociation sur les droits conservés respectivement de néant et 1 million de dollars (respectivement de 2 millions de dollars et 1 million de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012).

TRANSFERT DE TITRES DE CRÉANCE CLASSÉS COMME PRÊTS

La Banque a vendu des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes d'un montant de 534 millions de dollars, sans conserver de lien, ce qui a donné lieu à un profit à la vente de 108 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013. Le profit a été comptabilisé dans les autres produits dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

NOTE 7 : ENTITÉS AD HOC

ENTITÉS AD HOC IMPORTANTES CONSOLIDÉES

Une entité ad hoc est une entité qui est créée pour réaliser un objectif limité et bien défini. Les entités ad hoc sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique que la Banque contrôle l'entité ad hoc. Les participations de la Banque dans des entités ad hoc consolidées sont analysées comme suit.

Prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts aux particuliers par l'entremise des entités ad hoc afin d'améliorer sa situation de trésorerie, de diversifier ses sources de financement et d'optimiser la gestion de son bilan. Lorsque les entités ad hoc sont créées principalement au bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc, ces entités doivent être consolidées.

Au 31 juillet 2013, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc liées aux prêts aux particuliers s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012), et l'encours des billets émis par ces entités s'établissait à néant (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 31 juillet 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 5,1 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012) des prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements. Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. Au 31 juillet 2013, la juste valeur des prêts et des passifs connexes s'établissait à respectivement 5,1 milliards de dollars et 5,1 milliards de dollars (respectivement 5,5 milliards de dollars et 5,4 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada le 1^{er} décembre 2011. Par conséquent, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 juillet 2013, le risque maximal de perte de la Banque à l'égard de cette entité ad hoc s'établissait à 0,7 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. La juste valeur des actifs, composés de prêts et d'équivalents de trésorerie, et des passifs connexes s'établissait à respectivement 0,7 milliard de dollars et 0,7 milliard de dollars au 31 juillet 2013 (respectivement 1,3 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Autres entités ad hoc importantes consolidées

La Banque consolide deux autres entités ad hoc importantes puisqu'elles ont été créées principalement au bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de ces entités ad hoc. Une des entités ad hoc est financée par la Banque et achète des tranches d'actifs titrisés de premier rang de clients existants de la Banque. Au 31 juillet 2013, cette entité ad hoc détenait 315 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012) d'actifs garantis par des créances clients sous-jacentes. Au 31 juillet 2013, le risque maximal de perte éventuelle de la Banque en raison du financement de l'entité ad hoc s'établissait à 315 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012). De plus, au 31 juillet 2013, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 37 millions de dollars à l'entité ad hoc.

La deuxième entité ad hoc a été formée afin de garantir les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relativement aux obligations sécurisées émises par la Banque. La Banque a vendu des actifs à l'entité ad hoc et lui a consenti un prêt afin de faciliter l'acquisition des actifs. Au 31 juillet 2013, l'entité ad hoc détenait des actifs de 12,1 milliards de dollars (11,7 milliards de dollars au 31 octobre 2012) qui sont inscrits au bilan consolidé intermédiaire comme prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. Au 31 juillet 2013, le risque éventuel maximal de perte de la Banque s'établissait à 10,8 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). La juste valeur des prêts et des passifs connexes s'établissait à respectivement 12,1 milliards de dollars et 10,4 milliards de dollars au 31 juillet 2013 (respectivement 12,8 milliards de dollars et 10,3 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

ENTITÉS AD HOC IMPORTANTES NON CONSOLIDÉES

La Banque détient des participations dans certaines entités ad hoc importantes non consolidées pour lesquelles elle n'est pas exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Les participations de la Banque dans ces entités ad hoc non consolidées sont comme suit :

Conduits multicédants

Les conduits multicédants (qui sont des véhicules de titrisation) offrent aux clients des sources de financement alternatives par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque cédant continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les ententes de liquidité sont structurées comme des facilités de prêts entre la Banque, en qualité d'unique prêteur, et les fiducies soutenues par la Banque. Si une fiducie avait de la difficulté à refinancer du PCAA, elle pourrait utiliser la facilité de prêt et affecter le produit au paiement du PCAA arrivant à échéance. Les facilités de liquidité ne peuvent être utilisées si une fiducie est insolvable ou en faillite; des conditions préalables doivent être satisfaites avant chaque avance de fonds (c.-à-d. avant chaque emprunt sur la facilité). Ces conditions préalables sont en place pour s'assurer que la Banque ne fournit pas de rehaussement de crédit à la fiducie au moyen des facilités de prêt.

De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet 2013 et 2012, aucun titre de PCAA n'a été acquis en vertu d'ententes de liquidité. La Banque a maintenu des positions dans des titres de PCAA émis par des conduits multicédants dans le cadre de ses activités de tenue de marché relatives au PCAA. Au 31 juillet 2013, la Banque détenait 1 514 millions de dollars (128 millions de dollars au 31 octobre 2012) de titres de PCAA sur les 8,7 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012) de titres de PCAA en circulation qui avaient été émis par les conduits. Le papier commercial détenu est classé dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque surveille ses positions en titres de PCAA dans le cadre du processus continu d'évaluation de la consolidation. Les positions n'ont donné lieu à aucune modification des conclusions portant sur la consolidation au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 et de l'exercice clos le 31 octobre 2012.

Au 31 juillet 2013, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu de ses participations dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournissait à des conduits multicédants s'élevait à 8,7 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,8 milliard de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012) à l'égard de titres de PCAA qui pourraient éventuellement être émis par les conduits. Au 31 juillet 2013, la Banque ne fournissait aucun rehaussement de crédit (néant au 31 octobre 2012) pour des transactions particulières.

NOTE 8 : PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 juillet 2013, la participation présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 42,24 % (45,37 % au 31 octobre 2012) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 6 453 millions de dollars (3 878 millions de dollars au 31 octobre 2012), selon le cours de clôture de 27,03 \$ US (15,69 \$ US au 31 octobre 2012) à la Bourse de New York.

Le 14 mai 2013, la Banque a conclu une vente privée de 15 millions d'actions de sa participation dans TD Ameritrade. Ces actions ont été vendues au prix de 21,72 \$ US, soit un escompte de 4,5 % par rapport au prix de clôture de 22,74 \$ US. La Banque a comptabilisé un profit sur la vente de ces actions dans l'état du résultat consolidé intermédiaire du troisième trimestre de 2013.

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, TD Ameritrade n'a pas racheté d'actions (7,4 millions d'actions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Le 6 août 2010 et le 31 octobre 2011, la convention des actionnaires a été modifiée de façon à ce que, si la participation de la Banque dépasse 45 % : i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant qu'elle pourra réaliser un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre de rachats d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a nommé cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, dont le président du Groupe et chef de la direction de la Banque, la vice-présidente à la direction, Produits et services, Services bancaires de détail de la Banque et deux administrateurs indépendants de la Banque.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou de remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés comme suit :

BILAN CONSOLIDÉ RÉSUMÉ¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 juin 2013	30 septembre 2012
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 093 \$	1 109 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	8 944	8 638
Autres actifs	11 722	9 746
Total de l'actif	21 759 \$	19 493 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 993 \$	1 990 \$
Montants à payer aux clients	11 946	10 717
Autres passifs	2 145	2 366
Total du passif	17 084	15 073
Capitaux propres²	4 675	4 420
Total du passif et des capitaux propres	21 759 \$	19 493 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement, alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	30 juin 2013	30 juin 2012	30 juin 2013	30 juin 2012
Produits				
Produits d'intérêts nets	123 \$	119 \$	353 \$	337 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	619	555	1 719	1 679
Total des produits	742	674	2 072	2 016
Charges opérationnelles				
Salaires et avantages du personnel	180	178	527	529
Divers	257	239	762	778
Total des charges opérationnelles	437	417	1 289	1 307
Autres charges	–	7	10	21
Résultat avant impôt	305	250	773	688
Charge d'impôt sur le résultat	117	94	294	239
Résultat net¹	188 \$	156 \$	479 \$	449 \$
Résultat par action – de base	0,34 \$	0,28 \$	0,87 \$	0,82 \$
Résultat par action – dilué	0,34	0,28	0,87	0,81

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 9 : ACQUISITIONS

Acquisition d'Epoch

Le 27 mars 2013, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation d'Epoch Holding Corporation, y compris sa filiale en propriété exclusive Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch) pour une contrepartie au comptant de 674 millions de dollars. Les actionnaires d'Epoch Holding Corporation ont reçu 28 \$ US au comptant par action.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de la société acquise à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 juillet 2013 ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Au 27 mars 2013, l'acquisition a contribué à hauteur de 36 millions de dollars aux immobilisations incorporelles et à hauteur de 12 millions de dollars aux passifs. L'excédent de la contrepartie sur la juste valeur des actifs nets acquis de 650 millions de dollars a été attribué aux immobilisations incorporelles liées aux relations avec les clients à hauteur de 149 millions de dollars et au goodwill, à hauteur de 501 millions de dollars.

Le goodwill ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt. La répartition du prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements jusqu'à ce que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis

Le 13 mars 2013, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille existant de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée de Target Corporation aux États-Unis dont l'encours brut s'élevait à 5,8 milliards de dollars. La Banque a également conclu une entente s'étalant sur une période de sept ans aux termes de laquelle elle deviendra l'émetteur exclusif de la carte Visa Target et des cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target Corporation aux États-Unis.

Aux termes de cette entente, la Banque et Target Corporation auront droit à une quote-part du bénéfice généré par ces portefeuilles. Target Corporation sera responsable de tous les aspects opérationnels et du service à la clientèle et assumera la plus grande part des coûts opérationnels des actifs en question. La Banque, pour sa part, supervisera les politiques de gestion des risques, en plus de s'assurer du respect de la conformité réglementaire et d'assumer tous les coûts liés au financement des créances clients pour les comptes Visa Target existants et pour tous les comptes de cartes de crédit de marque privée existantes et nouvellement émises à l'intention des clients de Target aux États-Unis. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition à compter de la date d'acquisition jusqu'au 31 juillet 2013 ont été comptabilisés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 5,7 milliards de dollars et des immobilisations incorporelles d'un montant total de 98 millions de dollars. Depuis cette date, le montant brut des produits et des pertes sur créances a été comptabilisé dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Un pourcentage fixe des produits et des pertes sur créances subies est attribué à Target Corporation. La quote-part nette des produits et des pertes sur créances de Target Corporation est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire et les montants connexes à recevoir de Target Corporation ou à payer à Target Corporation sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs ou dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada

Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs pour une contrepartie au comptant de 6 839 millions de dollars.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de l'acquisition à compter de la date d'acquisition ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque et sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance.

NOTE 10 : GOODWILL

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine et Assurance	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2011	726 \$	1 051 \$	10 330 \$	150 \$	– \$	12 257 \$
Ajouts	46 ¹	46 ¹	6	–	–	98
Cessions	–	(68) ²	–	–	–	(68)
Écarts de conversion et autres	–	–	24	–	–	24
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2012	772 \$	1 029 \$	10 360 \$	150 \$	– \$	12 311 \$
Valeur brute du goodwill	772 \$	1 029 \$	10 360 \$	150 \$	– \$	12 311 \$
Cumul des pertes de valeur	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2012	772 \$	1 029 \$	10 360 \$	150 \$	– \$	12 311 \$
Ajouts	–	501 ³	–	–	–	501
Écarts de conversion et autres	2	13	294	–	–	309
Valeur comptable du goodwill au 31 juillet 2013	774 \$	1 543 \$	10 654 \$	150 \$	– \$	13 121 \$
Valeur brute du goodwill au 31 juillet 2013	774 \$	1 543 \$	10 654 \$	150 \$	– \$	13 121 \$
Cumul des pertes de valeur	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

¹ Se rapportent surtout au goodwill découlant de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

² Se rapportent au dessaisissement de notre entreprise d'assurance aux États-Unis.

³ Se rapportent au goodwill découlant de l'acquisition d'Epoch. Pour plus de détails, se reporter à la note 9.

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013	Aux 31 octobre 2012
Montants à recevoir des courtiers et des clients	7 510 \$	5 756 \$
Créances clients, charges payées d'avance et autres éléments ¹	6 893	6 090
Charge de retraite reportée	479	426
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 429	1 417
Intérêts courus	1 173	1 225
Total	17 484 \$	14 914 \$

¹ Comprennent les actifs compensatoires liés à la FDIC de 87 millions de dollars au 31 juillet 2013 (90 millions de dollars au 31 octobre 2012).

NOTE 12 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 juillet 2013 s'établissait à 140 milliards de dollars (138 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Types de dépôts

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
				31 juillet 2013	31 octobre 2012
	À vue	À préavis	À terme	Total	Total
Particuliers	12 382 \$	241 347 \$	59 237 \$	312 966 \$	291 759 \$
Banques ¹	2 374	10	8 083	10 467	14 957
Entreprises et gouvernements ²	43 510	78 362	63 101	184 973	181 038
Détenus à des fins de transaction ¹	-	-	53 750	53 750	38 774
Total	58 266 \$	319 719 \$	184 171 \$	562 156 \$	526 528 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				3 763 \$	3 798 \$
À l'étranger				29 828	27 064
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				291 216	287 516
À l'étranger				235 513	207 383
Fonds fédéraux américains déposés ¹				1 836	767
Total^{2,3}				562 156 \$	526 528 \$

¹ Comprennent les dépôts auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comprennent une somme de 10 milliards de dollars au 31 juillet 2013 (10 milliards de dollars au 31 octobre 2012) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire.

³ Inclut des dépôts de 303 milliards de dollars au 31 juillet 2013 (271 milliards de dollars au 31 octobre 2012) libellés en dollars américains et de 12 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2012) libellés dans d'autres devises.

Dépôts par pays

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
				31 juillet 2013	31 octobre 2012
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	170 368 \$	140 377 \$	2 221 \$	312 966 \$	291 759 \$
Banques	4 024	834	5 609	10 467	14 957
Entreprises et gouvernements	118 504	61 702	4 767	184 973	181 038
Détenus à des fins de transaction	2 083	49 950	1 717	53 750	38 774
Total	294 979 \$	252 863 \$	14 314 \$	562 156 \$	526 528 \$

Les tableaux suivants présentent les dépôts à terme de la Banque en fonction de la durée restante jusqu'à l'échéance.

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							31 juillet 2013	31 octobre 2012
	Moins de un an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 3 ans	Plus de 3 ans à 4 ans	Plus de 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	37 375 \$	9 318 \$	6 631 \$	3 051 \$	2 707 \$	155 \$	59 237 \$	67 302 \$
Banques	8 017	13	14	5	7	27	8 083	10 898
Entreprises et gouvernements	36 114	10 630	1 711	10 604	3 992	50	63 101	67 802
Détenus à des fins de transaction	52 485	114	242	179	323	407	53 750	38 774
Total	133 991 \$	20 075 \$	8 598 \$	13 839 \$	7 029 \$	639 \$	184 171 \$	184 776 \$

Dépôts à terme encaissables dans moins de un an

(en millions de dollars canadiens)

				<i>Aux</i>	
				31 juillet 2013	31 octobre 2012
	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total	Total
Particuliers	13 278	\$ 9 007	\$ 15 090	\$ 37 375	\$ 40 453
Banques	6 934	320	763	8 017	10 846
Entreprises et gouvernements	28 750	3 496	3 868	36 114	45 572
Détenus à des fins de transaction	27 890	17 094	7 501	52 485	37 417
Total	76 852	\$ 29 917	\$ 27 222	\$ 133 991	\$ 134 288

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)

			<i>Aux</i>	
			31 juillet 2013	31 octobre 2012
Montants à payer aux courtiers et aux clients			11 315	\$ 5 952
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments			2 660	2 705
Passifs liés aux entités ad hoc			4 968	5 696
Passifs liés aux assurances			5 590	4 824
Intérêts courus			915	1 466
Charges salariales à payer			1 885	2 030
Passif au titre des prestations constituées			1 355	1 308
Chèques et autres effets en voie de règlement			973	877
Total			29 661	\$ 24 858

NOTE 14 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Le 1^{er} novembre 2012, la Banque a racheté la totalité de ses 2,5 milliards de dollars de débentures subordonnées à 5,382 % venant à échéance le 1^{er} novembre 2017 qui étaient en circulation, à un prix de rachat égal au plein montant du capital plus les intérêts courus jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

Le 3 juin 2013, la Banque a racheté la totalité de ses 900 millions de dollars de débentures subordonnées à 5,69 % venant à échéance le 3 juin 2018 qui étaient en circulation, à un prix de rachat égal au plein montant du capital plus les intérêts courus jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

NOTE 15 : TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL

Le 31 décembre 2012, Fiducie de capital TD II a racheté la totalité des 350 millions de dollars de titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 (TD CaTS II) qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Le 1^{er} mars 2013, South Financial Capital Trust 2007-I a racheté la totalité des 75 millions de dollars de titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-I (SFCT 2007-I) qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Le 15 mars 2013, South Financial Capital Trust 2007-III a racheté la totalité des 30 millions de dollars de titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-III (SFCT 2007-III) qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Le 30 avril 2013, South Financial Capital Trust 2007-II a racheté la totalité des 18 millions de dollars de titres privilégiés de South Financial Capital Trust 2007-II (SFCT 2007-II) qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Au 31 octobre 2012, les TD CaTS II, SFCT 2007-I, SFCT 2007-II et SFCT 2007-III étaient compris dans le passif au titre des titres de fiducie de capital figurant au bilan consolidé.

NOTE 16 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 juillet 2013		31 octobre 2012	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	918,2	18 691 \$	902,4	17 491 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	2,6	185	3,9	253
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	5,1	429	11,9	947
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(4,2)	(87)	–	–
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	921,7	19 218 \$	918,2	18 691 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S ¹	5,4	135	10,0	250
Série T ¹	4,6	115	–	–
Série Y	10,0	250	10,0	250
Série AA	10,0	250	10,0	250
Série AC	8,8	220	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	135,8	3 395 \$	135,8	3 395 \$
Actions autodétenues – ordinaires²				
Solde au début de l'exercice	(2,1)	(166) \$	(1,4)	(116) \$
Achat d'actions	(30,8)	(2 565)	(40,3)	(3 175)
Vente d'actions	31,0	2 587	39,6	3 125
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	(1,9)	(144) \$	(2,1)	(166) \$
Actions autodétenues – privilégiées²				
Solde au début de l'exercice	–	(1) \$	–	– \$
Achat d'actions	(2,2)	(57)	(2,9)	(77)
Vente d'actions	2,1	55	2,9	76
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	(0,1)	(3) \$	–	(1) \$

¹ Le 31 juillet 2013, la Banque a converti environ 4,6 millions de ses 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série S en un nombre égal d'actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série T de la Banque.

² Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat dans le cadre normal des activités

Le 21 juin 2013, la Banque a entrepris un rachat dans le cadre normal des activités, sur une période d'au plus un an, pour racheter aux fins d'annulation jusqu'à 12 millions d'actions ordinaires, ce qui représentait environ 1,3 % des actions ordinaires en circulation de la Banque au 31 mai 2013. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2013, la Banque a racheté 4,2 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 84,73 \$ l'action pour une contrepartie totale de 355,9 millions de dollars.

Actions privilégiées à taux variable, série T

Le 31 juillet 2013, la Banque a converti environ 4,6 millions de ses 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série S en un nombre égal d'actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série T pour une contrepartie brute de 115 millions de dollars. Les dividendes au comptant non cumulatifs à taux variable, s'ils sont déclarés, seront versés trimestriellement à partir de la période allant du 31 juillet 2013 inclusivement jusqu'au 31 juillet 2018 exclusivement. Le taux du dividende pour un trimestre correspondra au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de 90 jours majoré de 1,60 %. Les porteurs d'actions de série T auront le droit de convertir une partie ou la totalité de leurs actions en actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série S, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2018 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet, et inversement. Les actions de série T sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à i) 25,00 \$ l'action le 31 juillet 2018 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet ou ii) 25,50 \$ pour les rachats effectués à toute autre date à compter du 31 juillet 2013.

NOTE 17 : ASSURANCE

Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2013, la Banque a accru sa provision pour sinistres impayés, surtout constituée de 565 millions de dollars associés à une combinaison d'événements météorologiques violents et d'augmentations de demandes d'indemnisation d'assurances générales. Les coûts des demandes d'indemnisation attribuables aux événements météorologiques violents dans le sud de l'Alberta et dans la région du Grand Toronto se sont élevés à 170 millions de dollars, ce qui reflète les demandes d'indemnisation pour évacuation et dommages à des propriétés et à des automobiles. La Banque a également relevé le montant de ses provisions relatives aux demandes d'indemnisation d'assurances générales de 395 millions de dollars, ce qui tient compte de la hausse des coûts prévus pour le règlement des demandes pour blessures corporelles en assurance auto et de l'incertitude qui plane quant aux réformes de l'assurance auto.

NOTE 18 : RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 6,2 millions de dollars et 20,4 millions de dollars (respectivement de 5,1 millions de dollars et 17,3 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012).

Au cours des trois mois clos le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012, aucune option n'a été attribuée par la Banque. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2013, 1,7 million d'options (1,9 million d'options pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 15,65 \$ l'option (14,52 \$ l'option pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

	Neuf mois clos les	
	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %	1,5 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	27,2 %	27,4 %
Rendement de l'action prévu	3,5 %	3,4 %
Prix d'exercice / cours de l'action	81,08 \$	73,27 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée de vie prévue de l'option.

NOTE 19 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
	Trois mois clos les					
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	64 \$	42 \$	5 \$	3 \$	3 \$	2 \$
Coût financier sur les obligations au titre des prestations projetées	49	48	6	6	24	26
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(54)	(49)	–	–	(23)	(23)
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisé(e)s dans la charge	9	–	–	–	5	–
Coûts (crédits au titre) des modifications de régime comptabilisés dans la charge	–	2	(2)	(1)	–	1
Pertes (profits) de réduction ³	–	–	–	–	–	–
Charge totale	68 \$	43 \$	9 \$	8 \$	9 \$	6 \$
	Neuf mois clos les					
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	200 \$	127 \$	13 \$	9 \$	11 \$	10 \$
Coût financier sur les obligations au titre des prestations projetées	149	143	18	18	70	77
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(161)	(146)	–	–	(68)	(68)
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisé(e)s dans la charge	23	–	–	–	17	6
Coûts (crédits au titre) des modifications de régime comptabilisés dans la charge	–	5	(4)	(3)	(2)	1
Pertes (profits) de réduction ³	–	–	–	–	–	(29)
Charge totale	211 \$	129 \$	27 \$	24 \$	28 \$	(3) \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

² Le rendement effectif des actifs des régimes de retraite principaux a été respectivement de (83) millions de dollars et 88 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 (respectivement de 78 millions de dollars et 205 millions de dollars pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2012).

³ Certains régimes de retraite de Financement auto TD ont fait l'objet d'une réduction en 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et neuf mois clos les 31 juillet.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>	
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Régimes de retraite principaux	114 \$	129 \$	246 \$	235 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	2	3	6	8
Autres régimes de retraite ¹	6	6	19	31
Total	122 \$	138 \$	271 \$	274 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 juillet 2013, la Banque prévoit verser des cotisations additionnelles de 84 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 2 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 8 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations en cours d'exercice 2013.

NOTE 20 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012
	Bilan consolidé	Bilan consolidé
Actifs d'impôt différé		
Provision pour pertes sur créances	555 \$	530 \$
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	7
Charge (produit) différé(e)	170	199
Prêts détenus à des fins de transaction	135	192
Décomptabilisation des actifs et passifs financiers	156	187
Goodwill	–	7
Avantages du personnel	606	671
Pertes pouvant être reportées en avant	242	285
Crédits d'impôt	228	184
Divers	218	265
Total des actifs d'impôt différé¹	2 310 \$	2 527 \$
Passifs d'impôt différé		
Valeurs mobilières	667 \$	1 457 \$
Immobilisations incorporelles	408	419
Goodwill	3	–
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	34	–
Régimes de retraite	111	95
Total des passifs d'impôt différé	1 223 \$	1 971 \$
Actifs d'impôt différé nets	1 087 \$	556 \$
Présentés au bilan consolidé comme suit :		
Actifs d'impôt différé	1 392 \$	883 \$
Passifs d'impôt différé	305	327
Actifs d'impôt différé nets	1 087 \$	556 \$

¹ Le montant des différences temporelles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan consolidé intermédiaire s'établissait à 34 millions de dollars au 31 juillet 2013 (néant au 31 octobre 2012).

NOTE 21 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient présumément émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012 et pour les douze mois clos le 31 octobre 2012.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Neuf mois clos les</i>		<i>Douze mois clos le</i>
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 octobre 2012
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 463 \$	1 628 \$	4 826 \$	4 649 \$	6 171 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	921,4	908,7	919,7	904,6	906,6
Résultat de base par action (en dollars)	1,59 \$	1,79 \$	5,25 \$	5,14 \$	6,81 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 463 \$	1 628 \$	4 826 \$	4 649 \$	6 171 \$
Effet des titres dilutifs					
Titres de Fiducie de capital II – série 2012-1	–	4	3	13	17
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	1 463 \$	1 632 \$	4 829 \$	4 662 \$	6 188 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	921,4	908,7	919,7	904,6	906,6
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	2,7	2,9	2,8	3,4	3,3
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 (en millions)	–	4,4	1,0	5,0	5,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	924,1	916,0	923,5	913,0	914,9
Résultat dilué par action (en dollars)¹	1,58 \$	1,78 \$	5,23 \$	5,11 \$	6,76 \$

¹ Pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012 et les douze mois clos le 31 octobre 2012, le calcul du résultat dilué par action tient compte du nombre moyen pondéré d'options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 22 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

PROVISIONS

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque au 31 juillet 2013.

Provisions

(en millions de dollars canadiens)

	Litiges	Obligations liées à la mise hors service d'immobili- sations	Divers	Total
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	286 \$	66 \$	93 \$	445 \$
Ajouts	146	6	72	224
Montants utilisés	(187)	–	(84)	(271)
Montants non utilisés repris	(12)	(4)	(25)	(41)
Écarts de conversion et autres	(1)	–	5	4
Solde au 31 juillet 2013, avant provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan	232 \$	68 \$	61 \$	361 \$
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan ¹				203
Solde au 31 juillet 2013				564 \$

¹ Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5, Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances.

LITIGES

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures et mesures réglementaires, y compris des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers, dans le cadre normal des activités. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque peut subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte est supérieure à celle estimée par la direction, ou dans le cas de litiges pour lesquels une issue défavorable est raisonnablement possible. Selon la Banque, les pertes sont raisonnablement possibles lorsqu'elles ne sont ni probables ni peu probables. La Banque croit que la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles, outre les provisions, pouvant découler des procédures judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, va de néant à environ 271 millions de dollars au 31 juillet 2013. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures dans lesquelles la Banque est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la Banque quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures, et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. Les éléments déterminants de la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la Banque ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, la Banque croit que l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée ou sur ses flux de trésorerie consolidés. Toutefois, plusieurs incertitudes sont rattachées à ces procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, notamment le risque que les approbations externes requises à l'égard d'un règlement en particulier ne soient pas accordées. Il est donc possible que l'incidence de l'issue de ces procédures ou mesures réglementaires puisse être importante sur les résultats opérationnels consolidés pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque ou les principales mesures réglementaires à l'encontre de la Banque sont décrites ci-dessous.

Affaire Rothstein

TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans de multiples poursuites devant les tribunaux étatiques et fédéraux de la Floride se rapportant à une affaire présumée de combine à la Ponzi de 1,2 milliard de dollars US qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein, associé du cabinet d'avocats Rothstein Rosenfeldt Adler («RRA»), de Fort Lauderdale, en Floride.

À l'exception de ce qui suit, toutes les poursuites contre TD Bank, N.A. liées à la combine à la Ponzi montée par Rothstein ont été réglées ou rejetées. En outre, le 11 juillet 2013, le plan de liquidation de la faillite de RRA a été homologué par la Bankruptcy Court des États-Unis pour le district sud de la Floride et prévoit en faveur de TD Bank, N.A. une ordonnance d'interdiction de poursuite (l'«ordonnance d'interdiction»). L'ordonnance d'interdiction atténue de façon importante le risque que TD Bank, N.A. fasse l'objet dans l'avenir d'autres poursuites civiles de la part d'investisseurs liées à la fraude commise par Rothstein.

Deux causes civiles pendantes sont expressément exclues de l'ordonnance.

Premièrement, l'appel de TD Bank, N.A. du verdict rendu contre elle dans l'affaire *Coquina Investments v. TD Bank, N.A. et al.* se poursuivra. Le 18 janvier 2012, le jury dans l'affaire Coquina a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. la condamnant à verser un montant de 67 millions de dollars US, dont 32 millions de dollars US en dommages-intérêts compensatoires et 35 millions de dollars US en dommages-intérêts punitifs. Le 3 août 2012, le tribunal de première instance a rendu une ordonnance sanctionnant la prétendue mauvaise conduite de TD Bank, N.A. et de son ancien conseiller juridique externe, Greenberg Traurig, lors de la communication préalable. Cette ordonnance établit certains faits selon lesquels TD Bank, N.A. aurait été au courant de la fraude commise par Rothstein et les systèmes de suivi et d'alerte de TD Bank, N.A. n'auraient pas été raisonnables. Cette ordonnance condamne TD Bank, N.A. et Greenberg Traurig à verser les frais engagés par la requérante pour produire ses requêtes. Le jugement et cette ordonnance ont été portés en appel devant la Cour d'appel des États-Unis du onzième circuit.

Deuxièmement, l'ordonnance d'interdiction ne s'applique pas à la requête visant à obtenir des sanctions contre TD Bank, N.A. déposée dans le cadre de l'affaire *Razorback Funding, LLC, et al. v. TD Bank, N.A., et al.*, qui a été rejetée conformément à une entente de règlement conclue entre les requérants et TD Bank, N.A. en avril 2012. TD Bank, N.A. a contesté la requête visant à obtenir des sanctions et en conteste le fondement allégué.

TD Bank, N.A. ou la Banque, ou les deux, font l'objet ou peuvent faire l'objet d'autres procédures judiciaires ou administratives liées à la fraude commise par Rothstein. L'issue de telles procédures est difficile à prévoir et pourrait se traduire par des jugements, des règlements, des injonctions ou d'autres décisions défavorables pour TD Bank, N.A. ou la Banque, bien que l'ordonnance d'interdiction devrait atténuer de façon importante le risque que des investisseurs intentent d'autres poursuites civiles.

Litige multidistricts sur les frais de découvert

TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans quatre recours collectifs à l'échelle des États-Unis visant à contester la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découvert. Tous les recours collectifs ont été rejetés ou réglés. Les paiements relatifs à l'entente de règlement ont été versés aux membres du groupe en juin 2013; la Cour conserve sa compétence à l'égard des bénéficiaires et des autres distributions.

Actifs affectés en garantie et sûretés

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont affectés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, notamment les mises en pension, les passifs de titrisation et les transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés. Au 31 juillet 2013, des valeurs mobilières et d'autres actifs financiers d'une valeur comptable de 133,9 milliards de dollars (142,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012) avaient été affectés en garantie relativement à ces transactions. Au 31 juillet 2013, 10,8 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012) de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers avaient aussi été affectés en garantie à l'égard des obligations sécurisées émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une entité ad hoc consolidée par la Banque.

Les actifs transférés par la Banque que le cessionnaire a le droit de vendre ou de redonner en garantie se présentent comme suit :

Actifs pouvant être redonnés en garantie ou vendus

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	26 769	\$ 29 929
Autres actifs	150	120
Total	26 919	\$ 30 049

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 juillet 2013, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 17,9 milliards de dollars (18,0 milliards de dollars au 31 octobre 2012). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 3,0 milliards de dollars au 31 juillet 2013 (4,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Actifs vendus avec recours

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

Actifs vendus avec une obligation de rachat éventuel

La Banque vend des prêts hypothécaires au Fonds hypothécaire TD (le «Fonds»), un fonds commun de placement géré par la Banque. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels et la majorité est garantie par le gouvernement. La Banque continue de gérer les hypothèques. Dans le cadre de ses responsabilités de gestion, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut pour un montant égal à leur valeur comptable. Les pertes sur les prêts hypothécaires en défaut rachetés sont recouvrées par la réalisation de la garantie du prêt et par la garantie gouvernementale, le cas échéant. En outre, si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, de sorte qu'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour procéder aux rachats au gré des porteurs de parts, il a la possibilité de revendre les prêts hypothécaires à la Banque à leur juste valeur. En règle générale, la durée de ces ententes ne dépasse pas cinq ans.

NOTE 23 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, les transactions et les activités de la Banque s'articulent autour de quatre grands secteurs opérationnels : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Les résultats de Financement auto TD au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler étaient présentés dans le secteur Siège social.

Depuis le 1^{er} décembre 2011, les résultats du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs relatifs à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. À partir du 13 mars 2013, les résultats du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et à compter du 27 mars 2013, les résultats d'Epoch sont présentés dans Gestion de patrimoine et Assurance.

Le tableau suivant présente les résultats de ces secteurs pour les trois mois et neuf mois clos le 31 juillet 2013 et le 31 juillet 2012.

Résultats par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>											
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 126 \$	2 055 \$	144 \$	148 \$	1 374 \$	1 180 \$	505 \$	447 \$	(3) \$	(13) \$	4 146 \$	3 817 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	695	675	446	861	593	346	58	191	7	(49)	1 799	2 024
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	216	288	–	–	223	175	23	21	15	(46)	477	438
Charges autres que d'intérêts	1 281	1 259	711	632	1 206	1 058	351	406	215	116	3 764	3 471
Résultat avant impôt sur le résultat	1 324	1 183	(121)	377	538	293	189	211	(226)	(132)	1 704	1 932
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	351	319	(59)	73	93	9	42	31	(175)	(141)	252	291
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	–	–	69	56	–	–	–	–	6	6	75	62
Résultat net	973 \$	864 \$	7 \$	360 \$	445 \$	284 \$	147 \$	180 \$	(45) \$	15 \$	1 527 \$	1 703 \$
	<i>Neuf mois clos les</i>											
	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012	31 juillet 2013	31 juillet 2012
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	6 194 \$	5 952 \$	432 \$	436 \$	3 744 \$	3 515 \$	1 473 \$	1 324 \$	51 \$	(43) \$	11 894 \$	11 184 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 015	1 951	2 326	2 620	1 489	1 093	332	605	(140)	(220)	6 022	6 049
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	705	845	–	–	596	525	21	39	(43)	(179)	1 279	1 230
Charges autres que d'intérêts	3 774	3 645	2 091	1 924	3 271	3 196	1 119	1 196	630	431	10 885	10 392
Résultat avant impôt sur le résultat	3 730	3 413	667	1 132	1 366	887	665	694	(676)	(515)	5 752	5 611
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	990	915	88	216	208	75	139	123	(522)	(415)	903	914
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	–	–	169	158	–	–	–	–	22	19	191	177
Résultat net	2 740 \$	2 498 \$	748 \$	1 074 \$	1 158 \$	812 \$	526 \$	571 \$	(132) \$	(81) \$	5 040 \$	4 874 \$
Total de l'actif aux 31 juillet¹												
(en milliards de dollars canadiens)	286,5 \$	279,6 \$	27,5 \$	25,8 \$	230,3 \$	206,4 \$	254,3 \$	262,5 \$	36,5 \$	32,0 \$	835,1 \$	806,3 \$

¹ Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

NOTE 24 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2013, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le cadre de «Bâle III – Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires», publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 %, 8,5 % et 10,5 %. Jusqu'au 31 octobre 2012, la ligne directrice reposait sur le dispositif réglementaire de Bâle II.

La situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 31 juillet 2013 et au 31 octobre 2012 était comme suit :

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	31 juillet 2013	31 octobre 2012
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	25 353 \$	s. o.
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^{1, 2}	8,9 %	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 ³	31 077 \$	30 989 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ^{2, 3, 4}	11,0 %	12,6 %
Total des fonds propres ^{3, 5}	40 224 \$	38 595 \$
Ratio du total des fonds propres ^{2, 3, 6}	14,2 %	15,7 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres ^{7, 8}	17,7	18,0

¹ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter les mesures fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires conformément à la méthode «tout compris».

² La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres repousse au 1^{er} janvier 2014 le début de l'application de la nouvelle exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit.

³ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

⁴ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁵ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁶ Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁷ Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

⁸ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode transitoire. Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

NOTE 25 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché et de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 26 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Vente des Services institutionnels TD Waterhouse

Le 1^{er} août 2013, une filiale de la Banque et une filiale de la Banque Nationale du Canada ont conclu une entente visant la vente du secteur de services institutionnels de la TD, connue sous le nom de Services institutionnels TD Waterhouse. Le prix de la transaction est de 250 millions de dollars, et sera soumis à un mécanisme d'ajustement du prix fondé sur la conservation des actifs. La transaction devrait être conclue en 2013, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation ainsi que du respect d'autres modalités de clôture habituelles.

Entente avec Aimia Inc. (Aimia)

Le 12 août 2013, la Banque et Aimia ont annoncé que la TD deviendra le principal émetteur de cartes de crédit Aéroplan, un programme de fidélisation détenu par Aimia, à compter du 1^{er} janvier 2014. Le 26 août 2013, la Banque a annoncé qu'elle poursuivrait les pourparlers avec Aimia et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) relativement à un cadre général qui permettrait à la CIBC de conserver les cartes détenues par les clients de ses services bancaires de détail, alors que la TD ferait l'acquisition du reste. Il ne peut y avoir aucune garantie qu'une entente sera conclue.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	Agent des transferts : Compagnie Trust CIBC Mellon* C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télécopieur : 1-888-249-6189 inquiries@canstockta.com ou www.canstockta.com *La Société canadienne de transfert d'actions agit en qualité d'agent administratif de la Compagnie Trust CIBC Mellon
déterminez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Shareowner Services LLC P.O. Box 43006 Providence, Rhode Island 02940-3006 ou 250 Royall Street Canton, Massachusetts 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com
êtes actionnaire non inscrit d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires.	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Veillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au :
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au :
1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonnais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com/francais>

Adresse courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 29 août 2013. La conférence sera diffusée en webémission en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la diffusion Web, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour son troisième trimestre et une discussion portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence seront offerts sur le site Web de la TD à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2013.jsp, le 29 août 2013 vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3415 ou au 1-877-974-0445 (sans frais).

La version archivée de la webémission et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2013.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 29 août 2013, jusqu'au 30 septembre 2013, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4634455, suivi du carré.

Assemblée annuelle

Le jeudi 3 avril 2014

Calgary (Alberta)